

REGISTRE NUMERIQUE

REGISTRE NUMÉRIQUE D'ENQUÊTE PUBLIQUE



REGISTRE NUMERIQUE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet de parc éolien la cerisaie

Contributions du 14/02/2022 au 17/03/2022

Rapport généré le 21/03/2022 à 10:44:47

Nombre d'avis déposés : 213

E1 - LAMOTTE Julien [EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES]

Date de dépôt : Le 14/02/2022 à 13:38:53

Lieu de dépôt : Par email

Objet : Parc éolien de la Cerisaie, Celles sur Belle, Périgné et Saint Romans Les Melle (79): Enquête publique

Contribution :

Monsieur le Commissaire Enquêteur, Vous trouverez ci-joint mon courrier d'accompagnement soutenant le projet du parc éolien de la Cerisaie, communes de Celles sur Belle, Périgné et Saint Romans Les Melle. Bonne réception, Julien LAMOTTE Responsable Service Eolien EIFFAGE ENERGIE Systèmes - Maine Bretagne ZI Sud est – 4, rue des charmilles – CS 67773 – 35577 CESSON SEVIGNE T. +33 (0)2 99 51 30 30 - M. +33 (0)6 23 98 24 56

Cet e-mail et ses éventuelles pièces jointes peuvent contenir des informations confidentielles et sont exclusivement adressés au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus. Toute diffusion, exploitation ou copie sans autorisation de cet e-mail et de ses pièces jointes est strictement interdite. Si vous recevez ce message par erreur, merci de le détruire et d' avertir immédiatement l'expéditeur. EIFFAGE décline toute responsabilité si ce message a été modifié ou falsifié.

This message and any attachments may contain confidential information and are established exclusively for his or its recipients. Any use of this message, for which it was not intended, any distribution or any total or partial publication is prohibited unless previously approved. If you receive this message in error, please destroy it and immediately notify the sender thereof. The EIFFAGE Group declines all responsibility concerning this message if it has been altered or tampered with.

Pièce(s) jointes(s) :



Document : Courrier EES, EP Cerisaie 14.02.22.pdf, page 1 sur 1



EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES MAINE BRETAGNE
4, rue des Charmilles, CS 67773
35577 CESSON-SEVIGNE
Tel 02 99 51 30 30 - Fax 02 99 32 29.39

MAIRIE
1 Avenue de Limoges
79 370 CELLES SUR BELLE

Cesson Sévigné, le Lundi 14 Février 2022

Objet : Enquête publique parc éolien de la Cerisaie, Communes de Celles sur Belle, Périgné et Saint Romans Les Melle (79)

Monsieur le Commissaire enquêteur,

L'entreprise Eiffage est un acteur depuis 2005 dans la construction de parcs éoliens. Nous intervenons via nos filiales locales dans les domaines des travaux publics, fondations, réseaux électriques et fibres optiques, maintenance.

Une part importante de notre activité est liée au développement de l'énergie éolienne dans ce département. C'est pourquoi, en tant qu'employeur et entrepreneur du territoire, nous apportons notre soutien au projet du parc éolien de La Cerisaie situé sur les communes de Celles sur Belle, Périgné et Saint Romans Les Melle. Nos entités Eiffage Travaux Publics basée à La Crèche (79) et Eiffage Energie basée à François (79) sont susceptibles d'intervenir dans la construction de ce projet. Il pourrait mobiliser 20 personnes pendant 3 mois environ sur la réalisation des voiries et terrassements et 8 personnes pendant 2 mois environ pour la réalisation des travaux de raccordement électrique et fibre optique du parc.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués,

Le Responsable Du Service éolien,

Julien LAMOTTE

**EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES
MAINE BRETAGNE**
4 rue des Charmilles - ZI Sud Est
BP 91458 - 35514 Cesson Sévigné Cedex

EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES MAINE BRETAGNE, Z.I Sud Est
4 Rue des Charmilles, CS 67773, 35 577 CESSON SEVIGNE
S.A.S au capital de 500 000 €
RCS RENNES 388 772 105

Export généré le 21/03/2022 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 14/02/2022 et le 17/03/2022

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@2 - Loïc - Celles-sur-Belle

Date de dépôt : Le 14/02/2022 à 17:09:01

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Nouveau parc éolien

Contribution :

Je suis cintre le nouveau parc éolien.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@3 - Scottó Sandrine - Périgné

Date de dépôt : Le 14/02/2022 à 18:05:43

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Non au projets éoliens de la Cerisaie

Contribution :

Bonjour

Nous en avons assez de nous voir imposer ces éoliennes sous le prétexte d'une énergie propre

Cela pollue notre environnement visuel, de même qu'auditifs. Également les sols à long terme. Serez-vous là au démantèlement ds 20ans?

De plus les terrains proches perdent de la valeur et nous ne voyons aucun dédommagement ni retombées au niveau de nos factures d'énergie

Merci de compter ma voix contre ce projet

Cordialement

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@4 - Pierre Eve - Périgné

Date de dépôt : Le 14/02/2022 à 19:09:33

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Contre le nouveau parc éolien

Contribution :

Je suis contre ce nouveau parc éolien, il y en a déjà suffisamment. La répartition des parcs éoliens se fait, une fois de plus, au détriment des populations vivants en zone très rurale. Ainsi, elles y sont concentrée cf la répartition des éoliennes en Nouvelle-Aquitaine et nos terres arrivent à saturation.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@5 - olivier - Saint-Coutant

Date de dépôt : Le 14/02/2022 à 19:46:15

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Projet éolien la Cerisaie

Contribution :

Je suis défavorable à ce projet

Cette façon de créer de l'électricité ne sert à rien car dans le même temps il faut créer une façon pilotable de faire de l'électricité car le vent n'est pas toujours présent, pas assez fort, ou trop violent.

Donc autant ne faire que des moyens pilotables, plus sûrs et surtout plus discrets

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@6 - DELPHINE - Celles-sur-Belle

Date de dépôt : Le 14/02/2022 à 20:08:07

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :CONTRE LES EOLIENNES

Contribution :

Je suis contre ce projet

nous avons assez d'éoliennes autour de nous!

Merci d'aller voir d autres communes pour ce projet

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@7 - Stephanie - Melle

Date de dépôt : Le 14/02/2022 à 21:16:03

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Contre les éoliennes

Contribution :

Merci de la prise en compte de mon vote contre.

Cordialement

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@8 - Fontaine Perrine - La Chapelle-Pouilloux

Date de dépôt : Le 15/02/2022 à 07:42:57

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Je donne un avis défavorable pour le parc éolien de la Cerisaie

Contribution :

L'éolienne n'est ni écologique (béton armé dans une terre qui devrait nous servir à nourrir, éolienne non recyclable), ni économique (nous payons de plus en plus de taxe malgré la gratuité du vent)

Je veux garder ma campagne jolie et AUTHENTIQUE, ça ne rapporte qu'aux promoteurs, je ne veux plus d'éoliennes supplémentaires dans le pays mellois, nous en avons trop

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@10 - Marcelle - Celles-sur-Belle

Date de dépôt : Le 15/02/2022 à 11:39:29

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Ma contribution

Contribution :

Bien qu'ayant été favorable à l'implantation des éoliennes en Mellois dès le début, je souhaite manifester ici mon changement de point de vue.

Je suis CONTRE l'installation de nouvelles éoliennes. Nous faisons notre part, à d'autres de s'y mettre.

Il s'agit maintenant de protéger le paysage.

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@11 - Marlow John - Melleran

Date de dépôt : Le 15/02/2022 à 13:19:12

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Contre

Contribution :

Trop d'éoliennes dans le sud-est des Deux-sèvres. Je peux compter 38 d'un endroit de ma commune

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@12 - DUBRAY Jean-Jacques - Saint-Vincent-la-Châtre

Date de dépôt : Le 15/02/2022 à 18:04:35

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis défavorable au projet éolien de la Cerisaie

Contribution :

Je suis défavorable au projet de la Cerisaie car :

Saturation visuelle en sud deux-sèvres et ses environs

Méthode agressive des promoteurs

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@13 - Mignot Anne - Fontivillié

Date de dépôt : Le 15/02/2022 à 20:21:02

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis

Contribution :

Je m'oppose à ce projet de parc éolien La Cerisaie qui est une pollution visuelle, qui détruit les paysages et implante dans le sol 150 tonnes de béton.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@14 - GAELLE - Périgné

Date de dépôt : Le 15/02/2022 à 21:41:26

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : lettre contre le projet de parc éolien la Cerisaie

Contribution :

Bonjour, je vous informe par ce mail que je m'oppose au projet de parc éolien pour les raisons suivantes.

Nuisances visuelles et sonores

- Impact important sur la faune et la flore
- passage d'oiseaux migrateurs perturbé voire mortel pour les animaux, dérèglement de la présence du gibier, fuite de la faune locale,
- Dépréciation immobilière d'au moins 20 % attestée par les jugements des Tribunaux de Grande Instance «considérant que la proximité d'un parc éolien constitue un trouble dépassant les contraintes admissibles du voisinage par l'impact visuel permanent du paysage dégradé, par des nuisances auditives tout aussi permanentes altérant la vie quotidienne et par une dépréciation évidente de la valeur du domaine».

- Forte pollution lumineuse en raison d'un balisage lumineux particulièrement puissant

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@15 - NICOLAS - Périgné

Date de dépôt : Le 15/02/2022 à 21:46:43

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : opposition projet parc éolien la Cerisaie

Contribution :

Bonjour, je veux par ce mail m'opposer à la construction d'éolienne.

En effet, il y a déjà beaucoup d'éoliennes à proximité et cela crée des nuisances visuelles et sonores plus les raisons qui suivent.

- Impact important sur la faune et la flore

- Dépréciation immobilière d'au moins 20 % attestée par les jugements des Tribunaux de

Grande Instance «considérant que la proximité d'un parc éolien constitue un trouble

dépassant les contraintes admissibles du voisinage par l'impact visuel permanent du paysage

dégradé, par des nuisances auditives tout aussi permanentes altérant la vie quotidienne et par

une dépréciation évidente de la valeur du domaine».

- Forte pollution lumineuse

Cordialement.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@16 - Lili - Périgné

Date de dépôt : Le 16/02/2022 à 08:41:52

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Refus

Contribution :

Nous refusons que d'autres éoliennes soient implanter.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@17 - DAIX Karine - Loubillé

Date de dépôt : Le 16/02/2022 à 09:40:51

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : projet de parc éolien la Cerisaie : avis défavorable

Contribution :

Monsieur le commissaire enquêteur, je vous prie de bien vouloir noter ma contribution avec avis défavorable au projet de parc éolien la Cerisaie, et ce pour plusieurs raisons. Je vis dans une petite commune du pays mellois, à une vingtaine de kilomètres du lieu envisagé pour la construction de ce parc éolien, je suis installée depuis trois ans dans la région et depuis mon arrivée les parcs ne cessent de se développer, la campagne s'enlaidit de jour en jour, les promoteurs ne tiennent aucun compte de l'avis des habitants, nous sommes arrivés à saturation. Les éoliennes ne sont pas comme on voudrait nous le faire croire une énergie verte, elles sont potentiellement dangereuses pour la santé humaine (infra-sons, bruits résiduels...), elle détruisent faune et flore, en l'occurrence ce projet situé proximité d'une zone Natura 2000 amènerait à la destruction de haies qui mettront des années à redevenir des zones de nidification pour nos oiseaux, je ne parle pas de l'hécatombe au niveau des chauves-souris... Ces éoliennes dégraderaient également le paysage et le patrimoine bâti historique et touristique. D'autres que moi, plus spécialistes vous donneront sans doute à lire des dossiers complets, chiffres à l'appui, je ne peux de mon côté que vous faire entendre les mots d'une simple citoyenne, amoureuse de nos campagnes et révoltée à l'idée qu'on puisse encore en 2022 aller contre l'avis de la majorité des habitants de nos communes rurales et favoriser des promoteurs qui ne sont là que pour gagner de plus en plus d'argent sous un faux prétexte d'écologie !

Espérant que vous vous rangerez du côté du "simple" plutôt que du "fort", je vous demande Monsieur le Commissaire enquêteur de donner un avis défavorable à ce projet.

Cordialement. Karine DAIX

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@18 - ROLLIN Gérard - Paris

Date de dépôt : Le 16/02/2022 à 14:34:30

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Soutien au projet

Contribution :

Monsieur le commissaire enquêteur

Notre société COLAS, spécialisée dans les travaux de terrassement, plateformes et réseaux, emploie près de 200 personnes dans le département des Deux-Sèvres.

Une part importante de notre activité est liée au développement de l'énergie éolienne dans ce département. C'est pourquoi, en tant qu'employeur et entrepreneur du territoire, nous apportons notre soutien plein et entier à ce projet éolien. Il pourrait mobiliser 6 personnes pendant 5 mois environ.

Cordialement,

Gérard ROLLIN

Chef de service commercial Eolien

gerard.rollin@colas.com

DIRECTION GENERALE FRANCE

1, rue du Colonel Pierre Avia - 75730 PARIS CEDEX - FRANCE

<http://www.colas.com>

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@19 - Courree Laure - Celles-sur-Belle

Date de dépôt : Le 16/02/2022 à 15:32:06

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Opposée au projet de la cerisaie

Contribution :

Bonjour,

Habitante de Montigné, je suis profondément opposée au projet de parc éolien de la cerisaie. De nombreuses éoliennes sont déjà présentes sur le territoire (une quarantaine visible du haut du village !) et nous observons déjà des nuisances sonores mais également un impact négatif sur l'attrait de nos campagnes ! Les chemins typiques ont été remplacés par des voies d'accès en cailloux bleus, aussi inadaptés au tourisme vert que les routes goudronnées.

Le territoire du sud 79 a largement contribué au développement de l'éolien et il me semble important que le pays mellois reste attrayant autant pour les locaux que pour le tourisme et ne deviennent pas une usine à éolienne !

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@24 - Françoise - Saint-Vincent-la-Châtre

Organisme : association stop éolien en pays mellois

Date de dépôt : Le 16/02/2022 à 18:31:11

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :AVIS DEFAVORABLE AU PROJET LA CERISAIE

Contribution :

Monsieur le commissaire - enquêteur

Avant de développer ma contribution CONTRE CE PROJET , J'aimerais faire ce liminaire :

J'ai été profondément offusquée par les méthodes commerciales agressives ,harcelantes employées par la société Volkswind auprès des élus et la RIDICULE tentative de "corruption" avec du champagne . C'est le reflet d'une méconnaissance sociologique et psychologique totale des personnes vivant sur notre territoire qui détestent qu'on leur torde le bras .Cette société dont 100% du capital a été cédé en 2015 au groupe suisse AXPO se croit dans la toute puissance et s'essuie les pieds sur la démocratie .

Je suis DEFAVORABLE à ce projet pour les raisons suivantes :

-La saturation visuelle, l'indice de densité sur les horizons et la prégnance des centrales éoliennes dans le sud Mellois dépassent les seuils tolérables , acceptables : le Mellois a fourni un indice d'effort considérable depuis des années pour satisfaire aux objectifs de la Nouvelle-Aquitaine .Le SRADDET fait remarquer que les Deux-Sèvres et le Poitou Charentes plus généralement sont très impactés et qu'un effort vers le sud de la grande région est demandé .La Mrae compte 18 parcs et 130 éoliennes sur un rayon de 20 km .C'est énorme mais bien en-deçà de la réalité quotidienne des gens (voir carte pièce jointe). J'ajoute que les nouvelles éoliennes font 180 mètres sans modification de la distance réglementaire . Les photos-montages produits par la société éolienne sont à cet égard mensongers.La rupture d'échelle entre ces machines et les lignes paysagères est un véritable désastre .Les haies n'y changeront rien .

- la vie des gens n'est pas une valeur d'ajustement à des plans pluriannuels de l'énergie . Les espaces et les lieux nous inscrivent dans une histoire , une lignée. Ils constituent leur identité. On ne peut pas les en déposséder pour des intérêts plus financiers qu'écologiques D'autre part une riche documentation démontre la nocivité sur le bien -être et la santé des gens en terme de bruit et d'agression visuelle des clignotements nocturnes .

- le traitement de la biodiversité dans cette zone à forts enjeux faunistiques est d'une légèreté confondante et Volkswind ignore la loi du 8 août 2016 qui précise que la séquence Eviter, Réduire, Compenser doit être menée en visant un objectif d'ABSENCE DE PERTE NETTE DE BIODIVERSITE , voire un GAIN DE BIODIVERSITE . On est confondu que jamais les sociétés éoliennes ne s'appuient sur des retours d'expérience des parcs déjà installés . Volkswind a déjà un parc sur Périgné , il n'en a tiré aucune évaluation en terme de mortalité faunistique .Est-ce à dire que le suivi environnemental auquel il est tenu n'a pas été réalisé?

La création de jachères de 7ha pour accueillir les populations d'oiseaux malmenées par ce nouveau parc associé à celui de Périgné 1 et du Teillat en manière de compensation est une imposture intellectuelle puisqu'elle consiste à créer des réserves , sortes de basses-cours .

D'autre part telles que les éoliennes sont présentées , Volkswind ne respecte ni les recommandations d'Eurobats ni celles de la société SFPEM (société française pour l'étude et la protection des mammifères) de décembre 2020: Eurobats recommande pas moins de 200M entre une haie et le bout de pale pour préserver l'écosystème des chauves souris- Volkswind ne garde un couloir que de 50M à 100M. La SFPEM pour sa part recommande de proscrire tout rotor supérieur à 90 m et toute garde au sol inférieure à 50m .

La société éolienne n'en tient absolument pas compte .

-manquements et irrégularités

Dans l'étude d'impact la société Volkswind a négligé les impacts potentiels du tracé de raccordement et la possible extension du poste source sur la biodiversité , les haies, les chemins de promenade et l'éventuelle pollution causée par le pyralène sur les nappes phréatiques .Il est avéré que cette huile utilisée dans les transformateurs et condensateurs sont très cancérigènes .

-Il n'a pas été procédé à une étude archéologique

-La société n'a pas eu recours à un géobiologue qui aurait pu déterminer des failles et des filets d'eau en sous-sol

-En vertu de la loi 3DS adoptée le 9 février 2022 par le parlement , qui stipule que l'implantation des nouvelles éoliennes sera désormais encadrée dans les plans locaux d'urbanisme et que les communes voisines seront consultées EN AMONT des projets, Volkswind doit prendre en compte l'élaboration en cours du PLUI de la communauté de communes du pays mellois.

- Depuis le 1er janvier 2022 l'obligation de provision pour DEMANTELEMENT est porté de 50 000 à 150 000 euros . La société Volkswind peut -elle faire la preuve de sa solidité financière?

-La société Volkswind ne fournit pas le modèle définitif des éoliennes , ce qui est un comble !

Monsieur le Commissaire -enquêteur , ce projet est objectivement une aberration pour notre territoire , pour les gens qui y vivent , la préservation des paysages et la faune .

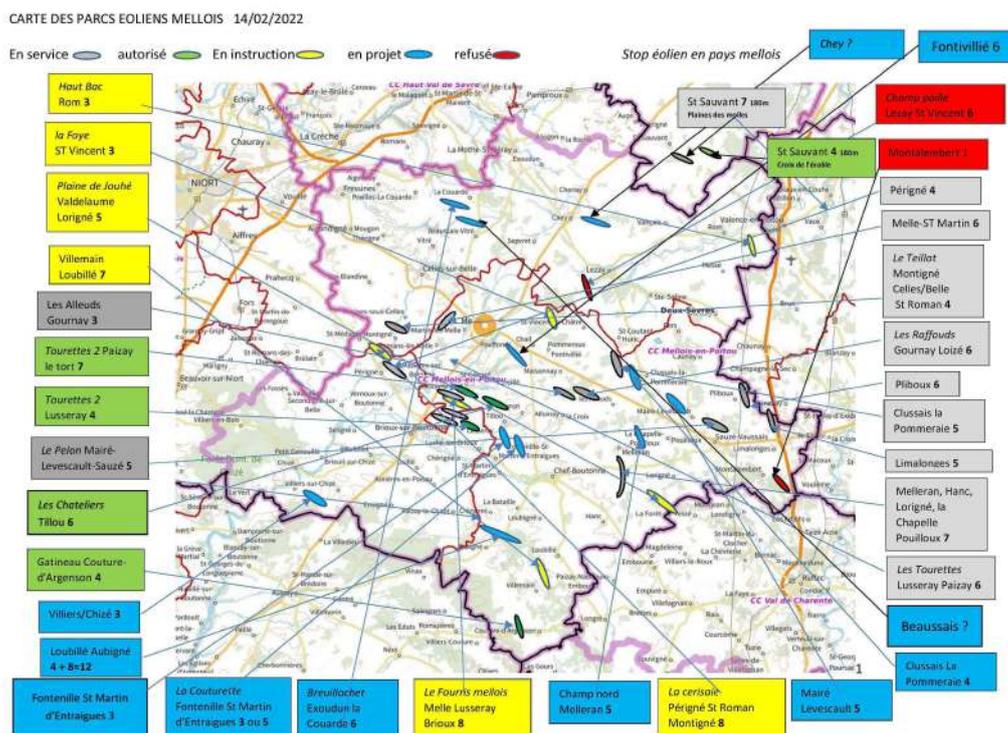
Il faut entendre que la saturation est à son comble et que ce nouveau parc pourrait être la goutte d'eau qui fasse déborder la colère des ruraux .

Veillez agréer mes respectueuses salutations .

F.BOURREAU

Pièce(s) jointes(s) :

Document : carte parcs mellois 14022022.pdf, page 1 sur 1



Export généré le 21/03/2022 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 14/02/2022 et le 17/03/2022

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@25 - ANDRE Claire - Périgné

Date de dépôt : Le 16/02/2022 à 19:00:42

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Contribution Contre le Parc éolien de la Cerisaie Claire ANDRE - Vilaine - PERIGNE

Contribution :

Monsieur le commissaire Enquêteur,

Huit éoliennes de plus aux pieds de nos communes, Cela occasionne mouvement, bruit et surtout pollution lumineuse sans compter la dévalorisation de nos maisons à proximité.

Mais au-delà de cela, ce qui me dérange et c'est pourquoi je suis en désaccord total avec ce projet et je m'y oppose :

- Dans notre commune et en France en général, on a construit des systèmes de protection des milieux naturels et des paysages. Tous les projets doivent respecter les plans d'occupation des sols, les plans locaux d'urbanisme. Nous habitons 18 rues du château Lieu-dit Vilaine à Périgné. A quelques centaines de mètres du parc éolien en question. Le bout de notre jardin est en zone naturelle protégée. Pour mettre une piscine ou même un abri de jardin sur notre terrain, nous ne pouvons pas le faire et nous le respectons, mais pour mettre un parc éolien derrière chez nous cela ne pose pas de problème ! On est en pleine iniquité !

- On nous parle de ferme éolienne de la Cerisaie ! Parlons plutôt d'éoliennes industrielles car ce projet n'a rien de rural ! Au contraire, il signe la mort de notre campagne ! Des mâts de 180 mètres de haut ce sont des buildings au milieu des champs ! Mais aussi, est-ce la nouvelle vocation des exploitants agricoles de louer, vendre une partie de leur terre pour mettre des éoliennes ?

- Le côté colonisateur de ce projet me gêne (et je ne parle même pas de l'industriel qui est venu faire du porte à porte pour nous convaincre) : le développement se fait sans logique, sans planification. Il y a quelques années les premières éoliennes sont arrivées. On a discuté d'un projet de 8 mats et dix ans après, 8 autres vont se dresser au même endroit sans que ça n'ait été annoncé au départ. Et dans 10 ans ? Combien allez-vous encore en ajouter ? Quel est le projet réel à long terme ? En écologie, on ne peut pas soutenir un projet dont on ne connaît la réalité donc l'impact final. Voyez-vous le développement anarchique de l'éolien pose la question du devenir de nos campagnes en général

Je suis pour le développement des énergies renouvelables, mais à condition qu'il soit réalisé localement, à l'échelle humaine, des hameaux, des villages et conduit en même temps qu'un plan national d'économie. Je ne vois rien sur ce projet qui répond à toutes mes préoccupations.

Merci de prendre ma contribution CONTRE ce projet

Cordialement,

Claire ANDRE

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@26 - Charles Micheline - Périgné

Date de dépôt : Le 16/02/2022 à 20:27:06

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Éoliennes de La Cerisaie

Contribution :

J'habite à périgné, près du site de la Cerisaie, et je suis fondamentalement opposée au nouveau projet d'implantation de 8 éoliennes (plus hautes que celles déjà en place). Ce projet est inutile, coûteux et dénature fortement notre paysage. Il n'est intéressant que pour ses promoteurs avides d'enrichissement au détriment de ceux voient, entendent et subissent la dégradation de leur environnement causé par ces lugubres et bruyants mats de fer vertigineux.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@27 - BOURDIN MARIE-ODILE

Date de dépôt : Le 16/02/2022 à 21:33:27

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : DÉFAVORABLE AU PROJET

Contribution :

IL Y A MAINTENANT DES ÉOLIENNES TOUT AUTOUR DE NOUS.

NOS PAYSAGES SONT SATURÉS.

NOUS SOMMES CONTRE TOUS LES PROJETS EN COURS ET DES PROJETS QUI SE PRÉSENTERAIENT.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@28 - PUYGRENIER Marcel - Saulgond

Date de dépôt : Le 16/02/2022 à 21:59:23

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis défavorable

Contribution :

Marcel Puygrenier

4, lieu dit Bachellerie

16420 Saulgond

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je vous prie de donner un avis défavorable à ce projet éolien pour les raisons suivantes:

- les éoliennes émettent des infrasons et des sons basse fréquence dangereux pour la santé. Je souffre d'acouphènes qui peuvent être dus à la présence d'éoliennes à 1, 7 km de mon domicile.

- de nombreux élus de la région sont opposés à ce projet.

- de trop nombreux parcs éoliens aux alentours portent atteinte au cadre de vie des riverains, inutile d'en rajouter d'autres.

- la présence d'éoliennes entraîne une baisse sensible de la valeur de l'immobilier

- la construction des éoliennes et des chemins d'accès entraîne la disparition de milieux naturels

- la zone est riche en biodiversité, chiroptères et 17 espèces d'oiseaux menacés sont présents sur le site;

- le bruit constitue une nuisance grave pour les riverains

- ce projet contribuerait à dévaluer le patrimoine historique

Pour toutes ces raisons, je vous prie Monsieur le Commissaire Enquêteur de donner un avis défavorable à ce projet éolien.

Avec mes remerciements pour l'attention portée à mes observations, recevez, Monsieur le Commissaire Enquêteur mes respectueuses salutations.

Marcel Puygrenier

4, lieu dit Bachellerie

16420 Saulgond

marcel.puygrenier@gmail.com

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@29 - TORU CLAUDE - Saint-Romans-lès-Melle

Date de dépôt : Le 17/02/2022 à 05:30:38

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Ferme éolienne de La Cerisaie

Contribution :

Je suis contre.

Le parc éolien du mellois est largement suffisant, voire saturé.

Quand il y aura une densité d'éoliennes équivalente à celle du mellois sur l'ensemble du territoire français, alors, on verra ...

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@30 - Veignaud Marc - Celles-sur-Belle

Date de dépôt : Le 17/02/2022 à 09:32:45

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Éolien la cerisaie

Contribution :

Monsieur le commissaire enquêteur, je vous prie de noter mes observations afin d'étayer et rendre un avis défavorable au projet éolien de la cerisaie.

Tout d'abord c'est un non sens environnemental avec trop d'éoliennes qui sont déjà implantées et qui au final causent plus de dégâts que de bienfaits pour l'environnement local et qui par effet de ricochet déséquilibrent tout un territoire.

Ensuite, les promoteurs éoliens usent de méthodes de corruption et d'intimidation envers les élus, les propriétaires terriens et les exploitants agricoles qui créent des tensions dans nos villages.

Enfin la population locale, dont je fais parti, en a ras-le-bol de voir les paysages défigurée et que l'on aime plus tant ces éoliennes enlaidissent nos chemins de randonnées et les terres que nos ancêtres ont façonné.

Monsieur le commissaire enquêteur veuillez bien prendre en compte l'avis de la population locale et mon avis contre ce projet.

Merci

Cordialement

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@31 - Candice - Melle

Date de dépôt : Le 17/02/2022 à 10:23:36

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Contre l'installation

Contribution :

Nouvelle venue sur la région Melloise, je suis effectivement contre l'implantation de nouvelles éoliennes.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@32 - perrin daniel

Date de dépôt : Le 17/02/2022 à 10:50:50

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Parc éolien de la Cerisaie

Contribution :

NON AU PARC EOLIEN DE LA CERISAIE. NOUS AVONS SUFFISAMMENT D'EOLIENNES AUTOUR DE NOS HABITATIONS.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@33 - veronique - Périgné

Date de dépôt : Le 17/02/2022 à 10:59:38

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : contre le projet d'eoliene

Contribution :

nous avons assez d'eoliene autour de nous ,elles sont tres bruiante

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@35 - Chasseriau Sarah - Saint-Romans-lès-Melle

Date de dépôt : Le 17/02/2022 à 12:34:58

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : opposition pour de nouvelles éoliennes

Contribution :

Je m'oppose a un nouveau parc éolien car nous en avons beaucoup trop autour de nous , ça denature notre environnement et ça fait perdre de la valeur à nos maisons que nous mettons toute une vie a payer , il y a un impact important sur la faune et la flore locale .

A qui cela rapporte il???? a vous surement et aux entreprises qui vont embaucher quelqu'un pendant 5 mois seulement.....pour dénaturer nos campagne pour du profit....

De nos jours nous payons pas moins cher notre électricité mais plutôt l'inverse... Donc trouvé vous un terrain autour de chez vous ou de vos famille Société 3D Energies et laissez-la population décider de ce qui est bien pour sa commune et son environnement.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@36 - GAUTHIER Sophia - Saint-Romans-lès-Melle

Date de dépôt : Le 17/02/2022 à 13:31:55

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis sur Projet parc éolien la cerisaie

Contribution :

Bonjour,

Nous sommes contre ce projet. Nous avons bien assez d'éoliennes autour de St Romans les Melle.

Merci

Mr et Mme Gauthier

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@37 - Anke

Date de dépôt : Le 17/02/2022 à 16:23:26

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Projet de parc éolien La Cerisaie

Contribution :

Je suis défavorable à ce projet! On en a déjà assez. Trop couteux, pas assez de courant quand on a vraiment besoin, destruction de la nature, de la faune, de la flore et du paysage. Et surtout les effets dangereux sur la santé!

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@38 - Melin Lucie - Saint-Romans-lès-Melle

Date de dépôt : Le 17/02/2022 à 18:32:45

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : contre le projet

Contribution :

trop c'est trop ! stop au déploiement des éoliennes

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@39 - GAUTHIER Samuel - Saint-Romans-lès-Melle

Date de dépôt : Le 17/02/2022 à 21:43:46

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Saturation de l'espace

Contribution :

Bonjour,

La multiplication des éoliennes sur le territoire autour de Saint-Romans-Les-Melle interpelle grandement sur la répartition de ces parcs éoliens sur le territoire français.

Une traversée de notre région de Nouvelle Aquitaine suffit à se rendre compte que nous avons déjà largement contribué à l'effort.

Alors que nous sommes contraints de devoir respecter de nombreuses contraintes pour nos travaux sur nos habitats du fait de la présence de l'Eglise, notre paysage est défiguré de ces nombreuses éoliennes déjà présentes.

A ce titre, nous sommes opposés à l'implantation de nouvelles éoliennes autour de notre village (Saint-Romans-Les-Melle).

Cordialement,

Samuel Gauthier

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@40 - Nau Christine

Date de dépôt : Le 17/02/2022 à 22:11:40

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Non aux éoliennes !!

Contribution :

Il faut arrêter avec ces parcs qui poussent plus vite que les champignons !! Quel gâchis de la nature...que laissons nous à nos enfants et petits enfants ?? Et dans quelques années tout le monde sera malade car ces éoliennes nous auront envoyé des ondes ou je ne sais quoi..😞 il y a déjà le coronavirus pour ça !!😞😞 laissez la nature la vraie reprendre ses droits ! Mettez en à l'Élysée si ça vous tient tant à cœur d'en poser quelques part! C'est déjà bien pollué la bas! Un de plus un de moins...mais laissez la nature si belle et vitale pour nous !!

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@41 - Claire - Périgné

Date de dépôt : Le 17/02/2022 à 22:53:13

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Opposition

Contribution :

La commune de Périgné possède déjà de nombreuses éoliennes.

Ce nouveau projet risque de saturer le paysage, d'impacter la faune et la flore.

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@42 - Antoine - Périgné

Date de dépôt : Le 17/02/2022 à 22:56:43

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Opposition au projet éolien

Contribution :

Dénature notre paysage.

Pollution des sols.

Trop proche de nos villages.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@43 - Saintier Marie Emmanuelle - La Chapelle-Pouilloux

Date de dépôt : Le 18/02/2022 à 07:28:59

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis sur le projet éolien la cerisaie

Contribution :

Je m'oppose à ce projet éolien, nous saturons, il y a trop d'éoliennes dans notre territoire. Notre paysage est défiguré.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@44 - Tempé Claude - Vançais

Date de dépôt : Le 18/02/2022 à 08:26:10

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis sur le projet éolien la cerisaie

Contribution :

Je suis contre ce projet, il y a trop d'éoliennes, nous saturons

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@45 - BOILEAU Xavier - Celles-sur-Belle

Date de dépôt : Le 18/02/2022 à 09:29:04

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Désaccord avec le projet éolien de la cerisaie

Contribution :

Bonjour,

Habitant de la commune de Montigné (commune associée de Celles sur belle) , je ne vois d intérêt pour ce projet.

La présence d'un premier parc en illustre les conséquences et les nuisibilités :

- pollution visuelle, .même placé à 800 m des habitations, ses monstres " aux pieds de betons" polluent notre vue. J ai l impression de les avoir dans mon jardin.

- pollution sonore, lorsque les vents sont en direction de mon habitation, le bruit incessant des rotations des pales pollue notre vie extérieure (repas en terrasse, travaux dans le jardin) . Il faut absolument fermer toutes les fenêtres de l habitation car le bruit pénètre dans votre maison. Le bruit est équivalent à un avion qui passe sans arrêt au dessus de votre maison .

- pertes financières, car en faisant construire à Montigné, je pensais il y a 16 ans habiter dans un endroit calme et paisible. Avec ce nouveau projet et le projet existant ce n est pas le cas .La valeur de ma maison n a pas été valorisée et si je souhaite la revendre demain elle aura perdu de la valeur à cause de ses éoliennes.

Par conséquent je suis contre cet extension de projet.

Nous subissons déjà le 1er parc à ce jour.

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@46 - Monique - Melle

Date de dépôt : Le 18/02/2022 à 10:48:24

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : projet éolien La Cerisaie

Contribution :

Il y a déjà beaucoup d'éoliennes dans le Mellois. Elles détruisent les paysages sans parler de la faune.

Elles provoquent des pollutions visuelles et sonores sans parler des problèmes de santé.....

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@47 - Heinz - Saint-Coutant

Date de dépôt : Le 18/02/2022 à 11:22:07

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Projet de parc éolien la Cerisaie

Contribution :

Je donne un avis défavorable. L'installation d'éoliennes industrielles dans notre région Mellois a pris des proportions irresponsables, détruisant notre paysage et endommageant les habitants et la nature.

Il faut y mettre un terme. Trop, c'est trop!

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@48 - SYLVIE - Melle

Date de dépôt : Le 18/02/2022 à 13:23:11

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : CONTRE LE PROJET EOLIEN

Contribution :

VOIR COURRIER JOINT

Pièce(s) jointes(s) :

Document : eolien.odt, page 1 sur 1

Alain et Sylvie LAIDET

1 impasse de la grelière

Le 18 février 2022

Paizay le Tort

79500 MELLE

Domiciliés sur la Commune de Paizay le Tort - Melle nous voyons actuellement de notre terrasse 12 éoliennes du site de Paizay le Tort-Lusseray avec les nuisances lumineuses et sonores que cela implique.

Nous constatons régulièrement qu'au moins une d'entre elle ne fonctionne pas !!!

Pourquoi créer une extension sur notre commune alors que nous faisons partie de la région Nouvelle Aquitaine et qu'en consultant la carte, aucune éolienne n'est implantée dans le sud de la Région ?

2 nouveaux projets de 16 éoliennes sont annoncés sur notre territoire le parc de la cerisaie (St Romans-Périgné) et du Fourris (Paizay-Lusseray), **nous sommes contre ces projets**, notre belle campagne est déjà assez défigurée, (130 éoliennes dans un rayon de 20 kms) avec un rapport de la MRAE qui estime que la préservation des oiseaux ne sont pas satisfaisantes. Il en est de même de **l'état de nos routes complètement dégradées** par le passage des engins et toujours pas remises en état depuis les premiers projets.

Pourquoi ne pas tenir compte du guide de l'éolien élaboré par la Communauté de Communes Mellois en Poitou accepté à une grande majorité des élus ?

Les sociétés prospectent par du porte à porte les habitants sans en avvertir les collectivités qui pourtant se sont opposées à ce projet pourquoi ne pas s'orienter vers les communes qui sont favorables ? Ce genre d'installation doit être très lucratif pour persécuter de la sorte les habitants. Nous avons l'impression d'assister plutôt à une bataille financière des sociétés pour remporter les marchés plutôt qu'à des démonstrations sur le bien fait ou pas d'implantations d'éoliennes.

Depuis leur installation, aucune information sur la production, le bilan énergétique...

Aucune réelle information non plus sur la destruction et le démantèlement de celles-ci pour de plus puissantes et toujours plus hautes.

Nous demandons , comme c'est le cas dans certaines régions, une réduction de nos bases fiscales, pour les foyers impactés par ces puissantes machines déjà existantes car nous savons tous que ces projets apportent une dévalorisation de nos habitations en cas de vente.

Pourquoi laisser l'avis seul au Préfet **du moment** de valider ou pas ces projets sachant qu'il n'est pas concerné géographiquement personnellement par ce projet.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@49 - Dee - Saint-Romans-lès-Melle

Date de dépôt : Le 18/02/2022 à 13:55:09

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Stop

Contribution :

Bonjour,

Nous avons beaucoup d'eoliens dans le Mellois. Elles sont partout il est temps que les projets s'arrêtent sans notre secteur. Notre paysage est défiguré, je me joins aux personnes qui trouvent que la pollution est visuelle, auditive et qu'il y a de la pollution des sols.

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@50 - Cedric - Salomé

Date de dépôt : Le 18/02/2022 à 13:55:37

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Oui à l'éolien

Contribution :

Il est indéniable que, au vu de l'urgence climatique, nous devons nous tourner vers des modes de production d'énergie bas carbone. Nous devons saisir cette opportunité de profiter d'une énergie éolienne.

Les inconvénients de cette énergie sont assez faibles : l'emprise au sol est faible (souvent sur des terres inexploitées) et pour ce qui contestent l'esthétisme de ces éoliennes, elles ne sont pas plus laides que des pylônes à haute tension.

Oui à l'éolien de la Cerisaie.

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@51 - MARTIN Christian - Pers

Date de dépôt : Le 18/02/2022 à 14:48:07

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis défavorable projet éolien de la cerisaie

Contribution :

Merci Monsieur le commissaire enquêteur de vous opposer à ce nouveau projet éolien. La saturation éolienne du Mellois est telle qu'un moratoire s'impose, souhaité d'ailleurs par une ancienne ministre de l'écologie de notre territoire (programme des conseillers départementaux qu'elle soutenait lors des dernières élections départementales). Notre environnement a été transformé en une vaste zone industrielle détériorant nos beaux paysages ruraux. Le caractère pathogène de ces monstrueux engins a été reconnu récemment par le tribunal d'appel de Toulouse. La production électrique française est l'une des plus vertueuses au monde, installer plus d'éoliennes c'est majorer l'émission de gaz à effet de serre en l'absence de vent par la substitution de centrales à gaz ou à charbon. L'ancien Poitou-Charentes a assez donné: plus de 90% de l'éolien de la Nouvelle Aquitaine s'y trouve... arrêtons le massacre! Dr Christian MARTIN

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@52 - LAURE - Saint-Vincent-la-Châtre

Date de dépôt : Le 18/02/2022 à 19:15:42

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :AVIS DEFAVORABLE

Contribution :

Je trouve qu'il y a trop d'éoliennes en pays mellois et trop proches des habitations.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@53 - Marlet Roland - Melle

Date de dépôt : Le 19/02/2022 à 23:14:34

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : avis défavorable a ce projet

Contribution :

je donne a ce projet un avis défavorable, car l'infestation de nos campagnes devient totale et definitive, poluant pour des années les espaces de vie des habitants au profits de sociétés avides de d'argent sans foi ni loi .

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@54 - MIGNE JEAN CLAUDE - Villemain

Date de dépôt : Le 20/02/2022 à 16:15:23

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : OPPOSITION EOLIENNES

Contribution :

Bonjour,

Nous donnons un avis défavorable à ce projet car le sud des Deux-Sèvres est envahi par les éoliennes et tous les autres projets en cours dans le sud du département.

Ces éoliennes sont inutiles, elles dégradent nos campagnes, la faune, la flore et nuisent à la santé mentale des habitants.

De plus, les habitations se trouvant à proximité de parcs éoliens perdent énormément de valeur et sont invendables. Les éoliennes produisent très peu d'électricité car nous sommes dans une région où il y a très peu de vent.

Qui va devoir payer le démantèlement exorbitant de ces machines dans 20 ans ? Où va t'on stocker les pâles qui ne sont pas recyclables ?

Merci de l'intérêt que vous porterez à mes commentaires.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@55 - Migné Vanessa - Villemain

Date de dépôt : Le 20/02/2022 à 16:27:53

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Projet éolien la Cerisaie

Contribution :

Je suis complètement opposée à ce projet car nous sommes envahis par ces machines dans le sud des Deux-Sèvres !

Elles sont inefficaces car produisent très peu d'électricité.

Nos paysages de campagne sont meurtris par ces machines qui sont de plus en plus hautes et qui sont installées à proximité des habitations et produisent plus de nuisances sonores que d'électricité !

Les maisons perdent énormément de valeur ! Il est pratiquement impossible de vendre une maison à proximité d'un parc éolien

Fini la tranquillité dans nos campagnes !

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@56 - jean marie - Périgné

Date de dépôt : Le 20/02/2022 à 16:53:59

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Éoliennes

Contribution :

Je ne souhaite pas une extension du nombre d'éoliennes dans mon secteur géographique.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@57 - veronique - Périgné

Date de dépôt : Le 20/02/2022 à 17:26:42

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : PROJET EOLIEN LA CERISAIE

Contribution :

J'habite à Périgné et, aimant mon village, ses paysages je m'oppose à la construction de nouvelles éoliennes au lieu dit La Cerisaie. Ce projet est coûteux et inutile. Il prévoit de nouvelles structures encore plus hautes que celles déjà en place et suffisantes selon les études. Il est difficile de ne pas croire que ce projet ne vaut que pour ceux qui le réalisent. Eux habitent bien sûr loin du bruit et du vertige qu'ils laissent derrière eux.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@58 - Alexandre - Vernoux-sur-Boutonne

Date de dépôt : Le 21/02/2022 à 11:22:41

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Centrales nucléaires vieillissantes et production électrique aujourd'hui insuffisante en France

Contribution :

J'entends et je comprends tous les points de vue, mais il faut être pragmatiques,; nous vivons dans un monde qui a changé. Nos centrales nucléaires sont en fin de vie, leur entretien représente aujourd'hui des sommes faramineuses ce qui justifie d'ailleurs la construction de 6 nouveaux réacteurs dans les années qui viennent.

En attendant, nous devons rallumer des centrales à charbon, c'est parfait pour les enfants et les asthmatiques, avec de telles oppositions un jour nous dépendrons des autres pays pour acheter notre électricité à l'étranger. Et les gens râleront encore.

Si je comprends bien, on veut de l'électricité mais : on ne veut pas de centrale à coté de chez soit, on ne veut pas d'éoliennes, on ne veut pas de photovoltaïque.

C'est le même raisonnement que celui des autoroutes ou des LGV : tout le monde veut l'autoroute et rejoindre les grandes villes rapidement en TGV, mais les infrastructures doivent passer chez les voisins !

Il faut que les administrés comprennent surtout que cela représente des revenus importants pour leur collectivité. C'est la garantie d'une fiscalité plus stable et durablement maîtrisée. N'oubliez pas que chaque fois qu'une commune voit ses dotations d'état diminuer, cela augmente la pression fiscale sur les ménages.

Concrètement, être opposé c'est bien, mais il faut trouver des solutions compensatrices alternatives : est-ce que les habitants souhaitent que leur taxe foncière augmente de 60% dans les 10 prochaines années ? Est-ce qu'il faut acheter notre électricité à l'étranger et la payer à prix d'or ? Ceux qui sont contre tout devraient faire l'expérience de vivre à la bougie pour voir si ils peuvent se passer d'électricité.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@59 - Alexandre - Vernoux-sur-Boutonne

Date de dépôt : Le 21/02/2022 à 11:24:02

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Si on est contre tout, alors on fait quoi ?

Contribution :

J'entends et je comprends tous les points de vue, mais il faut être pragmatiques,; nous vivons dans un monde qui a changé. Nos centrales nucléaires sont en fin de vie, leur entretien représente aujourd'hui des sommes faramineuses ce qui justifie d'ailleurs la construction de 6 nouveaux réacteurs dans les années qui viennent.

En attendant, nous devons rallumer des centrales à charbon, c'est parfait pour les enfants et les asthmatiques, avec de telles oppositions un jour nous dépendrons des autres pays pour acheter notre électricité à l'étranger. Et les gens râleront encore.

Si je comprends bien, on veut de l'électricité mais : on ne veut pas de centrale à coté de chez soit, on ne veut pas d'éoliennes, on ne veut pas de photovoltaïque.

C'est le même raisonnement que celui des autoroutes ou des LGV : tout le monde veut l'autoroute et rejoindre les grandes villes rapidement en TGV, mais les infrastructures doivent passer chez les voisins !

Il faut que les administrés comprennent surtout que cela représente des revenus importants pour leur collectivité. C'est la garantie d'une fiscalité plus stable et durablement maîtrisée. N'oubliez pas que chaque fois qu'une commune voit ses dotations d'état diminuer, cela augmente la pression fiscale sur les ménages.

Concrètement, être opposé c'est bien, mais il faut trouver des solutions compensatrices alternatives : est-ce que les habitants souhaitent que leur taxe foncière augmente de 60% dans les 10 prochaines années ? Est-ce qu'il faut acheter notre électricité à l'étranger et la payer à prix d'or ? Ceux qui sont contre tout devraient faire l'expérience de vivre à la bougie pour voir si ils peuvent se passer d'électricité.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@60 - laborde noel Olivia - Périgné

Date de dépôt : Le 21/02/2022 à 18:32:05

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Contre le projet d'extension du parc éolien sur Périgné

Contribution :

Prenez le temps de vous promener sur notre territoire et vous verrez notre immense patrimoine à pales, et la nuit c'est encore plus impressionnant : nous retrouvons notre route, Périgné est balisé !! Trop c'est trop, nos paysages sont pollués.

J'habite un lieu-dit de Périgné à 800 mètres d'une éolienne et je vous assure que la pollution sonore existe aussi, infime mais elle existe ! Heureusement que les éoliennes ne fonctionnent qu'à 25% de leur capacité (leur intérêt?) mais quand elles tournent on les entend surtout au petit matin et le soir (vents thermiques). Avec une extension du parc, les nuisances sonores mais aussi visuelles seront multipliées.

Et la valeur immobilière dans tout ça ! Un grand parc éolien à côté de son futur chez soi ne fait pas rêver.

Je m'interroge, comme tout le monde, sur le rendement et les impacts :

- les éoliennes ne sont pas entièrement recyclables et d'ailleurs qui paie le démantèlement : la commune (nos impôts), le propriétaire terrain car d'après mes informations ce n'est pas l'entreprise!
- pourquoi on ne bénéficie pas de réduction sur l'électricité fournie par notre parc ?
- les composants viennent de Chine : bilan carbone
- les flux migratoires des oiseaux et la faune locale
- les interférences avec les ondes : quel recul nous avons ?
- l'éolien ne peut se substituer aux énergies fossiles : ce n'est qu'une petite contribution donc pourquoi agrandir le parc français ?

Je suis contre un développement massif et à perte de vue sur Périgné et les communes alentours. Je pense que nous avons assez contribué au développement de l'énergie renouvelable sur notre territoire. En espérant que cette enquête publique puisse annuler ce projet car les conseils municipaux des communes concernées sont malheureusement non décisionnaires et impuissants face aux lobbyings.

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@61 - laborde Dominique - Périgné

Date de dépôt : Le 21/02/2022 à 18:45:24

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : stop au développement de l'éolien sur Périgné

Contribution :

Cela fait 16 ans que je me suis installé à Périgné. Mon choix a été dicté par le calme de la commune et sa campagne riche en paysage et en diversité. Je ne souhaite pas être pollué visuellement et également gêné par le bruit des éoliennes qui sont déjà assez nombreuses sur notre communauté de commune. D'autre part, la production d'une éolienne fait appel à la sidérurgie, les fours à chaux et un besoin en logistique de transport important. Quid de la réelle rentabilité de cette énergie dite verte et de la continuité du développement de l'éolien.

Je suis peut être naïf, mais je crois encore à la démocratie et il me semble normal et important que les concitoyens soient écoutés.

Quel est notre intérêt sauf à détruire nos paysages et de dévaluer nos biens immobiliers!

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@62 - Garetier Mael - Périgné

Date de dépôt : Le 21/02/2022 à 22:00:11

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Contre l'agrandissement du parc de la Cerisaie

Contribution :

Je suis habitant à Etrochon, commune de Périgné, tout proche du parc éolien de la Cerisaie avec ses 4 éoliennes déjà en place sans parler de celles sur Montigne et St Romans les Melle. Je suis contre cet agrandissement du parc, le paysage en est déjà garni et ne nous laisse que très peu de place pour profiter d'un bel horizon naturel ou d'un simple coucher de soleil... impossible de se promener à 1 km à la Ronde sans entendre en permanence ce vrombissement de pales, incessant, et stressant, sans parler de cette pollution lumineuse la nuit qui nous reflète ses signaux lumineux dans les velux et les fenêtres, inconcevable de dormir la nuit les fenêtres ouvertes si vous avez le sommeil léger, étant positionné à l'Est de l'une d'entre elles, les vents dominants étant souvent d'ouest, ce bruit est toujours récurrent, et si ce n'est pas du côté de Périgne, ce sont celles de St Romans qui s'y mettent en vent de nord...

On est cerné de toute part... alors laissez nous un peu tranquille et respirer paisiblement, nous avons largement contribué à la cause, et le plus détestable dans tout ça, c'est que le peu de mesures d'accompagnement mise en place, notamment des plantations d'arbres et de haie, rien a été suivi et respecté, tout a été broyé dans l'année qui a suivi, alors arrêter de nous parler d'écologie avec tout ça et pensez un peu au bien-être des habitants tout proche dont je fais parti et mettez vous un peu à notre place, des vraies actions pour l'environnement oui mais pas des éoliennes, des arbres, des haies, du bois... qui en découle une diversité environnementale, les éoliennes n'apportent rien à tout ça, hormis des collisions avec les oiseaux, sans parler des chauves-souris qui sont en régression dans mes vieux bâtiments depuis peu, depuis les éoliennes... alors je le redis, oubliez nous, promoteur éolien qui ne respecte qu'en partie ses engagements, allez voir ailleurs et bon vent

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@63 - Poupot Christelle - Melle

Date de dépôt : Le 21/02/2022 à 22:08:13

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Non aux éoliennes

Contribution :

Arrêtez de détruire nos paysages par vos éoliennes, le paysage de mon village de cœur 20 ans passés impasse de sepvret exactement ne sera plus le même. il reste dans mon cœur le pays de ma vie j'aime perigne si fort que je suis triste de détruire ce que j'ai connue. je voudrais tant y revivre car je dois tout à ce village

Un village doit un village saint et magique

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@64 - Pascal - Melle

Organisme : Expert conseil architecture

Date de dépôt : Le 22/02/2022 à 08:53:23

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Parc éolien la cerisaie

Contribution :

Je suis favorable à toute production locale: matériaux de construction comme le chanvre, produits alimentaires et spécialités locales comme le fromage de chèvre le tourteau fromager, l'énergie locale comme le bois, l'énergie solaire et éolienne ainsi que le bio gaz . Je suis fier de voir des Eoliennes dans le paysage . Elles ne polluent pas. Elles sont bien utiles pour assurer notre indépendance aux énergies fossiles. A certaines époques nous avons transformé des églises romanes en prison comme St Savinien , on a détruit des remparts que l'on classe maintenant comme monuments historiques , etc... il faut simplement que les retombées positives des Eoliennes profitent plus localement

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@65 - Nadine

Date de dépôt : Le 22/02/2022 à 10:40:55

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Éoliennes

Contribution :

Bonjour

Je pense que nous avons assez d ' éoliennes

J ' habite à Perigné depuis de nombreuses années , j etais plutôt favorable aux éoliennes mais depuis la construction du dernier parc éolien , je me suis rendue compte que même très éloignées , nous subissons des nuisances sonores

Cordialement

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@66 - Gaillard Aurelia - Celles-sur-Belle

Date de dépôt : Le 22/02/2022 à 11:59:13

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Non au éolien

Contribution :

Je suis quelqu'un qui regarde beaucoup de reportage sur la nature et sort dehors observer ce qui se passe. Il a été prouvé plusieurs fois que les éoliennes faisait fuir la faune sauvage de par le bruit que les animaux ne connaissent pas. Elle dégrade sans que personne ne se rende compte la faune sauvage qui ne viendrait pu se nourrir et donc réguler la terre dont nous avons tellement besoin. D'autre part des oiseaux migrateurs seront perturbés eux aussi par ses grandes palmes qu'il ne verront peut-être pas lors de grand brouillard Où seront tout simplement perdu sur le chemin qu'ils doivent prendre. Les éoliennes dérègle plus la faune sauvage qu'elle ne sauve la planète car en plus elle est incapable de stocker l'énergie qu'elle produit donc elle produit plus que ce qu'on en a besoin.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@67 - Brandon Jane - Périgueux

Date de dépôt : Le 22/02/2022 à 13:25:58

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Le parc éolien en projet

Contribution :

Avant de s'embarquer dans ce projet on doit pouvoir comprendre que la mort du vent sévit en Europe du Nord et que les parcs génèrent seulement, 1% de l'énergie des besoins en France.

Par conséquent cela devient obscène de vouloir continuer à descendre le tourisme et la valeur immobilière et l'équilibre sanitaire des riverains.

De plus l'électromagnétisme débridé actuel nuit au vivant et rend les gens et les bestiaux malades. Voir l'étude de Sioux

berger., 2021.

Voir les études Weichenberger, Inagaki et Pratzak qui établissent la fatigue du cortex angulaire droit sous attaque infrasonique

L'infrason est une arme de guerre. Le LRAD envoie des infrasons pour dissuader les émeutiers. Alors on piétine la santé française. Voir le communiqué sur les métaux lourds et terres rares envoyés par les éoliennes.

Pièce(s) jointes(s) :

Document : Comunique-toxSeek.pdf, page 1 sur 5



COMMUNIQUÉ

**IMPACT DE LA CONTAMINATION
AUX TERRES RARES ET DES CHAMPS
ÉLECTROMAGNÉTIQUES
DANS LES EXPLOITATIONS
DE VACHES LAITIÈRES**

Décembre 2021

Document : Communiqué-toxSeek.pdf, page 2 sur 5



COMMUNIQUÉ Décembre 2021
« IMPACT DE LA CONTAMINATION AUX TERRES RARES ET DES CHAMPS ÉLECTROMAGNÉTIQUES DANS LES EXPLOITATIONS DE VACHES LAITIÈRES »

COMMUNIQUÉ

Antenne relais de téléphonie mobile, éoliennes, lignes à haute tension :
un cocktail explosif pour les éleveurs

Des vaches meurent, des éleveurs de vaches laitières en détresse
Baisse de production de lait, problème de reproduction, décès inexplicables,
comportements aberrants...

Les champs électromagnétiques associés à une intoxication chronique par les métaux pourraient en être la cause.

Résultats de l'étude de l'intoxication chronique par les métaux des vaches laitières soumises aux champs électromagnétiques

(Champs électromagnétiques émis par les lignes moyenne, haute et très haute tension, éoliennes, antenne relais de téléphonie mobile)

Nous avons observé que l'imprégnation toxique aux terres rares (métaux stratégiques utilisés dans les technologies, batteries...) des vaches laitières dans les exploitations témoins est très faible ou nulle pour une majeure partie des sujets, que l'imprégnation toxique moyenne aux terres rares est **7 fois plus élevée** (augmentation de 600%) dans les exploitations soumises à un risque électromagnétique élevé et connaissant des problèmes sanitaires importants.

Cette étude montre une corrélation entre l'état sanitaire des exploitations agricoles, dont les vaches font l'objet d'imprégnation toxique aux terres rares et l'environnement électromagnétique.

L'hypothèse est simple : la contamination aux métaux (terres rares) est potentialisée par les champs électromagnétiques (effet antenne)

Évolution clinique

- > Augmentation des effets de l'intoxication chronique par les métaux et de la sensibilité aux champs électromagnétiques
- > Apparition de symptômes dermatologiques, neurasthéniques (fatigue chronique)
- > Syndrome d'électro-hypersensibilité (intolérance aux champs électromagnétiques)
- > Maladies chroniques et cancers

ALERTE SANITAIRE

L'augmentation parallèle des champs électromagnétiques (éoliennes, 5G...) et de l'utilisation de métaux à fort pouvoir magnétique (terres rares, métaux paramagnétiques) pose la question d'un impact sanitaire majeur à venir.



COMMUNIQUÉ Décembre 2021
« IMPACT DE LA CONTAMINATION AUX TERRES RARES ET DES CHAMPS ÉLECTROMAGNÉTIQUES DANS LES EXPLOITATIONS DE VACHES LAITIÈRES »

ETUDE

IMPACT DE LA CONTAMINATION AUX TERRES RARES ET DES CHAMPS ÉLECTROMAGNÉTIQUES DANS LES EXPLOITATIONS DE VACHES LAITIÈRES

ETUDE RÉALISÉE EN AOÛT 2020

Suite aux résultats des premières analyses toxicologiques de poils de vaches laitières dans les exploitations agricoles de Philippe Marchandier à Mazinghien (59), de Muriel et Didier Potiron et de Céline Bouvet à Nozay (44) et de Stéphane Le Béhec à Allineuc (22), toxSeek urgence (Association loi 1901 du groupe toxSeek) a décidé d'engager une étude type cas-témoin sur l'imprégnation toxique aux terres rares d'exploitations agricoles soumises à des champs électromagnétiques importants.

L'objectif était de rechercher :

- d'une part, s'il existe une relation, pour une vache laitière, entre le fait d'être élevée dans une exploitation à risque électromagnétique élevé et une imprégnation toxique aux terres rares
- d'autre part, de déterminer si l'existence de cette relation peut être corrélée avec une diminution de la productivité des animaux étudiés et une ou des pathologies animales.

Nous avons inclus 10 exploitations agricoles en Bretagne, dans l'Aisne, dans l'Orne :

- 5 exploitations agricoles (totalisant 40 vaches laitières dépistées) connaissant des problèmes sanitaires importants (baisse de productivité, dermatites, avortement, décès inexplicables et/ou problèmes comportementaux) dans un environnement à risque électromagnétique élevé (présence à proximité d'éoliennes, lignes à moyenne et haute tension et/ou d'antennes relais de téléphonie mobile...)
- 5 exploitations agricoles témoins, (totalisant 40 vaches laitières dépistées) sans problème sanitaire dans un environnement à risque électromagnétique faible (absence d'éolienne, de ligne à haute tension et d'antenne relais de téléphonie mobile)

Des analyses toxicologiques dépistant 49 métaux, métaux lourds et terres rares sur les poils de vaches des 80 sujets ont été réalisées (technologie ICP-MS).

Que sont les terres rares ?

Les terres rares sont des métaux utilisés dans les technologies et les énergies renouvelables : écrans plats, leds, ordinateurs portables, téléphones portables, batteries, aimants permanents mais aussi dans certains médicaments, pesticides et produit de contraste IRM. Les terres rares ont des propriétés magnétiques (de 20 à 100 fois supérieur à un aimant classique).

Ces métaux sont de plus en plus utilisés et ne font pas l'objet de retraitement ou de recyclage.



COMMUNIQUÉ - Décembre 2021
« IMPACT DE LA CONTAMINATION AUX TERRES RARES ET DES CHAMPS ÉLECTROMAGNÉTIQUES DANS LES EXPLOITATIONS DE VACHES LAITIÈRES »

Conclusions du comité scientifique toxSeek

Nous avons observé :

- que l'imprégnation toxique aux terres rares des vaches laitières dans les exploitations témoins est très faible ou nulle pour une majeure partie des sujets.
- que l'imprégnation toxique moyenne aux terres rares est 7 fois plus élevée dans les exploitations soumises à un risque électromagnétique élevé et connaissant des problèmes sanitaires importants.

Cette étude montre une corrélation entre l'état sanitaire des exploitations agricoles, dont les vaches font l'objet d'imprégnation toxique aux terres rares, et le risque électromagnétique.

Le poil de vache peut être utilisé comme matrice biologique pour mettre en évidence le bio-marqueur de la contamination aux terres rares soumise aux champs électromagnétiques.

En complément

Cette contamination a été aussi trouvée dans le cadre d'analyses toxicologiques de métaux, chez l'homme, dans la matrice cheveu, dans d'autres contextes : cluster de cancers pédiatriques à Sainte Pazanne, personnes souffrant d'électro-hyper-sensibilité.

L'hypothèse de toxSeek

La contamination aux métaux (terres rares) est potentialisée par les champs électromagnétiques (effet antenne)

Contamination aux métaux (terres rares) + Champs électromagnétiques

- > Augmentation des effets et de la sensibilité (par leurs propriétés magnétiques, les terres rares interagissent avec les champs électromagnétiques)
- > Apparition de symptômes dermatologiques, neurasthéniques, maladies chroniques...

Le défi sanitaire

L'augmentation des champs électromagnétiques (domestique, 5G, éolienne...) couplée à une contamination aux terres rares va-t-elle devenir un problème de santé environnementale majeur?

Document : Communiqué-toxSeek.pdf, page 5 sur 5



COMMUNIQUÉ - Décembre 2021
« IMPACT DE LA CONTAMINATION AUX TERRES RARES ET DES CHAMPS ÉLECTROMAGNÉTIQUES DANS LES EXPLOITATIONS DE VACHES LAITIÈRES »

QUI EST TOXSEEK ?

(toxseek.fr - toxseek-urgence.org)

Née de la rencontre entre un docteur en pharmaco-toxicologie, un chimiste, un spécialiste de la santé publique et un entrepreneur spécialisé en haute technologie, toxSeek est un projet de santé environnementale révolutionnaire.

LE GROUPE TOXSEEK

Une vision différente, une vision sociétale de l'entreprise

- Un laboratoire d'analyses toxicologiques (Haute technologie (LC-QTOF, ICP-MS, GC-MS) - Biologiste médical - Contrôle qualité externe QMEQAS (polluants inorganiques) - Méthodologie validée scientifiquement)
- Une société : toxSeek S.A.S (Prescription par réseau médical et professionnel, Innovation scientifique ouverte au grand public)
- Une association : toxSeek urgence (Actions citoyennes ciblées, projets associatifs pour l'information et l'éducation, programmes de recherche, études scientifiques)

LE COMITÉ SCIENTIFIQUE TOXSEEK

Des scientifiques hautement qualifiés, de réputation internationale

Dr Nourédine SADEG (Président) (Docteur en Pharmacie, Docteur en Toxicologie, membre de la SFTA, membre du TIAFT, expert près la Cour d'Appel)

Dr Hafid BELHADJ-TAHAR (Docteur en médecine, DES en oncologie, DEA en radio-pharmacologie, DU de pharmacocinétique, Docteur en chimie, DU de toxicologie au travail, DU d'alcoologie) - Président de l'Association Française pour le Progrès de la Recherche Médicale (AFPAMED), Expert auprès de l'Agence nationale de sécurité sanitaire des aliments, de l'environnement et du travail (ANSES, Paris) : 2008-2014)

Dr GuangHua YANG (Master et Ph.D en Biochimie et Thérapie génétique, Vice-Président de l'association de Biotechnologie de Shanghai et association des spécialistes du programme de global experts. Vice-directeur du comité des métastases tumorales de l'association anti-cancer et de la fondation de science populaire de Shanghai pour la prévention et le traitement du cancer)

Dr Alain PAUMIER (Docteur en médecine du travail - Epidémiologiste - Méthodologiste)

M. Florent BROUSSE (Expert en biotechnologies. Réalisation de plusieurs centaines d'expertises judiciaires et d'une dizaine de publications)

Pour nous contacter :

Matthieu Davoli
co-fondateur toxSeek et Président toxSeek urgence
matthieu.davoli@toxseek.com

01 30 37 11 11

Contact presse : <https://toxseek-urgence.org/fr/contact#press>

Export généré le 21/03/2022 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 14/02/2022 et le 17/03/2022

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@68 - talon pascal

Date de dépôt : Le 22/02/2022 à 16:38:50

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : opposition aux nouveaux parcs éoliens de la cerisaie et du fourris

Contribution :

Vu que la densité des parcs éoliens en exploitations à coté de mon habitation est importante . En effet je me situe à proximité immédiate des parcs éoliens du teillat et de périgné et en visuelle de ceux la tourette1 et tourette 2,de lusseray et de paizay le tort soit 25 éoliennes . Je m oppose donc à la construction des nouveaux parcs éoliens de la cerisaie et du fourris, ainsi qu'a toute autre construction de parc éolien dans le sud deux sevres.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@69 - HELENE - Celles-sur-Belle

Date de dépôt : Le 22/02/2022 à 16:56:04

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : INEO ATLANTIQUE - Centre de Travaux de Celles sur Belle - Soutien projet éolien la Cerisaie

Contribution :

Monsieur Le Commissaire Enquêteur,

Notre Société, spécialisée dans le génie civil et le câblage des réseaux, emploie actuellement 100 salariés.

Une part importante de notre activité est liée au développement de l'Energie éolienne dans les départements des Deux-Sèvres, Vienne, Charentes et Charente Maritime.

Les politiques et réglementations issues, entre autres, du Grenelle de l'environnement, nous incitent fortement, nous les entreprises, à tendre vers un équilibre entre les trois volets que sont le social, l'environnemental et l'économique.

Ainsi, le projet de la Ferme Eolienne du Cerisaie entre parfaitement dans cette dynamique.

Développer le parc éolien c'est :

-Avancer vers le développement des énergies renouvelables pour prévenir des effets de gaz à effet serre. Il apparaît important de favoriser une dynamique de progression régulière de parcs éoliens afin d'atteindre ces objectifs auxquels ils contribuent. Cette énergie participe grandement à l'autonomie énergétique de la Nation, en nous affranchissant des tensions géopolitiques liées à l'approvisionnement en ressources fossiles avec d'autres pays.

-un projet d'installation et d'exploitation de 8 éoliennes éloignées des zones de protection environnementales sensibles et des monuments historiques.

-16 000 foyers alimentés en électricité sans émission polluante,

-La Ferme Eolienne du Cerisaie est conçue pour être efficace dans sa production électrique et son respect des richesses et contraintes locales. Eolienne d'une puissance de 4,2 MW

-24.1 GWh : la production totale annuelle du projet éolien

•Favoriser le développement économique et l'emploi. Ces travaux de génie civil sont réalisés par des entreprises de Travaux Publics comme la mienne. A l'heure où ces dernières souffrent d'un ralentissement de l'activité, cette opportunité pourrait permettre de maintenir des emplois voire d'en développer. Des retombées économiques pour les entreprises locales. Des emplois locaux seront créés durant toute l'exploitation.

C'est pourquoi, en tant qu'employeur et entrepreneur, j'apporte mon soutien plein et entier au projet de la Ferme Eolienne du Cerisaie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Commissaire Enquêteur, l'expression de ma haute considération.

ANTOINE DEBENEST

Pièce(s) jointes(s) :

Document : 22.02.22 SOUTIEN PARC EOLIEN CERISAIE -AD.pdf, page 1 sur 2



Mairie de Celles sur Belle
A l'attention de Monsieur Jean-Yves LUCAS
1 Avenue de Limoges
79370 CELLES SUR BELLE

Objet : Soutien au projet éolien

Celles sur Belle, le 22 Février 2022

Monsieur Le Commissaire Enquêteur,

Notre Société, spécialisée dans le génie civil et le câblage des réseaux, emploie actuellement 100 salariés.

Une part importante de notre activité est liée au développement de l'Energie éolienne dans les départements des Deux-Sèvres, Vienne, Charentes et Charente Maritime.

Les politiques et réglementations issues, entre autres, du Grenelle de l'environnement, nous incitent fortement, nous les entreprises, à tendre vers un **équilibre entre les trois volets que sont le social, l'environnemental et l'économique**.

Ainsi, le projet de la Ferme Eolienne du Cerisaie entre parfaitement dans cette dynamique.

Développer le parc éolien c'est :

- **Avancer vers le développement des énergies renouvelables pour prévenir des effets de gaz à effet serre. Il apparaît important de favoriser une dynamique de progression régulière de parcs éoliens afin d'atteindre ces objectifs auxquels ils contribuent.** Cette énergie participe grandement à l'autonomie énergétique de la Nation, en nous affranchissant des tensions géopolitiques liées à l'approvisionnement en ressources fossiles avec d'autres pays.
- **un projet d'installation et d'exploitation de 8 éoliennes** éloignées des zones de protection environnementales sensibles et des monuments historiques.
- **16 000 foyers alimentés en électricité** sans émission polluante,

INEO Atlantique
EQUANS France- Villes et territoires Connectés
Agence Réseaux Vienne Deux-Sèvres – Centre de travaux de Celles sur Belle
2 Route des Vallées – Bonneuil de Verrines – 79370 CELLES SUR BELLE
Tél : + 33 05 49 32 97 97
engie-solutions.com

Ineo Atlantique - SNC au capital de 1 202 281,50 euros - RCS Nantes 414 799 296 – TVA INTRACOM FR 32 414 799296

Document : 22.02.22 SOUTIEN PARC EOLIEN CERISAIE -AD.pdf, page 2 sur 2



- La Ferme Eolienne du Cerisaie est conçue pour être efficace dans sa production électrique et son respect des richesses et contraintes locales. **Eolienne d'une puissance de 4,2 MW**
- **24.1 GWh : la production totale annuelle du projet éolien**
- **Favoriser le développement économique et l'emploi.** Ces travaux de génie civil sont réalisés par des entreprises de Travaux Publics comme la mienne. A l'heure où ces dernières souffrent d'un ralentissement de l'activité, cette opportunité pourrait permettre de maintenir des emplois voire d'en développer. Des retombées économiques pour les entreprises locales. **Des emplois locaux seront créés durant toute l'exploitation.**

C'est pourquoi, en tant qu'employeur et entrepreneur, j'apporte mon soutien plein et entier au projet de la Ferme Eolienne du Cerisaie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Commissaire Enquêteur, l'expression de ma haute considération.

Antoine DEBENEST
Responsable d'Affaires Principal

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Antoine DEBENEST', written over a horizontal line.

INEO Atlantique
EQUANS France- Villes et territoires Connectés
Agence Réseaux Vienne Deux-Sèvres – Centre de travaux de Celles sur Belle
2 Route des Vallées – Bonneuil de Verrines – 79370 CELLES SUR BELLE
Tél : + 33 05 49 32 97 97
engie-solutions.com

Ineo Atlantique - SNC au capital de 1 202 281,50 euros - RCS Nantes 414 799 296 – TVA INTRACOM FR 32 414799296

Export généré le 21/03/2022 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 14/02/2022 et le 17/03/2022

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@70 - Jean-Pierre - Brioux-sur-Boutonne

Date de dépôt : Le 23/02/2022 à 10:58:09

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis favorable

Contribution :

Avis favorable au projet d'extension, il vaut mieux mettre des éoliennes là où il y en a déjà que de faire des nouveaux parcs.

Les éoliennes déjà construites ne me dérangent pas.

Il faudrait juste trouver un moyen de diminuer le clignotement la nuit

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@71 - Mignot Anne - Fontivillié

Date de dépôt : Le 23/02/2022 à 12:42:10

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis parc éolien La Cerisaie

Contribution :

Je suis contre cette implantation de parc éolien qui nécessite des tonnes de béton dans le sol, pollue le paysage et détruit l'environnement.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@72 - Dubray Madeleine - Saint-Vincent-la-Châtre

Date de dépôt : Le 23/02/2022 à 19:18:01

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : avis défavorable au projet du parc éolien La Cerisaie

Contribution :

Je donne un avis défavorable au projet du parc éolien La Cerisaie pour les raisons suivantes:

-saturation visuelle dans le département des Deux-Sèvres

-dénaturation des paysages

-installation des parcs éoliens trop proche des villages et de ses habitants: ayant pour conséquences, le bruit et des incidences sur la santé

-méthode agressive et mensongère des promoteurs

-mépris des avis des élus locaux et des habitants

-biodiversité en danger

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@73 - forget philippe - Lezay

Date de dépôt : Le 24/02/2022 à 10:23:53

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Projet éolien la Cerisaie

Contribution :

Avis défavorable pour ce projet éolien à la Cerisaie. Nous sommes déjà envahis par ces parcs éoliens qui saturent notre horizon de jour comme de nuit pour une moindre production qui ne sert que des intérêts privés. Ces parcs détruisent notre environnement aérien et en sous sol, Les hommes, les animaux, donc la flore sont fortement perturbés par les ondes que provoquent ces éoliennes. De nombreux témoignages d'agriculteurs, d'éleveurs, d'habitants qui subissent déjà ces parcs le prouvent.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

E74 - Willy Chaigneau

Date de dépôt : Le 24/02/2022 à 13:33:24

Lieu de dépôt : Par email

Contribution :

Bonjour madame , Mr je suis : contre!! toutes nouvelles éoliennes ☹☹☹ dans le département des deux Sèvres . Cdt

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@75 - FLACONNECHE Frédéric - Sainte-Eanne

Date de dépôt : Le 24/02/2022 à 15:13:15

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis défavorable

Contribution :

J'émet un avis totalement défavorable à ce projet car même si je ne suis pas dans l'environnement proche de ce futur parc, ce type d'implantations se multiplie juste pour l'enrichissement des constructeurs. Ca se saurait si l'éolien était rentable pour le contribuable. De plus, les Deux-Sèvres ont déjà largement contribué. Donc stop au dictat d'une soi-disant écologie qui pour le coup n'en a que le nom.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@76 - FLACONNECHE Anne-marie - Sainte-Eanne

Date de dépôt : Le 24/02/2022 à 15:14:22

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis défavorable

Contribution :

J'émet un avis totalement défavorable à ce projet car même si je ne suis pas dans l'environnement proche de ce futur parc, ce type d'implantations se multiplie juste pour l'enrichissement des constructeurs. Ca se saurait si l'éolien était rentable pour le contribuable. De plus, les Deux-Sèvres ont déjà largement contribué. Donc stop au dictat d'une soi-disant écologie qui pour le coup n'en a que le nom.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@77 - LABORDE Charly - Périgné

Date de dépôt : Le 24/02/2022 à 15:50:04

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Non au projet de ce nouveau parc éolien

Contribution :

Monsieur le Commissaire Enquêteur Jean-Yves LUCAS,

J'ai 20 ans et j'habite à Périgné depuis mes 5 ans.

Je me rappelle encore de l'actualité « des éoliennes à Périgné » survenue à la fin de mon école primaire. Pour notre commune, ce fut avec plaisir d'accueillir ces quelques éoliennes.

Cependant, au fil des années, j'ai pu voir avec mes ami·e·s et ma famille, une augmentation significative de ces éoliennes.

On nous apprend, que ces dernières contribuent au développement durable en matière d'énergie. Malheureusement, la mise en place de ces installations, de leurs maintiens et de leurs démantèlements (future), endommagent gravement nos écosystèmes et notre terroir. En effet, on se retrouve aujourd'hui avec une vingtaine d'éoliennes aux alentours de Celles-sur-Belle, Périgné et Saint-Romans-lès-Melle.

D'après Monsieur DEBENEST, qui travaille dans une société spécialisée dans le « génie civil et le câblage des réseaux », cette énergie électrique profite à « 16 000 foyers ». Néanmoins, mes parents, voisins et concitoyens ne voient pas leurs facture d'électricité baisser mais augmenter. Je me demande alors quelle est l'utilité de ce nouveau parc éolien.

J'habite à proximité d'une de ces éoliennes et je peux vous assurer monsieur le Commissaire Enquêteur qu'il y a des nuisances sonores.

On peut également parler de nuisances lumineuses. En effet, la nuit en tombée on peut observer cette guirlande de lumières rouges sur notre Pays Mellois. Il faut également savoir que cette chaîne d'éoliennes perturbe grandement la migration des oiseaux et donc notre écosystème. Il faut alors préserver nos campagnes afin de garantir un bel avenir pour les générations futures.

J'ai 20 ans et j'habite à Périgné depuis mes 5 ans et je suis contre ce parc éolien La Cerisaie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur Jean-Yves LUCAS, mes salutations les plus respectueuses.

LABORDE Charly

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@78 - Gautronneau Monique

Date de dépôt : Le 24/02/2022 à 15:52:52

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Doléances

Contribution :

Stop : trop c'est trop !!!

J' habite Montigné , un Joli village avec beaucoup de souterrains , cavités cerné d' Eoliennes , et , depuis que ces machines tournent je souffre d'acouphènes . Personne ne parle d'effets indésirables mais côté Pub : une énergie Verte donc Propre : ça me dérange , moi qui suis très Nature . Nous allons laissé aux générations futures des Marguerites Géantes , des Méga Piscines de Béton féraillées , des Pales désuètes à ne pas s'avoir les recycler , des Matériaux rares dont on déplacent des Populations . Outre très Aléatoire cette Electricité . Ma Philosophie , l'économie de l'énergie c'est celle qu'on utilise pas . Bien trop d'inutilité .

La Bonne Fée Electrique s'est - elle transformée en Vent Foireux ?

Merci d'avoir pris connaissance de mon écrit .

Salutation

Monique Gautronneau

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@80 - Chambaretaud Didier

Date de dépôt : Le 25/02/2022 à 09:49:45

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Opposition complète

Contribution :

Un projet coûteux, qui augmentera la production de Gaz à Effet de serre, réduira nos capacités globales de production d'électricité et donc augmentera les prix.

En outre projet contraire à la qualité de l'environnement: bruit, pollution visuelle et infrastructure non recyclable.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@81 - Chanclu Virginie - Saint-Romans-lès-Melle

Date de dépôt : Le 25/02/2022 à 14:33:19

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Parc éolien la cerisaie avis d'une habitante de Etrochon

Contribution :

Il y a déjà un très grand nombre d'éoliennes sur la zone autour de chez moi. Outre la perte de valeur foncière que nous avons subi avec l'installation de toutes ces éoliennes qui sont si près de chez nous, les habitants d'etrochon ont également à subir des nuisances visuelles:

- de jour : où que lon se promène on a des éoliennes dans le champ de vision,

Et j'ai même les pales qui se projettent sur le mur de ma salle à manger quand le soleil se couche derrière elles : bel effet stroboscope dont je me passerai bien.

- de nuit : ça clignote tellement tout autour qu'on se croirait dans un aéroport.

Et comme si cela ne suffisait pas, nous sommes également victimes des nuisances de leur bruit ; on les entend à chaque fois que nous sommes sous le vent des unes ou des autres (ce qui est le cas quasiment toute l'année) ; ce bruit est particulièrement désagréable la nuit ; difficile de ne pas les entendre quand on dort fenêtre ouverte une bonne partie de l'année.

Nous habitons la campagne pour être au calme , et plus ça va, plus nous avons de désagréments à cause de la prolifération des éoliennes qui enrichissent certains au détriment des habitants qui vivent à proximité.

Je ne suis pas contre l'éolien mais je ne trouve pas normal qu'on en installe autant à proximité des maisons et sur une zone aussi réduite.

Les éoliennes qui sont en étude sont encore plus proche de ma maison et encore plus dans mon champ de vision direct. Si cela se fait, je vais subir encore plus de bruit et de désagréments que maintenant.

Je vous demande donc instamment de bien vouloir respecter et préserver la tranquillité des habitants d'etrochon auxquels ces éoliennes supplémentaires vont encore nuire, et par conséquent, de ne pas laisser ce projet d'éoliennes supplémentaires se réaliser.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@84 - suire olivier - Saint-Coutant

Date de dépôt : Le 26/02/2022 à 09:26:11

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : avis défavorable

Contribution :

Je suis défavorable à ce projet et surtout à cette façon de produire de l'électricité qui est intermittente. Ces machines favorisent la production de gaz donc notre dépendance énergétique à l'égard de pays qui peuvent devenir nos ennemis du jour au lendemain. Plus nous misons dessus, plus nous nous asservissons au bon vouloir de certains dictateurs. En clair ces aérogénérateurs enrichissent les chinois, la Russie, le Qatar, que des pays en total décalage avec nos valeurs humaines et environnementales.

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@85 - Thomas - Brioux-sur-Boutonne

Date de dépôt : Le 27/02/2022 à 21:41:14

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Contre l'installation de nouvelles éoliennes

Contribution :

Où va cette énergie ??? Certainement pas pour nous en plus. Double peine.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

E86 - Jacky Joselon

Date de dépôt : Le 28/02/2022 à 16:53:01

Lieu de dépôt : Par email

Objet : Monsieur le Commissaire-Enquêteur

Contribution :

---Monsieur le Commissaire-Enquêteur Représentant un groupe de Parapentiste (le seul en 79) Nous sommes pour les projets éoliens dans cette zone de CERISAIE

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@87 - Evelyne - Périgné

Date de dépôt : Le 01/03/2022 à 23:40:09

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Projet éolien de la cerisaie de Périgné

Contribution :

Habitante de Périgné depuis ma naissance, née à Melle, je ne peux plus supporter de voir notre paysage ainsi transformé. Je n'ai rien contre les énergies renouvelables, mais trop c'est trop. A quoi ressemble le paysage du Pays Mellois, on ne voit que des éoliennes tournées, de tout les côtés, je suppose que nous sommes un territoire favorable au vent mais nous n'en pouvons plus, partout ou l'on regarde à l'horizon nous ne voyons que des éoliennes. Je pense que nous avons bien œuvrés pour l'éolien et cela suffit. Nous entendons continuellement tourné les éoliennes, quoi que l'on en dise on les entend, de mon jardin on a l'impression d'entendre un petit avion tournoyé sans cesse mais non c'est l'éolienne. En plus on nous annonce une hauteur encore plus grande. J'ai déjà du mal par grand vent à capter certaine canaux de TV.

Donc je suis contre l'installation de nouvelle éolienne sur notre commune, nous avons déjà œuvré pour les énergies renouvelables que d'autres communes hors pays Mellois s'en charge, la région nouvelle aquitaine a un territoire immense il y a de la place ailleurs.

Avec mes remerciements pour votre lecture

Evelyne

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@88 - CHARRON BRUNO - Périgné

Date de dépôt : Le 02/03/2022 à 19:01:14

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : avis défavorable au projet éolien

Contribution :

Mr le commissaire enquêteur,

Je suis défavorable à ce projet éolien pour de nombreuses raisons, en voici quelques unes :

Il y a déjà de nombreuses éoliennes dans le Mellois, nous pouvons voir chaque jour à quel point elles ont transformé notre paysage. Elles sont visibles à des kilomètres à la ronde et les prochaines, à 180 m de hauteur, le seront encore plus. La nuisance visuelle le jour, lumineuse la nuit et sonore (je les entends dans mon jardin) sera donc encore accentuée si ce nouveau parc est construit.

On nous explique qu'il s'agit d'une énergie du futur, mais dans ces conditions la démocratie n'est pas notre futur puisque le Préfet peut s'opposer à l'avis du Conseil Municipal de la Commune d'implantation des éoliennes.

On entend parfois que si on ne veut pas d'éoliennes, c'est qu'on préfère les centrales nucléaires... ce qui est faux ! On a les deux et je pense qu' on continuera à avoir les deux. J'imagine mal une énergie "intermittente", qui nécessite des centrales thermiques pour compenser, remplacer le nucléaire (ce serait trop beau)

Je préférerais qu'on investisse beaucoup plus qu'aujourd'hui dans la sobriété énergétique (isolation des bâtiments) , dans l'efficacité énergétique (consommation des appareils) et dans la recherche, notamment sur le stockage de l'énergie.

Malheureusement, ces investissements sont insuffisants, on préfère " privatiser" l'énergie (les promoteurs d'éoliennes disent merci) ce qui nuit au plus grand nombre et profite à quelques uns.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@89 - Raphael - Celles-sur-Belle

Date de dépôt : Le 02/03/2022 à 22:58:03

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : parc éolien la cerisaie

Contribution :

Habitant à proximité de ce projet , je suis entièrement contre , car je pense que nous avons fortement participer à l'implantation des éoliennes sur notre territoire. De plus , le rapport de production d'une éolienne est très faible. Nous ne savons pas ,les recycler!!!! Et l'impact visuel assez important dans ce secteur géographique.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@90 - ERIC - Celles-sur-Belle

Date de dépôt : Le 03/03/2022 à 11:14:42

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis défavorable sur le parc éolien "la cerisaie"

Contribution :

Je m'oppose à l'implantation du parc éolien la cerisaie. Le mellois est déjà surchargé d'éoliennes. Bien vouloir prendre en compte le guide des bonnes pratique des projets éoliens mellois en poitou pour vous apercevoir que nous sommes de bon élèves en matière " d'énergie renouvelable" mais que trop c'est trop.

Cordialement.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@91 - BOURREAU Françoise

Date de dépôt : Le 03/03/2022 à 13:43:56

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis défavorable au parc de la Cerisaie

Contribution :

Monsieur le commissaire enquêteur

Malgré les recommandations d'Eurobats ,Volkswind met en danger le maintien de la biodiversité et notamment des chauves-souris.

Volkswind a t-il demandé une dérogation pour destruction d'espèces protégées et ce document figure t-il au dossier?

La loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité de la nature et des paysages stipule que « la séquence Éviter Réduire Compenser doit être menée en visant un objectif d'absence de perte nette de biodiversité, voire un gain de biodiversité « .

Volkswind dans ce dossier contourne la loi .

Pour toutes ces raisons je donne un avis défavorable à ce projet .

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@92 - MASSE Michel - Salles

Date de dépôt : Le 04/03/2022 à 17:18:37

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Projet parc éolien La Cerisaie

Contribution :

Dès l'origine d'un projet, la rétention d'informations au profit des administrés est flagrante, savamment et sournoisement entretenue par le promoteur et les autorités régionales, départementales et locales. Cette « Omerta », véritable déni de démocratie, intervient d'une part parce que ces projets, générateurs d'énormes profits pour les promoteurs, mais cependant négligeables pour les communes, veulent absolument voir le jour, car cautionnés par nos dirigeants.

Chacun sait pourtant que l'éolien ne permettra pas de réduire les émissions de gaz à effet de serre, bien au contraire !

Cette énergie présentée comme renouvelable, propre et verte, génère en fait des nuisances considérables pour l'homme, les animaux, la biodiversité et la préservation de nos territoires.

Hormis une concertation simpliste sous forme de présentation faite par le promoteur vantant uniquement les aspects positifs de ce type d'énergie et un relais volontairement minimaliste de la part des collectivités locales, rien ne permet de se faire une idée précise sur le sujet afin de prendre position en tant que premiers concernés et citoyens responsables de notre avenir.

Je dis :

NON au développement de l'éolien car nous ne sommes pas informés honnêtement sur les contraintes d'exploitation, les impacts avérés sur l'environnement et ses effets néfastes sur la santé des riverains et des êtres vivants,

NON au scandale environnemental engendré par cette spéculation financière incontrôlée, mais subventionnée,

NON à la mainmise des promoteurs et investisseurs privés éoliens qui piège les élus et la population,

NON à l'alliance d'une pseudo écologie et de l'affairisme multinational aux dépens de nos valeurs rurales,

NON au mitage et à la saturation du paysage, à la confiscation de nos terres et de notre patrimoine,

NON à la pollution visuelle et à l'encerclement. Les Deux-Sèvres totalisent à elles seules 51 % de l'éolien de la Nouvelle Aquitaine,

NON à ces programmes industriels dévastateurs de notre environnement, de nos valeurs et de notre identité,

NON au déversement de milliers de tonnes de bétons (socles) et de câbles électriques dans le sous sol de nos campagnes. Ces câbles et socles seront notre héritage inconsciemment consenti aux générations futures ...

NON à la baisse de la valeur immobilière de nos biens (10 à 30% en moyenne).

NON au coût exorbitant de ces projets inutiles qui seront répercutés sur nos factures d'électricité.

On nous dit :

- «Diminution des rejets de gaz à effet de serre » : NON. L'intermittence des éoliennes augmente ces émissions à cause du soutien obligatoire de centrales thermiques à gaz et à charbon comme en Allemagne.

- «Accroissement de la sécurité d'approvisionnement » : NON. Disponibilité fantaisiste et non stockable.

- «Réduction du coût de l'électricité » : NON. Le courant, acheté prioritairement et obligatoirement,

est payé aux producteurs deux à sept fois plus chers. Ce coût étant répercuté sur les usagers via la taxe spécifique CSPE (contribution au service public de l'électricité) et consultable sur nos factures.

- «Création d'emplois » : NON. La main d'œuvre, généralement importée car moins chère, se déplace au gré des chantiers de montage.

- «Protection des paysages, du patrimoine historique et celui des particuliers » : NON. Le patrimoine historique et les paysages sont massacrés partout en France. Moins-values de 10 à 30% sur les maisons des riverains dans un rayon de plusieurs kilomètres.

- «Relance de l'emploi local » : NON. Qui, parmi nous, connaît quelqu'un qui travaille sur les éoliennes ? Pire ! Qui, parmi nous, connaît quelqu'un qui connaît quelqu'un qui travaille sur les éoliennes ?

Il ne faut pas que la France s'enfonce plus dans la dépendance énergétique comme nous le prouvent les événements d'actualité avec la Russie.

J'émet un avis défavorable sur ce projet.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage :

intervention développée qui dans mon PV nécessitera une réponse individuelle argumentée...

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@93 - Moïse

Date de dépôt : Le 05/03/2022 à 18:52:37

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Arguments contre l'installation d'éoliennes

Contribution :

Bonjour,

J'habite à Montigné, où nous avons déjà plusieurs parcs éoliens nous entourant. Il y a des territoires qui en sont dépourvus. pourquoi ne pas y en installer.

Je dénonce un business mis en place par des promoteurs. Car le motif de l'écologie n'est pas recevable, il faut en effet une grande quantité de béton, qui restera sur place même après un éventuel démantèlement en fin de vie. De plus, le recyclage n'est pas assuré. Ajoutons à cela l'augmentation du prix de l'électricité qui en découle. Et enfin, pourrons nous satisfaire la demande grandissante de courant, entre autre pour le parc automobile électrique prévu. Le bilan carbone n'est pas souvent à la hauteur de ce que l'on veut bien nous faire croire.

Le mieux c'est de ne pas produire d'énergie inutile, par exemple ; l'éclairage intempestif des magasins, des rues (diminuer le temps d'éclairage) ne pas installer des lampadaires en pleine campagne, l'éclairage des stades pour l'entraînement d'une poignée de personnes, le chauffage dans des salles de réunion (qui ne vont durer qu'une heures ou deux) là aussi pour quelques personnes, bien souvent 3 ou 4. Rien que pour ces derniers exemples dans un rayon de 10 km autour de chez nous cela se produit plusieurs fois par semaine, (j'ai été membre de plusieurs associations). Je finirai par une constatation : les personnes qui sont pour les éoliennes bien souvent n'en n'ont pas autour d'eux.

Merci de votre attention.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@94 - JAGOUX Sylvie - Celles-sur-Belle

Date de dépôt : Le 05/03/2022 à 19:05:23

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :AVIS DÉFAVORABLE AU PARC DE LA CERISAIE

Contribution :

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Nous nous opposons à ce projet supplémentaire d'installation d'éoliennes. Nous habitons sur les hauteurs de Celles sur Belle et le soir, étant sur notre terrasse, nous avons la malchance de voir 28 éoliennes s'illuminer les unes après les autres. Un vrai gâchis. Pour ceux qui, comme nous, aimons bien regarder les étoiles le soir venu. Cela devient pénible !

A quoi servent toutes ces éoliennes qui ne fonctionnent pas dès que le vent cesse de souffler ! Et comment expliquer le fait que, lorsqu'il y a très peu de vent, sur un exemple de 6 éoliennes les unes à côté des autres en quinconce, elles tournent mais ne sont pas toutes tournées dans la même direction ? Etrange non ?

Le sud Deux-Sévrien est déjà trop encombré de ces « moulins » qui ne servent à rien, juste à éclairer quelques ampoules !!! (Regardez votre dernière facture : 7.1 % de l'énergie renouvelable comprend déjà 5.6% d'hydraulique, donc les 1.5 % restants correspondent à l'éolien et le photovoltaïque !)

L'éolien enrichi toujours les mêmes et dévalorise le patrimoine des riverains de ces mastodontes, sauf, bien sûr, aux propriétaires fonciers à qui on promet monts et merveilles, un beau pactole, mais qui ne sauront pas quoi faire du béton enfoui dans leurs terres quand elle ne serviront plus à rien.

Pourquoi ne pas les installer juste devant les résidences des technocrates citadins qui décident en « haut » lieu mais qui ne se rendent pas sur place pour voir les dégâts occasionnés par l'implantation de ces « monstres » que ce soit sur la faune ou la flore (destruction de haies, de petits chemins qui perdent tous leurs charmes....)

CA SUFFIT !!!

Nous vous remercions de bien vouloir vous opposer à ce projet.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@95 - Mignot Anne - Fontivillié

Date de dépôt : Le 06/03/2022 à 15:26:25

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis parc éolien

Contribution :

Je donne un avis défavorable au projet éolien qui constituera une pollution visuelle, sonore et importera le sol de béton

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@96 - Vezien Sonia - Saint-Romans-lès-Melle

Date de dépôt : Le 06/03/2022 à 16:12:46

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis défavorable au projet du parc éolien de la cerisaie

Contribution :

J'habite à Saint Romans les Melle depuis 45 ans. Notre famille a choisi de s'installer à la campagne pour son calme, ses relations sociales, son paysage, ses dimensions humaines.

Nous ne nous sommes jamais opposé à l'éolien et nous sommes dans une dynamique de protection de l'environnement et nous essayons, au quotidien, de vivre en harmonie avec la nature.

Aujourd'hui, de notre maison, nous voyons 19 éoliennes en journée. Nous n'avons plus aucune "fenêtre" de vue sans éolienne. Notre paysage est lourdement impacté. La nuit, c'est plus de 27 points lumineux qui sont autour de notre maison. Nous ne pouvons plus profiter d'un ciel étoilé. L'été, quand nous dormons les fenêtres ouvertes, et que le vent est modéré, nous entendons les pales tourner. Ce bruit impacte notre sommeil, et donc toute notre vie quotidienne. Nos enfants ne peuvent plus dormir volets ouverts en été car les points lumineux dérangent leur sommeil. Les éoliennes ont diminué notre qualité de vie sur ce territoire que nous aimons et que nous souhaitons protéger.

Certains membres de notre village, sont victimes de l'effet stroboscopique au sein même des pièces de vie de leur maison. Cela devient tellement insupportable qu'ils envisagent de quitter ce territoire. Les éoliennes, là encore, impactent nos relations sociales.

Nous nous opposons à ce projet. STOP aux éoliennes sur notre territoire. Nous en avons assez. La communauté de commune du pays Mellois représente 1.5 % du territoire de la Nouvelle Aquitaine et nous concentrons 12% des éoliennes de la Nouvelle Aquitaine. C'est trop: STOP!!!

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@97 - Fouladoux René - Saint-Romans-lès-Melle

Date de dépôt : Le 06/03/2022 à 16:22:58

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Opposition aux parc éolien de la Cerisaie

Contribution :

Nous avons passé toute notre vie à Saint Romans les Melle. Nous sommes retraités. Nous étions exploitants agricole.

Nous trouvions l'idée des éoliennes plutôt positive. Mais au fur et mesure que le temps passe et que notre paysage se rempli de mats et de pales, nous sommes tristes. Nous trouvons que notre paysage s'est lourdement dégradé. Nous sommes cernés par ces grandes constructions qui nous font plus penser à un paysage industriel qu'un paysage de campagne.

Nous pensons que notre département, notre territoire a suffisamment d'éoliennes.

Nous nous opposons à l'installation de ce nouveau parc éolien. Il y a assez d'éoliennes autour de notre maison et dans notre campagne.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@98 - ASSOCIATION STRESSSS - Salles

Date de dépôt : Le 06/03/2022 à 18:01:07

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Projet parc éolien La Cerisaie

Contribution :

L'association STRESSSS a été créée pour s'opposer aux projets éoliens qui nous entourent mais aussi contre le principe même de cette soit-disante énergie écologique qui n'est en fait qu'une gabegie financière. Nous sommes contre ces implantations car leur impact envers les populations rurales et à proximité des sites n'est pas suffisamment pris en compte. Tout comme pour les avis des Conseils Municipaux et instances administratives locales (communautés de communes, etc.....).

La distance des 500 mètres minimum des maisons est une honte lorsque des machines de 200 mètres de hauteur s'implantent si près d'elles. La distance des 500 mètres remonte à l'époque où les aérogénérateurs ne dépassaient pas 90 mètres. Les campagnes ne doivent pas ressembler à des banlieues de villes ou à des zones industrielles. D'ailleurs, il n'existe pas en banlieues des usines de 200 mètres de haut.

En ce qui concerne les dommages causés aux populations à proximité, de nombreux cas de troubles, malaises et perturbations sur la santé sont recensés. Ils sont la conséquence, non seulement de la proximité mais surtout des phénomènes d'encerclement. Le moindre espace vierge est réquisitionné sous la pression et le miroitement de rentrées financières (tant pour les propriétaires et exploitants agricoles que pour les collectivités). D'ailleurs, le cercle vicieux est complet : il est préférable pour le promoteur de payer un loyer pendant la durée d'exploitation des machines que d'acheter le terrain car, au final, il ne sera pas tenu (ou sa filiale au capital de 1 000 Euros qui aura disparu entre temps) d'éliminer le déchet que constituera une éolienne obsolète.

On dénombre dans les Deux-Sèvres plus de la moitié des éoliennes construites en Nouvelle Aquitaine. La saturation visuelle est à son comble. L'extrême est atteint. Outre la dénaturation du paysage proche des riverains et de leur bassin de vie, c'est aussi la destruction du paysage dans son ensemble, dans des dimensions bien plus larges. On ne voit plus que les éoliennes. Elles dévorent le paysage et l'espace de vie.

L'association STRESSSS émet un avis défavorable à ce projet.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@99 - FRAPPE Estelle - Rueil-Malmaison

Date de dépôt : Le 07/03/2022 à 10:39:12

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Impact environnemental positif

Contribution :

8 éoliennes permettant de fournir de l'électricité à 16000 foyers, avec un impact environnemental de production électrique très positif (aucune émission)

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@100 - Alexandra - Sainte-Soulle

Date de dépôt : Le 07/03/2022 à 16:02:37

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Diversifier les énergies renouvelables

Contribution :

Je soutiens les projets éoliens sur l'ensemble du territoire car l'éolien est une source d'énergie très intéressante qui permet de fournir de l'électricité à de nombreux foyers sans émission polluante. Le nucléaire, le pétrole, le gaz nécessitent de très grosses infrastructures tant au niveau de la construction que de l'acheminement. De plus, ils présentent un risque de dépendance dans un contexte géopolitique instable. La situation actuelle en est malheureusement la meilleure preuve: les cours flambent et nous sommes dépendants de ces énergies fossiles. Quant aux centrales nucléaires, le monde entier tremble à nouveau devant la menace qu'elles représentent face à des puissances que l'on ne peut arrêter. L'éventualité d'une attaque aérienne ou terrestre de ces centrales nous rappelle que ce sont de véritables armes de guerre pouvant anéantir la majeure partie du monde; Malheureusement, même un dysfonctionnement technique peut nous amener à des situations bien tristes. Il faut donc diversifier les énergies et développer le parc éolien qui bien sûr aura toujours quelques détracteurs et cela s'entend, mais ne met en aucun cas la vie de quiconque en danger

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@101 - Pierre - Périgné

Date de dépôt : Le 07/03/2022 à 16:21:32

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Projet éolien

Contribution :

L'éolien est une énergie renouvelable à développer dans le cadre du développement durable: en effet, sa source de fonctionnement " le vent" est inépuisable et gratuite. de plus, contrairement aux énergies fossiles(pétrole, gaz), elle ne présente aucun risque d'explosion ou d'irradiation comme le nucléaire. Enfin une éolienne ne nécessite aucun carburant pour fonctionner et ne crée pas de gaz à effet de serre. Il faut développer cette énergie éolienne qui est d'ailleurs très encadrée.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@102 - Thierry - Périgné

Date de dépôt : Le 07/03/2022 à 16:40:49

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Projet éolien

Contribution :

Les fermes éoliennes font partie des développements énergétiques indispensables aujourd' hui pour diversifier et développer les sources d'approvisionnement en électricité. De plus, elles nous affranchissent de beaucoup d'aléas et ne sont pas polluantes au sens propres du terme car elles ne nécessitent aucun carburant et n'émettent pas de gaz à effet de serre. Les développer c'est à terme être moins dépendants des autres énergies et donc de leur coût. Il faut donc implanter de nouvelles fermes pour permettre à un maximum de foyers d'en bénéficier. Le contexte actuel confirme cette nécessité.

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@103 - Marchand Eric - Gençay

Date de dépôt : Le 08/03/2022 à 09:51:43

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Pour la création du parc éolien La Cerisaie

Contribution :

Tous les arguments pour et contre les éoliennes sont entendables et respectables. La question est a-t-on le choix ?

Plus de réacteurs nucléaires ? Renseignez-vous alors sur les capacités des missiles hypersoniques russes ou chinois (une charge nucléaire de 130 fois Hiroshima projetée sur n'importe quel endroit du globe hors d'atteinte de tout bouclier anti-missile). Que fait-on avec ce type d'engin dans les mains de dictateurs ? Un missile comme celui-ci sur la centrale de Civaux ou du Blayais et la question de la biodiversité dans les Deux-Sèvres ou la défense des chauves-souris pourrait être définitivement réglée.

Plus d'énergies fossiles ? Lisez vite alors le dernier rapport du GIEC : réduction de la disponibilité des ressources en eau et en nourriture, impact sur la santé dans toutes les régions du monde (plus grande mortalité, émergence de nouvelles maladies,...), sécheresses, dégradation de la qualité de l'air, baisse de moitié des aires de répartition des espèces animales et végétales, déplacements massifs de population, conflits armés pour l'accès aux ressources...

Plus d'énergies fossiles ? Cela veut dire aussi que l'on continue à financer l'armée de Poutine en lui laissant une facture de 100 milliards par an pour son pétrole et son gaz (soit 2 fois le budget annuel de la défense russe).

L'éolien n'est peut-être pas une panacée et comme toute innovation technologique il génère aussi ses propres impacts (principalement visuels ou sonores si je lis les différentes contributions), tout comme le développement du chemin de fer, de l'automobile, de l'électricité, de l'aviation... qui ont également eu chacun en leur temps des impacts sur nos paysages. Serions-nous pour autant prêts à y renoncer aujourd'hui ?

Si vous devez vous prononcer pour ou contre la création d'un tel parc, assurez-vous de bien mettre tous les éléments sur les plateaux de la balance.

Je suis pour la création de ce parc éolien.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@104 - lefevre marie - Melle

Date de dépôt : Le 08/03/2022 à 15:15:47

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : parc éolien de 8 éoliennes communes de st romans les melle, périgné, celles sur belle

Contribution :

Monsieur le commissaire enquêteur,

Nous vivons à 700 m des éoliennes de Mont Jarron, sur la commune de Melle (anciennement St Martin-les-Melle) au lieu-dit Négressauve. Nous avons acheté notre maison alors que le parc éolien n'était pas construit : éoliennes de 120m de haut donc en toute connaissance de cause, tout à fait favorables à l'utilisation de l'énergie renouvelable qu'est le vent.

Depuis nous avons vu construire dans notre environnement de nombreuses éoliennes, 5 sur Périgné, 4 sur Montigné, 17 autour de Paysay-le-tort et Lusserray qui illuminent la nuit de lumières rouges - les "nôtres" toutes proches éclairent en blanc.

Etant très concernés par cette proximité de l'éolien, nous pensons que TROP c'est Trop !!

Les nuisances existent pour les riverains : en ce qui concerne le parc de Mont Jarron, nous avons le bruit des pales qui est très fort lorsque le vent est au Nord (s'il souffle fort, il est vite très fatigant et on ne peut plus travailler dans le jardin) le souffle s'entend même avec le double vitrage et parfois plusieurs jours de suite.

Des "réveils" lumineux ont lieu en septembre et avril lorsque les pales de l'éolienne la plus au Sud du parc passent sur le soleil levant (entre 7h30 et 8h le matin).

Les nombreuses haies qui existaient au moment du projet du parc ont disparu. Le bruit est donc moins absorbé par la végétation. Nous avons demandé à ce que des arbres soient plantés en limite de notre jardin potager pour se protéger un peu, ce qui a été accepté et financé (notre demande était modeste) par l'exploitant après la mise en service.

Les riverains ne sont pas "compensés" pour les nuisances ; les ressources financières vont exclusivement vers les agriculteurs et les communes.

La pollution lumineuse est très importante maintenant que les autres parcs se sont déployés : les lumières rouges sont très dérangeantes. Des démarches ont eu lieu pour envisager de modifier cette pollution mais sans résultats : il s'agirait d'une législation liées à l'armée pour la circulation aérienne ??

Aussi devant la multiplication des nuisances face au grand nombres d'éoliennes dans ce secteur géographique, nous ne souhaitons pas en voir planter de nouvelles : nous pensons que le paysage est saturé en Mellois mais aussi dans les Deux-sèvres : notre département participe largement à l'effort en matière d'éolien et devrait être maintenant respecté : les paysages du Mellois en valent d'autres et sont saturés.

Aussi nous demandons à ce que cesse les implantations, que soient respectés les avis du public, écoutés les avis des très proches riverains qui ne sont pas opposés à l'éolien mais opposés à trop d'éolien qui se concentre sur un seul territoire (même si sa ressource en vent est intéressante)...

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@105 - Soubien Pauline - Saint-Romans-lès-Melle

Date de dépôt : Le 08/03/2022 à 17:05:35

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Projet éolien

Contribution :

J'habite à Etrochon, sur la commune de Saint Romans les Melle. Nous avons déjà des éoliennes autour de chez nous. Et nous sommes opposés à l'ajout de nouvelle éoliennes autour de chez nous.

Sur le principe d'une énergie renouvelable, il n'y a pas d'opposition. Néanmoins, ces installations sont loin d'être des énergies propres : le transport des éléments de construction par convoi exceptionnel, l'enfouissement des pales d'éolienne vieillissantes sans compter les nuisances pour la population et la faune...

Nous sommes contre ce projet.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

E106 - Christian Martin

Date de dépôt : Le 08/03/2022 à 17:43:55

Lieu de dépôt : Par email

Objet : Avis défavorable au projet éolien

Contribution :

Monsieur le commissaire-enquêteur, je me permets d'ajouter à ma contribution précédente un élément en pièce jointe qui met en évidence le soutien de Madame Batho, ancienne ministre de l'écologie, à des candidats aux élections départementales deux-sévriennes 2021 souhaitant un moratoire sur l'éolien dans le pays Mellois. Ce soutien venant d'une personnalité acquise à une famille politique qui promeut ce type d'énergie renouvelable, montre sa prise de conscience de la saturation éolienne de sa circonscription. Refuser ce nouveau projet est une nécessité absolue pour notre territoire. Bien cordialement. Dr Christian MARTIN 79190 Montalembert. Envoyé de mon iPhone

Pièce(s) jointes(s) :

Nos priorités pour le canton de Melle

- Créer une Convention Citoyenne Cantonale.
- Œuvrer en faveur du développement de la filière chanvre.
- Obtenir un moratoire sur l'implantation de nouvelles éoliennes sur le Mellois.
- Créer une filière légumes locale.
- Soutenir la création d'un événement culturel estival valorisant le patrimoine roman du canton.
- Poser sur les collectivités, compétences pour densifier les transports collectifs.

Nos priorités pour le département

- Déployer le plan Santé du département afin de lutter contre la désertification médicale.
- Créer des bus des services publics ou plus près des habitantes et habitants pour lutter contre les fractures numériques et sociales.
- Adapter au réchauffement climatique les bâtiments du département, à commencer par nos collèges, en végétalisant ses espaces.
- Mettre en place des solutions de logements adaptés pour nos seniors ou intergénérationnels au cœur de nos villages.
- Co-construire, pour chaque projet d'ampleur, avec les habitantes et habitants en s'appuyant sur les Conventions Citoyennes Cantonales.

Né de la suite des démarches éco-citoyennes initiées par des élections municipales, éligées des citoyens participants traditionnellement, le collectif Deux-Sèvres en transition fédère des responsables associatifs, élus et élus de terrain, citoyens et citoyens engagés pour la solidarité, la protection de la nature, le climat, le respect du vivant, les valeurs républicaines et la locale, le fédéralisme, la participation citoyenne.

Deux-Sèvres en transition

LE 20 JUIN, VOTEZ GUY-MORÉAU

Elles et ils nous soutiennent

Sylvain GRIFFAULT
Maire de Melle, Président du Comité de soutien départementale.

« Le m'engage auprès de Flavie Mourouff et de Guy Moreau. Leur candidature associe le renouvellement et l'expérience. Le projet qu'ils portent est empreint de solidarité, de citoyenneté et d'une écologie qui associe plus qu'elle ne divise. Ils sont les meilleurs candidats de notre canton pour participer à l'alternance départementale. »

Chloé GUITOT
Infirmière, 32 ans

« Le dimanche 20 juin votez pour Guy Moreau et Flavie Mourouff. Je leur apporte tout mon soutien parce que je connais leurs qualités humaines, leur attachement profond aux valeurs de progrès et de justice de l'éfficace au quotidien. Faites leur confiance comme je leur fais confiance pour défendre la santé et préparer l'avenir. »

Paul GRÉGOIRE
Acteur conseil, départementals

« Notre canton a besoin d'élus et d'élus d'écoute, accessibles et déterminés à servir les autres. Je connais bien l'engagement de Guy Moreau et Flavie Mourouff. Ils ont le sens du concret et connaissent les institutions. Ils défendent la ruralité, la morale publique, la laïcité et la République, la solidarité entre les générations, l'égalité entre les femmes et les hommes, l'économie de proximité et le respect de la nature pour l'avenir de nos enfants. Je voterai pour eux le 20 juin et vous appelle à leur apporter vos suffrages. »

Delphine BATHO
Députée des Deux-Sèvres, ancienne ministre

découvrez nos propositions sur deuxsevres-en-transition.fr

nous sommes à votre écoute, contactez-nous : melle@deuxsevres-en-transition.fr

Export généré le 21/03/2022 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 14/02/2022 et le 17/03/2022

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@107 - BARILLOT DANIEL - Melle

Date de dépôt : Le 08/03/2022 à 17:45:38

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis sur le parc éolien la Cerisaie

Contribution :

Habitant la ville de MELLE, me jugeant concerné par le projet de parc éolien projeté sur le Mellois, et malgré le nombre de machines existant, j'émet un avis très favorable au projet envisagé.

Je préfère l'énergie éolienne et l'énergie solaire à l'énergie d'origine nucléaire même si l'Union Européenne considère que cette dernière est écologiquement satisfaisante. La transition écologique que nous appelons tous de nos vœux pour limiter le réchauffement climatique ne pourra se faire que si nous développons les énergies renouvelables. Je ne partage pas du tout la position arrêtée par la Communauté de Communes Mellois en Poitou et la Municipalité de MELLE. Notre territoire est particulièrement bien positionné pour l'implantation d'éoliennes alors il est normal qu'il s'en construise ici. L'égoïsme de quelques uns ne doit pas l'emporter sur l'intérêt général.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

E109 - Christian Martin

Date de dépôt : Le 08/03/2022 à 20:50:35

Lieu de dépôt : Par email

Objet : Avis défavorable au projet éolien

Contribution :

Monsieur le commissaire-enquêteur, je me permets d'ajouter à ma contribution précédente un élément en pièce jointe qui met en évidence le soutien de Madame Batho, ancienne ministre de l'écologie, à des candidats aux élections départementales deux-sévriennes 2021 souhaitant un moratoire sur l'éolien dans le pays Mellois. Ce soutien venant d'une personnalité acquise à une famille politique qui promeut ce type d'énergie renouvelable, montre sa prise de conscience de la saturation éolienne de sa circonscription. Refuser ce nouveau projet est une nécessité absolue pour notre territoire. Bien cordialement. Dr Christian MARTIN 79190 Montalembert. Envoyé de mon iPhone

Pièce(s) jointe(s) :

Nos priorités pour le canton de Melle

- ✓ Créer une Convention Citoyenne Cantonale.
- ✓ Ouvrir en faveur du développement de la filière chènevis.
- ✓ Obtenir un moratoire sur l'implantation de nouvelles éoliennes sur le Mellois.
- ✓ Créer une filière légumes locale.
- ✓ Soulever la question d'un événement culturel estival valorisant le patrimoine roman du canton.
- ✓ Travailler sur les collectivités complémentaires pour améliorer les transports collectifs.

Nos priorités pour le département

- ✓ Déployer le plan Santé du département afin de lutter contre la désertification médicale.
- ✓ Créer des bus des services publics au plus près des habitants et habitants pour lutter contre les fractures numériques et sociales.
- ✓ Adopter ou réchauffement climatique les bâtiments du département, à commencer par nos collèges, en végétalisant les espaces.
- ✓ Mettre en place des solutions de logements adaptés pour nos seniors ou intergénérationnels au cœur de nos villages.
- ✓ Co-construire, pour chaque projet d'implémentation, avec les habitants et habitants en s'appuyant sur les Conventions Citoyennes Cantonales.

Elles et ils nous soutiennent

Sylvain GRIFFAUT
Maire de Melle, Président de Comité de habitants

« Je m'engage auprès de Florine Mouraud et de Guy Mouraud. Leur candidature associe le renouvellement et l'expérience. Le plus important est d'avoir un projet de territoire, de citoyenneté et d'une écologie qui associe plus qu'elle ne divise. Ils sont les meilleurs candidats de notre canton pour participer à l'alternance départementale. »

Chloé OUTOT
Infirmière, 22 ans

« Le dimanche 20 juin votez pour Guy Mouraud et Florine Mouraud. Je leur apporte tout mon soutien parce que je connais leurs qualités humaines, leur engagement politique, leur volonté de progrès et leur esprit de franchise et de solidarité. Faites leur confiance comme je leur fais confiance pour aller vers le mieux et proposer l'avenir. »

Paul GRÉGOIRE
Fonctionnaire départemental

« Notre canton a besoin d'élites et d'élus à l'esprit ouvert, accessibles et déterminés à servir les citoyens. Je connais bien l'engagement de Guy Mouraud et Florine Mouraud. Ils ont le sens du collectif et consistent les institutions. Ils défendent le travail, le moral public, les personnes âgées, la solidarité entre les générations. Félicité entre les femmes et les hommes, l'égalité de proximité et le respect de la nature pour l'avenir de nos enfants. Je vote pour eux le 20 juin et vous appelle à leur apporter vos suffrages. »

Delphine BATHO
Députée des Deux-Sèvres, ancienne ministre

Découvrez nos propositions sur deaxys.org-en-français.fr

nous sommes à votre écoute : melle@deaxys.org-en-français.fr

LE 20 JUIN, VOTEZ CANTON DE MELLE

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@114 - SIMIONI Jean-François - Melle

Date de dépôt : Le 09/03/2022 à 16:53:10

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Refus du projet

Contribution :

Je m'oppose au projet du parc éolien du Cerisaie.

Je précise d'emblée que je suis favorable aux énergies dites renouvelables et à leur développement.

Sortir du nucléaire tout en diminuant drastiquement nos besoins sont l'urgence absolue.

Cela passe forcément par une acceptation de projets d'énergie renouvelable sur son propre territoire.

Cela se passe d'autant mieux quand la population est impliquée, ce qui n'a jamais été le cas dans le Mellois.

Le secteur commence à saturer en éoliennes (15 % de la production éolienne de la Nouvelle Aquitaine) et à irriter légitimement certains habitants.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@115 - Sebastien - La Crèche

Date de dépôt : Le 10/03/2022 à 11:32:44

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Pour une transition énergétique

Contribution :

Bonjour monsieur le commissaire enquêteur.

En voyant le prix de l'essence à la station je me suis senti obligé d'agir. Nous avons besoin de créer plus d'énergie. Nous sommes en retard. Ce projet s'ajoute aux éoliennes existantes donc je suis pour le projet sur paizay le tort.

Merci

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@116 - NOEL JEAN-GUY - Celles-sur-Belle

Date de dépôt : Le 10/03/2022 à 14:01:19

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Encouragement Ferme éolienne de la Cerisaie

Contribution :

Monsieur le Commissaire-enquêteur,

Je vous envoie ce mail afin de soutenir le projet de la ferme éolienne de la Cerisaie suite à l'enquête publique du 14 Février 2022 et ce à 2 titres :

Professionnellement tout d'abord, mon entreprise Béton Chantiers Océaniques, fabricant de béton prêt à l'emploi, qui emploie une trentaine de salariés sur le secteur, œuvre dans l'approvisionnement de BPE sur ce type de projet. Notre société, selon les endroits, voit plus de 20 % de son activité générée par l'essor de l'industrie éolienne.

Personnellement ensuite, ma conviction autour de l'énergie éolienne est très forte; Energie propre et sûre, autonome, renouvelable, durable, les atouts sont nombreux et ne sont plus à démontrer en faveur de l'implantation d'éoliennes sur notre territoire. De plus, les derniers événements actuels m'amènent à penser qu'une énergie renouvelable et autonome nous ferait sortir de la dépendance énergétique ainsi que de la dangerosité de l'énergie nucléaire avec tous les risques qui lui incombent.

--

Je reste à votre disposition pour tout autre renseignement.

Cordialement.

Jean-Guy NOËL

LafargeHolcim Bétons

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@117 - Nivelles Lydie

Date de dépôt : Le 10/03/2022 à 20:53:17

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Contre le projet des éoliennes

Contribution :

Je ne suis absolument pas favorable au projet des éoliennes. Nous avons dans notre environnement déjà beaucoup d'éoliennes. Il y a bien d'autres régions où peuvent s'installer des éoliennes.

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@118 - Caillaud Gaelle - Périgné

Date de dépôt : Le 10/03/2022 à 22:03:03

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Non implantation de nouvelles éoliennes sur la commune de Périgné

Contribution :

Beaucoup trop d'éoliennes sur notre territoire. La carte des éoliennes en Nouvelle-Aquitaine parle d'elle-même. La quasi-totalité des éoliennes se situe dans le nord et en particulier en Deux-Sèvres.

De Vilaine qui se situe près de Périgné, on ne peut poser le regard sans en voir.

Si encore cela nous apportait quelque chose mais les maigres subventions qu'a reçues la commune sont quand même très minces (31000 euros reçus en 3 ans sur 370000 euros annuels indiqués versés par Wolkswind).

Que dire de la façon dont la commune est traitée quand des chemins sont très endommagés par cette société qui fait la morte quand il s'agit de réparer.

Que dire de la manière de démarchage au porte à porte sans en avertir la municipalité.

On peut également parler des nuisances sonores et visuelles pour les habitants les plus proches.

Enfin, soyons honnête, la baisse du prix de l'immobilier sur le secteur est un facteur quand même aggravant à tout cela.

On pourrait continuer comme cela longtemps.

J'étais plutôt pour les éoliennes mais ce nombre démesuré sur les Deux-Sèvres et une arrogance pareille ont eu raison de ces convictions.

Je vous remercie de m'avoir lue.

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@119 - Chesneau Antonin - Périgné

Date de dépôt : Le 10/03/2022 à 23:37:33

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Contre l'implantation d'un nouveau parc éolien

Contribution :

Zone d'intérêt majeure pour de nombreuses espèces la création d'un nouveau parc éolien mets en jeu la survie de celles ci. Les moyens de compensations mis en place ne sont pas suffisant à côté des dégâts que ces éoliennes vont faire que ce soit au niveau des chiropteres ou de l'avifaune. Si un meilleur plan de compensation est mis en place, ce point de vue est à revoir.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@120 - Adeline - Périgné

Date de dépôt : Le 11/03/2022 à 00:41:17

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Parc éolien la cerisaie

Contribution :

Je suis pour ce parc éolien.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@121 - Aliénor - Périgné

Date de dépôt : Le 11/03/2022 à 07:53:58

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Éoliennes

Contribution :

Qu'elle intérêt pour les locaux ?

Que du négatif !!!

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@122 - Léa - Périgné

Date de dépôt : Le 11/03/2022 à 08:54:46

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Implantation éoliennes Périgné (79)

Contribution :

Bonjour,

Je suis contre l'implantation des éoliennes dans notre petite commune. Nous en sommes déjà envahi dans les alentours.

Merci de la bonne prise en compte de ce retour dans votre enquête.

Cordialement,

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@123 - ANDRE Michel - Périgné

Date de dépôt : Le 11/03/2022 à 10:28:44

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : CONTRE LE PROJET DE PARC ÉOLIEN LA CERISAIE

Contribution :

Monsieur le Commissaire -enquêteur,

Depuis la construction des premières éoliennes entre Melle, Celles et Périgné il y a un peu plus de 10 ans, nous subissons l'imposition de nouvelles éoliennes par « paquets » plus ou moins importants avec chaque fois le prétexte que « comme il y en a déjà ». C'est manifestement la technique dite du « pied dans la porte » mise en œuvre sur un projet industriel de grande échelle au mépris absolu de population rurale de ce territoire du Sud des Deux-Sèvres.

Nous avons accueilli favorablement les premières éoliennes sur ce territoire avec le sentiment de participer au changement mais ...

Les nouvelles éoliennes projetées « rempliraient » l'espace non bâti entre les différents hameaux et le centre bourg de Périgné, Montigné et Saint Romans.

La densité d'installations éoliennes transformerait irrémédiablement cet espace agricole « ouvert » sur lequel sont érigés plusieurs éoliennes en une très grande « zone industrielle de production d'énergie éolienne » et lui ferait perdre définitivement son caractère de « campagne ».

On peut même craindre qu'à une échéance non annoncée actuellement le « Parc éolien » dense constitué qui acquerrait de fait son statut d'installation industrielle d'importance soient entièrement « privatisé », isolé, clôturé, fermé au public ...

Notre maison située à Périgné dans le hameau de Vilaine, étaient proche de quelques éoliennes depuis plusieurs années mais demain si les nouvelles éoliennes étaient construites notre maison seraient « attenante » à un parc éolien – installation industrielle de grandes dimensions et perdrait bien évidemment comme des dizaines de maisons riveraines une grande partie de sa valeur de cadre de vie paisible et bien sûr de sa valeur patrimoniale.

On peut craindre également que l'évolution de « quelques éoliennes » dans les champs voisins à « un parc éolien dense » en proximité des villages relègue au rang de voisins encombrant, voire de nuisance, voire plus, les habitants des dits villages, leurs biens et propriétés et tous leurs intérêts jusqu'à leur historique légitimité à « vivre sur leurs terres ».

Nul doute qu'un plus grand parc éolien dans nos communes deviendrait une « installation stratégique » qui contraindrait à ses propres impératifs les villages d'implantation et leurs habitants eux-mêmes.

Pour ces raisons, j'exprime mon opposition à cette extension du parc éolien existant et je souhaite que soit refusée par l'Etat la demande de réalisation de ce projet.

Cordialement

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@124 - CASILDA - Celles-sur-Belle

Organisme : cvilbert@gmail.com

Date de dépôt : Le 11/03/2022 à 14:56:48

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Avis Favorable - Ferme éolienne Cerisaie

Contribution :

Monsieur le commissaire Enquêteur, Bonjour,

Devant l'urgence climatique d'aujourd'hui je trouve cela important de mobiliser au maximum les ressources renouvelables et locales dont dispose le territoire Français. J'ai parcouru les différentes pièces du projet, ainsi que les différentes contributions. Et bien que je comprends que l'avis de chacun doive être entendu, je trouve que certains avis défavorables ne sont que trop généraux sur l'éolien en général et non sur le projet de La Cerisaie en lui même. On entend partout en ce moment, avec l'actualité, qu'il faut justement arrêté de s'acharner contre l'éolien, les énergéticiens ne demandent pas le 100% éolien, mais que l'éolien face partie du mix énergétique qui est le notre, pour être moins dépendant d'autres sources comme le nucléaire ou le gaz. Les opposants devraient s'informer d'avantage plutôt que de seulement dire non. Ici on trouve 74% des avis favorables qui ne parle que de l'éolien et non du projet.

Beaucoup de contributions font également part de la saturation éolienne sur le territoire du Pays Mellois. Et en effet moi qui effectue souvent des trajets, de jour comme de nuit, au milieu des éoliennes je suis d'accord qu'un grand nombre y est présent. Cependant les éoliennes sont là, elles tournent, elles produisent. Et comme le montre les différentes études l'ajout d'éolienne autour des éoliennes existantes ne changera pas significativement le paysage. Au contraire il vaut mieux combler les trous.

C'est pourquoi je souhaite soumettre un avis favorable à ce projet.

Loin de moi l'idée par ce message de dénaturé les avis défavorables, j'y apporte seulement une critique personnelle.

Bien cordialement

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@125 - Mylène - Melle

Date de dépôt : Le 11/03/2022 à 15:20:23

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Favorable aux énergies renouvelables

Contribution :

Bonjour,

Il y a urgence sur le climat et je pense que nous devons penser aux générations futures.

Nous dépendons trop du pétrole et du gaz et sommes déjà très en retard sur nos engagements. Effectivement les éoliennes sont voyante mais pas plus que les pylônes électriques. Nous nous posons trop de questions. Agissons. Je suis pour le projet de la Cerisaie et pour les énergies renouvelables.

Cordialement,

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@126 - RINE Carine - Niort

Date de dépôt : Le 11/03/2022 à 16:10:50

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : EN ROUTE POUR LE FUTUR !

Contribution :

Bonjour,

Je suis pour le projet de la Cerisaie pour des raisons bien évidentes ! 8 éoliennes qui vont s'inscrire dans un contexte éolien déjà présent, donc qui ne dérangera personne et permettra de produire une énergie pour énormément de personnes et au vue du contexte actuel, cela ne pourra être qu'une bonne chose !

Faut rappeler également qu'on peut facilement les enlever ces machines donc si jamais on trouve une solution encore mieux que l'éolien actuellement, on pourra toujours faire marche arrière (le nucléaire c'est une autre histoire.. et des risques différents aussi ..)

N'ayons pas peur du progrès, et acceptons que le monde de demain, sera surement renouvelable et notamment éolien !

Merci de prendre en considération mon avis,

Cordialement.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@127 - FRANGE Benjamin - Niort

Date de dépôt : Le 11/03/2022 à 16:20:53

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : EN ROUTE POUR LE FUTUR !

Contribution :

Bonjour,

Je suis pour ce projet qui n'induit aucun changement de paysage, on en voit déjà pas mal c'est vrai, mais je préfère cela que savoir des réacteurs nucléaires à quelques centaines de km de chez moi :) Et puis je trouve cela plutôt joli après tout !

Alors oui au futur, oui à l'énergie propre, oui à l'éolien et oui à ce projet !

Cordialement.

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@128 - PLACE Michel - Melle

Date de dépôt : Le 11/03/2022 à 18:00:39

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : parc éolien de 8 éoliennes communes de st romans les melle, périgné, celles sur belle

Contribution :

Monsieur le Commissaire enquêteur

J'habite à proximité d'éoliennes à Nègressauve. J'ai acheté ma maison avant leurs implantations et je savais qu'elles seraient construites. J'étais et reste favorable à ce type de production électrique.

Pour autant, la concentration voulue par les décideurs politiques dans notre territoire présente maintenant des contraintes trop fortes à la population. Nous habitons au milieu des éoliennes.

Les nuisances existent et elles ont déjà été maintes fois répertoriées.

Je voudrais simplement insister sur deux points : le paysage et le son.

Concernant l'impact paysager dans l'étude proposé, je remarque deux choses.

La première est que toutes les photographies ont été prises de jour. Aucune référence n'est faite dans les textes accompagnant les photos sur les lumières nocturnes. Or, une des plus grandes nuisances visuelles est celle exercée par les lumières la nuit. A ce sujet, lors d'une conversation avec les constructeurs des éoliennes Vestas de mon secteur, ils m'avaient expliqué que les lumières blanches seraient remplacées par des rouges. Le soir, en période humide, ces lumières se reflètent et éclairent par intermittence tout le devant de la maison ce qui est fort désagréable. A ce jour, aucune modification n'a eu lieu. Si c'était une obligation, l'administration à ce jour n'est pas intervenue. Une question avait été posée au gouvernement. Il avait été répondu que les lumières étaient liées à l'aviation et notamment militaire. On entend parfois qu'elle pourrait ne pas être toujours active. J'ai l'impression que cela fait partie d'une communication et non d'une volonté réelle. La baisse lumineuse évoquée dans le dossier reste marginale. Et l'effet d'encerclement évoqué dans le dossier est réel la nuit moins le jour puisque arrêté par quelques végétations qui subsistent.

La deuxième remarque porte sur les commentaires des images. On apprend ainsi que les concepteurs, pensent que l'impact visuel sera faible du fait du faible maillage d'habitations de même que la présence d'éoliennes déjà construites. Les personnes qui y habitent apprécieront. Ainsi, le nombre intervient très peu dans l'effet visuel. C'est très subjectif. Si une saturation de la population apparaît, au préalable favorable aux éoliennes, c'est bien parce que l'intensification des implantations agit de manière négative. Et rien ne fait supposer que ce rejet provient du nombre d'éoliennes dans un parc plutôt que le nombre de parcs, l'un peut-être alimentant l'autre. Visuellement, il n'est pas la même chose d'être devant 6 éoliennes que devant 18. L'espace observé est complètement différent même de loin. La vue s'arrête ou ne s'arrête pas. A ce titre, je pense que les conclusions ne sont pas dignes de foi. Et il ne s'agit pas de la qualité esthétique de l'éolienne. Je considère que certaines éoliennes sont esthétiquement belles.

Des préconisations sont écrites. Mais ces dernières sont rarement réalisées. Par exemple, l'implantation de haies est impossible sans accord des propriétaires. C'est ainsi qu'aucune haie n'a été plantée dans mon secteur. Les nouvelles haies proviennent d'une volonté municipale ou départementale. Leur création n'est pas liée au parc éolien. Les propriétaires des terrains agricoles ne semblent avoir aucun intérêt à la plantation de haies. Mais d'après ce que je sais, ils ont une compensation financière. Donc, tant que la législation n'oblige pas les propriétaires à des obligations environnementales, les riverains n'auront que les désagréments.

Le paysage sera donc modifié. Toutes les études en sciences humaines portant sur l'élément paysager font part de son importance. Sa dégradation n'est pas anecdotique en terme de santé humaine. Je pense que la saturation exprimée par la population dans les commentaires est à prendre en compte non pas comme un simple rejet mais bien comme l'expression d'une alerte sur la santé humaine.

Le son

Si les bruits des éoliennes ne se cumulent pas, il peut être extrêmement perturbant. Comme souvent dans ces études, les mesures font part du nombre de décibels. Elles ne font pas état de la « qualité du bruit » comme pour la pollution lumineuse. Or ce qui caractérise les éoliennes, en terme de nuisances visuelles et sonores, c'est la durée. Il n'est pas la même chose de voir une lumière fixe ou une lumière clignotante. Pour moi, par expérience, il en va de même pour le son.

Les premières fois que j'ai entendu ce type de son émanant des éoliennes, je me suis réfugié chez moi. Or, il restait présent et il est difficile de s'y habituer car c'est un rythme mécanique. La réverbération des murs donnent à ce caractère sonore une dimension plus grande. De plus, je pense que le nombre d'éoliennes si il n'agit pas sur l'intensité joue sur sa densité. Le souffle ressenti n'est pas le même. Je ne sais si c'est étudié, mais c'est ce que j'ai pu observer dans deux habitations proches des éoliennes.

Ces deux remarques portent sur le paysage et sur les nuisances sonores et auditives mais je voudrais insister sur la santé humaine, et si l'expression est utilisable, animale.

Mesdames et Messieurs les Maires ont travaillé sur l'implantation des éoliennes. Ils ont relaté la saturation de la population et ont fait un travail digne d'attention. Ils représentent bien en démocratie l'avis de la majorité de la population indépendamment du moment où une étude est commandée sur l'implantation d'éoliennes. J'adhère totalement à leur conclusion.

Je vous prie de recevoir mes sincères salutations.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage :

observation très développée qui dans mon PV demandera une réponse adaptée

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@132 - Andre Julien - Périgné

Date de dépôt : Le 11/03/2022 à 21:28:02

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Non aux éoliennes

Contribution :

Encore des éoliennes trop près des habitants de nos petites communes, lumières qui clignotent la nuit, bruyantes la journée et sacrement moche depuis nos fenêtres. Les éoliennes j'en veux partout où cela n'empêche personne de vivre mais surtout pas prêt de nos habitations.

Beaucoup d'éoliennes sont déjà implantées sur nos territoires ruraux et il est temps de dire stop. D'autant plus qu'elles détruisent les sols en profondeur là où elles sont implantées.

On est dans les Deux-Sèvres, un territoire rural encore protégé de la bétonisation de nos sols, merci de ne pas en faire la Costa brava de l'éolien !

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@133 - Lantos Zoltan - Melle

Date de dépôt : Le 11/03/2022 à 22:07:26

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Contre ce parc éolien

Contribution :

Il me semble qu'il y a déjà trop de parcs éoliens sur le territoire.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@134 - Dudan Caroline - Périgné

Date de dépôt : Le 11/03/2022 à 22:45:22

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Projet parc éolien de la Cerisaie

Contribution :

Monsieur Le Commissaire Enquêteur,

Veillez s il vous plaît prendre en compte mon avis défavorable au projet de ce nouveau parc éolien de la Cerisaie.

J' habite au lieu-dit "Vilaine de Périgné" depuis 35 ans... J ai vu apparaître les premières éoliennes à proximité de chez nous avec enthousiasme, heureuse d avoir le sentiment de participer ainsi à la création d une énergie décarbonée.

Mais, depuis lors, de nombreuses éoliennes ont été implantées peu à peu à quelques kilomètres à la ronde.... Maintenant, s il vous plaît, STOP à un projet de plus sur nos terres ! Nous arrivons à saturation de leur nombre si l on tient compte des habitations et petits villages alentours !

Nous avons aussi pris davantage conscience de leurs inconvénients majeurs :

- Atteinte aux paysages et à la biodiversité
- Nuisances sonores
- Perte de l attrait touristique
- Perte de la valeur foncière

Notre population a déjà pris sa part d éco-responsabilité ! NON à ce nouveau projet éolien !

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@135 - Christine - Périgné

Date de dépôt : Le 12/03/2022 à 00:42:03

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : projet éolien de la Cerisaie

Contribution :

Je pense qu'il y a vraiment assez d'éoliennes dans le Mellois : impossible de faire quelques kilomètres sans en voir. Lorsque nous arrivons à Périgné par la D740 depuis Niort, 25 éoliennes surgissent devant nous ! Cela fera alors 36 éoliennes, sans compter celles du Fouris. Trop c'est trop ! De plus, la commune de Périgné n'a aucune compensation pour se voir implanter 8 éoliennes. Il serait normal que cet effort s'il doit en être ainsi, soit compensé par un effort aussi de la part de la société Wolkswind. Or, seul un effort des habitants est demandé, ce qui n'est pas normal, cela est même injuste car, dans d'autres communes les compensations ne sont pas négligeables : financement de salles de sports, de salles des fêtes et d'autres structures....

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@136 - SCATTOLIN BRUNO - Périgné

Date de dépôt : Le 12/03/2022 à 01:05:23

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Contre l'implantation du parc éolien de la cerisaie

Contribution :

L'éolien dans notre secteur est plus que conséquent avec 35 mâts en services juste sur le secteur de Périgné à Celles sur belle et Paizay-le-Tort.

Les 2 nouveaux projets nous rajoutent 16 mâts supplémentaires nous portant au total de 51 mâts.

Plus de 66 éoliennes en fonctionnement ou autorisées dans le mellois.

Notre paysage est défiguré. Les nuisances sonores et visuelles sont importantes et contribuent à la baisse de l'attractivité de nos communes.

La Communauté de communes a élaboré un guide de bonnes pratiques de l'implantation éolienne dans son territoire, les lieux d'implantation des parcs de la Cerisaie et du Fourris sont des lieux fermés à la prospection.

Principalement pour des arguments de densité paysagère déjà importante.

La MRAe émet des réserves sur les 2 parcs sur plusieurs points dont la saturation paysagère, l'avifaune, les pics migratoires, les chiroptères.

Volkswind, nous l'avons dit souhaite ajouter 16 mâts là où il en existe déjà 35.

Les communes ont accepté 2 parcs, déjà installés, les parcs traités aujourd'hui sont refusés par les communes.

Cette société fait preuve de mépris en considérant :

- que la concertation et le dialogue vaut acceptation
- que l'argent doit imposer de tout accepter
- que refuser ces parcs c'est être contre l'énergie renouvelable.
- que l'on doit éprouver, de la "fierté" d'accepter les projets, même s'il n'y pas de mesures compensatoires pour la collectivité et les citoyens.

Le conseil municipal de la commune de Périgné a délibéré contre le projet de la Cerisaie et s'oppose aussi à celui du fourris qui sera implanté dans notre visuel.

Donc, moi aussi et pour toutes ces raisons, je suis contre ce projet.

De plus j'ai d'énormes doutes sur le fait que ces sociétés privées financent entièrement le démantèlement complet de leurs éoliennes en fin d'exploitation.

Une provision de 50000 € est effectuée pour chaque éolienne sachant que cela représente 1/10ème du prix du démantèlement. En cas de liquidation de la société, qui va le payer ce démantèlement. Pour Périgné cela correspond à une note d'au moins 4,5M€, soit l'équivalent de 4 à 5 ans de recette.

Voilà mon sentiment

Bonne journée

Cordialement

Bruno Scattolin

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@137 - MONTEYNE philippe - Périgné

Date de dépôt : Le 12/03/2022 à 11:55:25

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : NON AUX EOLIENNES

Contribution :

Arrivé à Etrochon en 2010, j'ai vu mon environnement envahi petit à petit par des parcs éoliens de plus en plus proches de chez moi .

J'estime que la saturation est atteinte en terme d'impact paysager et que la présence de ces éoliennes devient insupportable.

Je ne reviendrai pas sur le rendement ridicule de ces machines, compensé OBLIGATOIREMENT et en CONTINU par des centrales à gaz ou à charbon productrices de CO2.

Dans le contexte actuel des relations avec la Russie, est ce bien judicieux de devoir encore davantage dépendre du gaz?

Je remarque que le commissaire enquêteur précédent, Monsieur Jacques LE HAZIF, n'a plus été sollicité alors que le site étudié est le même que pour le projet précédent .

J'ai retrouvé ses conclusions: il disait que "le seuil de saturation visuel serait atteint après la dernière implantation" Il ne pourrait donc pas se déjuger avec ce nouveau projet , donc on change de commissaire ? (Je joins son rapport pour information).

Je joins également le tableau récapitulatif de l'impact paysager de l'aire immédiate ou l'on constate qu'il est rouge, c'est à dire "fort à très fort"

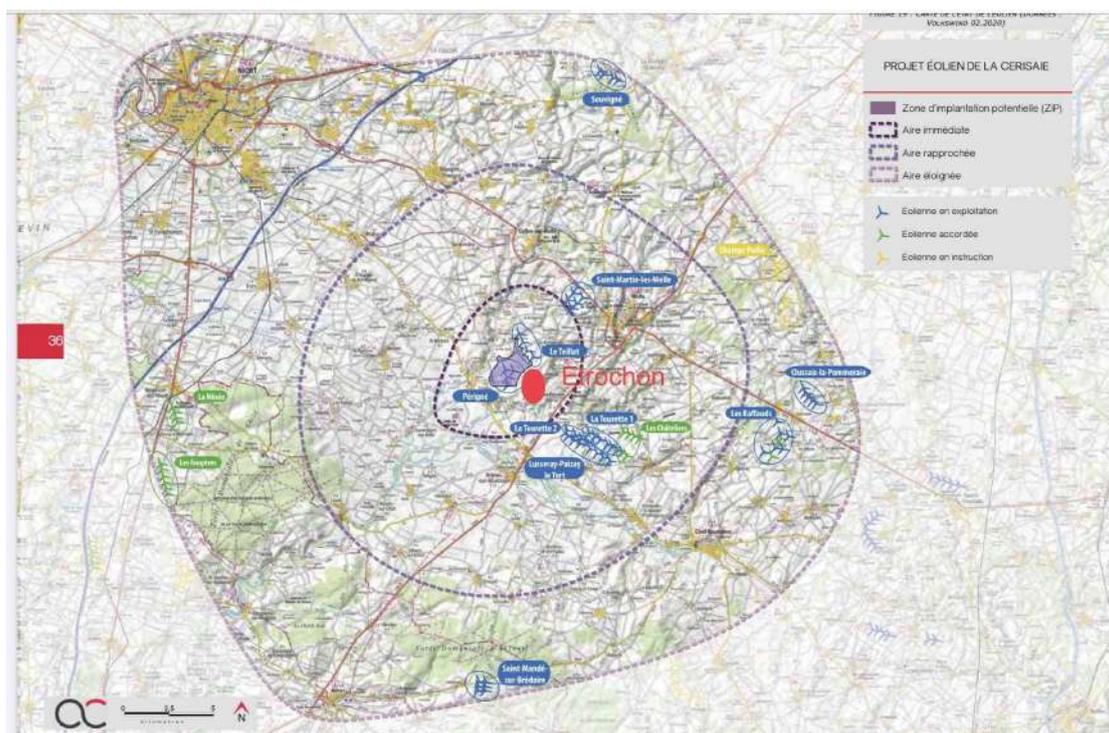
J'ai constaté également en consultant les avis déjà déposés que les rares personnes qui approuvent le projet ne sont pas du tout concernées géographiquement, "NOT IN MY BACKYARD" comme disent les Anglais ou alors bien sûr, ils espèrent en tirer un profit financier personnel.

Il est bien évident que je m'oppose également au projet du FOURRIS pour les mêmes raisons.

Je joins quelques photos et je vous invite bien volontiers chez moi pour constater par vous même l'insupportable encerclement par ces machines.

Cordialement

Pièce(s) jointes(s) :







2 . TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ENJEUX ET IMPACTS PAYSAGERS DE L'AIRE IMMÉDIATE

		L'aire d'étude						
IMPACTS PAYSAGERS	35	Perception depuis le centre d'usage de l'éolienne dans Collé		L'Église Saint-Martin			Toulon et Périgny	
	36	Perception depuis le hameau sud de Vertennes-sur-Celle		PR de Vertennes-sur-Celle			Toulon et Périgny	
	37	Perception depuis le centre de l'habitat de Magnicourt				Forêt sud-ouest de Magnicourt	Toulon et Périgny	
	38	Perception depuis le centre d'usage de Saint-Martin-de-Melle				Centre usage Saint-Martin-de-Melle	Périgny et Toulon	
	39	Perception depuis le hameau sud-ouest de la ferme de la Roche de la RD 103	NO 102			Forêt sud-ouest de Saint-Martin-de-Melle	Périgny et Toulon	
	40	Perception depuis le hameau sud de l'habitat de Magnicourt			Collé de la ferme	Forêt sud-ouest de Magnicourt, Forêt sud	Périgny et Toulon	
	41	Perception depuis le hameau sud-ouest de l'habitat de la Ferme de la Roche de la RD 103				Forêt sud-ouest de l'usage de la Ferme de la Roche	Périgny	
	42	Perception depuis le hameau sud de l'habitat de Magnicourt				Forêt sud-ouest de l'usage de l'habitat de Magnicourt	Périgny et Toulon	
	43	Perception depuis le hameau d'Étréchy	Observation non publiée			Forêt sud-ouest de l'usage de l'habitat de Magnicourt	Périgny et Toulon	
	44	Perception depuis le hameau de la ferme de la Roche de la RD 103			Collé de la ferme	Forêt sud-ouest de Magnicourt, Forêt sud	Périgny	
	45	Perception depuis le hameau de la RD 103	NO 103				Périgny et Toulon	
	46	Perception depuis le hameau nord de la ferme de la Roche				Forêt sud-ouest de l'usage de l'habitat de Magnicourt	Périgny et Toulon	
	47	Perception depuis le hameau nord de l'usage de la Roche de la RD 103				Forêt sud-ouest de l'usage de l'habitat de Magnicourt	Périgny et Toulon	
	48	Perception depuis le hameau de la RD 103	NO 104				Périgny et Toulon	
	49	Perception depuis le hameau nord de l'usage de la Roche de la RD 103				Forêt sud-ouest de l'usage de l'habitat de Magnicourt	Toulon, Périgny et Saint-Martin-de-Melle	
	50	Perception depuis le domaine de Grand-pont			Domaine de Grand-pont		Toulon, Périgny et Saint-Martin-de-Melle	
	51	Perception depuis le centre d'usage de Périgny			Église Saint-Martin		Centre-usage de Périgny	
	52	Perception depuis le hameau nord-est de Périgny	NO 102				Forêt sud-ouest de Périgny	Périgny et Toulon
	53	Perception depuis le hameau nord de Périgny					Forêt sud-ouest de Périgny	Périgny
	54	Perception depuis le hameau de la ferme de la Roche	NO 104				Forêt sud-ouest de Périgny	Périgny et Toulon
55	Perception depuis le hameau de l'usage de Magnicourt	NO 104				Forêt sud-ouest de Magnicourt	Toulon	
56	Perception depuis l'habitat (sud) des Glénets					Forêt sud-ouest de l'usage de l'habitat de Magnicourt	Toulon	
57	Perception depuis le hameau de la Roche de la RD 103					Forêt sud-ouest de l'usage de l'habitat de Magnicourt	Périgny et Toulon	

ÉTUDE D'IMPACT DU PROJET ÉOLIEN DE LA CERISAIE - VUE ET PAYSAGE

370

VALEUR DE L'IMPACT	Nul	Très faible	Faible	Moyenne	Fort	Très fort

FIGURE 107 : TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ENJEUX ET IMPACTS PAYSAGERS DE L'AIRE IMMÉDIATE

Document : CONCLUSIONS du projet précédent.pdf, page 1 sur 4

Département des Deux-Sèvres

Commune de PERIGNE

Courrier arrivé le
11 JUL. 2014
D.D.L.R.C.T.

Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

PROJET DE PARC EOLIEN

ENQUÊTE PUBLIQUE

B – Conclusions du Commissaire Enquêteur

Document : CONCLUSIONS du projet précédent.pdf, page 2 sur 4

Conclusions du Commissaire Enquêteur

L'objectif du Schéma Régional Eolien (SRE) approuvé par le Préfet de la Région Poitou-Charentes le 29 septembre 2012 est de contribuer au développement de la production d'énergie éolienne terrestre en *"orientant les projets vers les secteurs de moindre enjeu en matière de patrimoine architectural et culturel, de paysage, de biodiversité, d'urbanisme"*

Le SRE définit le secteur du projet de Périgné comme un territoire « très contraint » car situé à l'intérieur d'une zone de connectivité nécessaire au fonctionnement écosystémique des espaces à forte sensibilité écologique vis à vis de l'outarde canepetière et établit que *« le développement de l'éolien n'y est pas souhaitable »*

Ce document précise cependant qu'un projet de parc éolien ne pourra pas se voir opposer un refus au titre des ICPE au seul motif que les éoliennes qui le constituent ne sont pas situées dans des zones favorables du SRE. La société VOLKSWIND se devait donc de produire des éléments qui montreraient la conformité du projet avec les critères ayant permis de définir les zones favorables du SRE, notamment en matière de préservation de la biodiversité, démarche qu'elle a en effet réalisée d'une part en réponse aux observations de l'Autorité Environnementale avant l'enquête, d'autre part en réponse aux observations du public recueillies pendant l'enquête.

De ces dernières observations, il ressort une supposée sous-estimation des enjeux avifaunistiques dans le site de Périgné vis à vis des Zones de Protection Spéciales situées à proximité, l'étude d'impact se révélant insuffisante dans ce domaine.

Le mémoire en réponse fourni par la société à l'issue de l'enquête apporte une argumentation détaillée qui démontre bien à mon sens que **le projet, bien que se situant dans une zone de connectivité théorique entre plusieurs ZPS ne constitue pas une menace pour la conservation des espèces d'oiseaux présentes ou de passage dans le secteur du projet.**

Le phénomène de saturation du paysage a été évoqué. Le projet de Périgné proche du parc de Saint-Romans-lès-Melle (environ 1500 m) ne crée pas réellement une nouvelle zone d'implantation d'éoliennes mais densifie le parc éolien existant; **J'estime que le projet trouve sa place sur ce plateau déjà investi par l'éolien sans dépasser le seuil de saturation visuelle, la limite admissible serait cependant atteinte après cette dernière implantation.**

J'ai tenu à me faire une opinion personnelle sur les nuisances visuelles et acoustiques que pouvaient subir les riverains de parcs éoliens, cette notion étant principalement à l'origine du rejet du projet par les habitants du village d'Etrochon qui compte 55 foyers soit environ 140 habitants.

Document : CONCLUSIONS du projet précédent.pdf, page 3 sur 4

J'ai donc prospecté autour de plusieurs parcs en fonctionnement sous divers régimes de vent et ce, a de nombreuses reprises. J'ai également eu l'occasion de m'entretenir avec un certain nombre de riverains, étant précisé que les sites que j'ai visités sont très éloignés de Périgné.

De mes observations sur le terrain, il ressort qu'à 500 m d'une éolienne, on perçoit nettement un bruit de souffle très particulier rythmé par le pic de surpression provoqué par le passage de la pale devant le mat toutes les une à deux secondes, en fonction de la vitesse du rotor.

Je conçois qu'à cette distance, ce bruit, même s'il respecte les niveaux sonores et l'émergence réglementaires, constitue une gêne indéniable pour les habitants les plus proches qui précisons-le se trouvent à Etrochon à 550 m et non 600 m comme indiqué dans le dossier d'étude.

L'arrêté du 26 août 2011 qui fixe la distance minimale de 500 m entre une éolienne et une maison d'habitation est muet sur la taille des machines et leur situation par rapport aux vents dominants. **De mon point de vue, cette distance de 500 m est à interpréter comme un minimum absolu à n'appliquer que lorsque le milieu est tel qu'un bruit de fond ambiant existe déjà et couvre plus ou moins le bruit des éoliennes, par exemple à proximité d'une autoroute ou d'une autre voie de communication importante.**

Dans un environnement aussi paisible que le site de Périgné- Saint-Romans-lès-Melle-Etrochon, cette règle de 500 m me semble totalement inadaptée, la situation du village d'Etrochon étant sous les vents d'ouest dominants par rapport aux éoliennes, la propagation du bruit en direction des habitation est encore favorisée.

Le porteur du projet a manifestement ignoré ces deux paramètres: ambiance actuelle très peu bruyante et orientation des vents dominants, pour s'en tenir aux mesures réglementaires et aux calculs de simulation acoustique avec leur part d'incertitude, s'abritant sur les contrôles in situ qui seront effectués à posteriori. Si les résultats ne corroborent pas les calculs, il sera pourtant trop tard et il est difficile d'imaginer l'exploitant renoncer à une part importante de sa production en bridant ou en arrêtant les machines autant qu'il serait nécessaire; **Dans ce cas les réclamations de simples particuliers pèseraient probablement bien peu face à une puissante société.**

Pour ce qui est de la perception visuelle, je pense que les éoliennes les plus proches « écraseraient » littéralement le village d'Etrochon en les surplombant de leur hauteur de 145 m.

A ce sujet, il est très regrettable que les simulations visuelles abondantes dans l'étude paysagère n'aient été réalisées qu'à 1 km du parc éolien, à la sortie d'Etrochon. Rien n'empêchait d'en faire dans la zone d'habitation la plus proche du projet, même si le concepteur estime qu'à l'intérieur du hameau, l'horizon est fermé par les bâtiments et la végétation et que les éoliennes seraient amplement masquées.

Document : CONCLUSIONS du projet précédent.pdf, page 4 sur 4

Et même si ces éoliennes s'étaient avérées masquées, on aurait pu utilement les situer dans l'espace et vérifier qu'elles ne seraient que peu ou pas visibles. Le procédé a pourtant été utilisé dans l'étude paysagère, voir le photomontage du point de vue n°13, ou les éoliennes de Lusseray-Payzay-le-Tort seraient entièrement dissimulées derrière la végétation mais sont cependant localisées sur le photomontage par 'transparence'.

Des photomontages d'amateur ont été réalisés par des habitants d'Etrochon pour tenter de démontrer la perspective sur les éoliennes depuis leur habitation, mais ces travaux n'ont évidemment pas la rigueur des simulations effectuées à l'aide des logiciels spécialisés utilisés par les concepteurs du projet.

Je considère donc que les deux éoliennes n°4 et n°5 seraient trop proches du village d'Etrochon et que les doléances des habitants recueillies pendant l'enquête sont justifiées. Je propose d'en abandonner le projet de construction.

Il restera un parc de 4 éoliennes dont la plus proche sera éloignée de 1050 mètres des premières maisons d'Etrochon. Certes ces machines resteront audibles et pour une part visibles, mais à cette distance, l'expérience le prouve, elles ne perturberont pas le cadre de vie ni la tranquillité de la population riveraine.

EN CONCLUSION, J'EMETS UN AVIS FAVORABLE A L'AUTORISATION D'EXPLOITER UN PARC EOLIEN A PERIGNE, SOUS RESERVE QUE LE PROJET SE LIMITE AUX EOLIENNES N°1, N°2, N°3 ET N°6.

Niort le 11 juillet 2014

Le Commissaire Enquêteur,



Jacques LE HAZIF

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage :

les photos présentées en PJ sont-elles réelles?

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@138 - SCATTOLIN LEO - Périgné

Date de dépôt : Le 12/03/2022 à 14:04:16

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Contre le projet éolien de la cerisaie

Contribution :

Bonjour Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de votre participation à l'enquête Projet de parc éolien la cerisaie en cours.

Votre contribution a bien été enregistrée :

Objet : Contre l'implantation du parc éolien de la cerisaie

Contribution : L'éolien dans notre secteur est plus que conséquent avec 35 mâts en services juste sur le secteur de Périgné à Celles sur belle et Paizay-le-Tort.

Les 2 nouveaux projets nous rajoutent 16 mâts supplémentaires nous portant au total de 51 mâts.

Plus de 66 éoliennes en fonctionnement ou autorisées dans le mellois.

Notre paysage est défiguré. Les nuisances sonores et visuelles sont importantes et contribuent à la baisse de l'attractivité de nos communes.

La Communauté de communes a élaboré un guide de bonnes pratiques de l'implantation éolienne dans son territoire, les lieux d'implantation des parcs de la Cerisaie et du Fourris sont des lieux fermés à la prospection.

Principalement pour des arguments de densité paysagère déjà importante.

La MRAe émet des réserves sur les 2 parcs sur plusieurs points dont la saturation paysagère, l'avifaune, les pics migratoires, les chiroptères.

Volkswind, nous l'avons dit souhaite ajouter 16 mâts là où il en existe déjà 35.

Les communes ont accepté 2 parcs, déjà installés, les parcs traités aujourd'hui sont refusés par les communes.

Cette société fait preuve de mépris en considérant :

- que la concertation et le dialogue vaut acceptation
- que l'argent doit imposer de tout accepter
- que refuser ces parcs c'est être contre l'énergie renouvelable.
- que l'on doit éprouver, de la "fierté" d'accepter les projets, même s'il n'y pas de mesures compensatoires pour la collectivité et les citoyens.

Le conseil municipal de la commune de Périgné a délibéré contre le projet de la Cerisaie et s'oppose aussi à celui du fourris qui sera implanté dans notre visuel.

Donc, moi aussi et pour toutes ces raisons, je suis contre ce projet.

De plus j'ai d'énormes doutes sur le fait que ces sociétés privées financent entièrement le démantèlement complet de leurs éoliennes en fin d'exploitation.

Et la pollution des sols due au milliers de tonnes de béton.

Voilà mon sentiment

Bonne journée

Cordialement

LEO SCATTOLIN

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@139 - Thibault - Périgné

Date de dépôt : Le 12/03/2022 à 16:44:04

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : STOP AUX EOLIENNES

Contribution :

Bonjour,

Je suis fermement opposé à l'implantation de nouvelles éoliennes sur le mellois.

Je ne suis pas contre l'éolien mais il y en a déjà suffisamment, et elles prouvent largement notre volonté à adopter de nouvelles énergies.

De plus, la population ne connaît que les aspects négatifs et les nuisances qu'elles génèrent.

Alors j'aimerais que l'avis général soit réellement pris en compte car aujourd'hui les décideurs sont ceux qui y trouvent un intérêt économique.

Bien à vous,

Thibault Gerbaud

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@140 - Fabrine - Périgné

Date de dépôt : Le 12/03/2022 à 18:28:30

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Opposition au parc éolien La Cerisaie

Contribution :

Bonjour,

Je ne suis pas opposée à l'éolien, seulement les parcs éoliens ne sont pas répartis de façon équitable dans la région Aquitaine, et leur installation dans des plaines éloignées des villages me semble être primordiale si l'on veut poursuivre le développement éolien. Nous avons déjà sur Périgné et alentours, un joli bouquet d'éoliennes proche de nos villages dont l'éclairage le soir est déjà nuisible depuis nos habitations.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@141 - HM - Périgné

Date de dépôt : Le 12/03/2022 à 19:31:00

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Pour le parc éolien

Contribution :

J'habite à Périgné depuis 20 ans je suis pour les éoliennes. C'est une énergie renouvelable et propre. L'endroit prévu pour leur implantation a été étudié et est propice au bon fonctionnement des éoliennes.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@142 - Tellier Esteban - Melle

Date de dépôt : Le 13/03/2022 à 10:32:10

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Allez-y, mais ...

Contribution :

Personnellement, je suis favorable à l'implantation de nouvelles éoliennes, CEPENDANT vous devez respecter la loi et prendre en charge la destruction des blocs de bétons servant de base aux éoliennes à la fin de leur "vie" et je pense qu'une part des bénéfices réalisés sur ces éoliennes doit être redistribuée en espèces à l'agriculteur qui cultive le champ en temps normal ainsi qu'au personnes possédant une habitation à moins d'un kilomètre de rayon d'une éolienne. En plus de cela, il ne faut pas augmenter les factures d'électricité de la population, même sur la période destinée au recouvrement de l'argent investi par la compagnie d'éoliennes. Quand une entreprise fait un investissement, ce n'est pas la population locale qui paye, c'est bien l'entreprise...

Par ailleurs, la loi donne également l'obligation à la compagnie d'éoliennes de financer des projets destinés à compenser l'impact sur la biodiversité locale qu'aura la présence des éoliennes.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@143 - Susset Jacques

Date de dépôt : Le 13/03/2022 à 10:51:15

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Contre le parc éolien de la Cerisaie

Contribution :

Il y a suffisamment d'éoliennes sur le secteur, le paysage est défiguré, trop c'est trop

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@144 - Griffault Sylvain - Melle

Date de dépôt : Le 13/03/2022 à 11:14:10

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Phénomène de saturation et nécessité de réflexion collective

Contribution :

Ce projet vient s'ajouter à plusieurs projets en exploitation dans la même zone, le parc du Mont Jarron, le parc de Montigné, le parc de Périgné. Ces parcs, s'ils ont été construits de manière peu complémentaires ont pourtant été acceptés, ils font aujourd'hui parti du paysage, ils sont constitutifs d'un réseau de production énergétique qui doit s'inscrire dans la durée.

Hors, l'implantation de ce nouveau parc est le projet de trop qui met en danger cette acceptation locale.

Le sentiment des populations de ne pas avoir de prise sur le projet comme sur les perspectives souhaitées par d'autres sur leur territoire.

L'industrialisation progressive du paysage rural sans retombées économiques à la hauteur de la production, phénomène renforcé par l'encherissement de l'énergie.

La saturation paysagère diurne comme nocturne, image concrète et quotidienne de cette industrialisation.

Le sentiment de sacrifice de certains territoires plus que d'autres.

Tous ces sentiments et ces réalités qui s'entremêlent concourent aujourd'hui à un refus généralisé puisque vécu comme exogène.

Le phénomène du photovoltaïque est en train de se répandre avec les mêmes méthodes sauvages ce qui provoque déjà des levées de bouclier.

Le territoire de Mellois en Poitou se lance dans la rédaction d'un PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial), il doit permettre à ce dernier de réfléchir, de se concerter et de s'organiser afin d'aboutir à un projet partagé d'implantation des moyens de production énergétique sur son territoire.

Ce travail a débuté par la rédaction concertée d'un guide d'implantation éolien déjà disponible et approuvé par 95% des conseillers communautaires. Il est un document accepté synonyme de rapports apaisés entre toutes les parties prenantes du territoire.

Enfin, pour ce projet en particulier, le rapport de la MRAE met en avant l'insuffisance d'évaluation des impacts des parcs existants, ce qui montre encore une fois que la précipitation des développeurs éoliens en plus de nier l'appréhension humaine du territoire, négligent l'approche environnementale cumulative, ce n'est pas acceptable.

C'est pourquoi je considère que ce projet n'est pas le bienvenu dans ce territoire.

Pièce(s) jointe(s) :

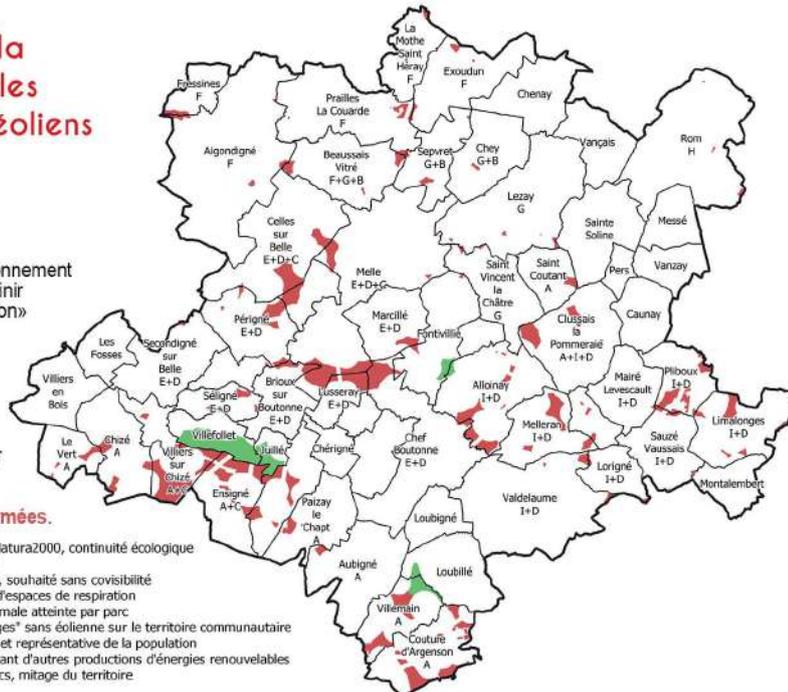
Zones de "droit à la prospection" pour les nouveaux projets éoliens



Des critères de distances, d'environnement et de patrimoine ont permis de définir des Zones de «droit à la prospection» rouges et vertes sur la carte.

Au regard des critères ci-dessous (de A à I), liés aux implantations existantes et prévues, aux phénomènes de densité et de saturation, au souhait de maintenir certains de nos paysages vierges ou de l'acceptabilité locale, ces zones ont été **ouvertes** ou **fermées**.

- A : Proximité trames vertes et bleues ou zone Natura2000, continuité écologique
- B : Sensibilité écologique, proximité de sources
- C : Proximité point de vue / monument protégé, souhaité sans covisibilité
- D : Saturation visuelle et covisibilités, manque d'espaces de respiration
- E : Nombre important d'éoliennes, densité maximale atteinte par parc
- F : Préservation d'espaces et de paysages "vierges" sans éolienne sur le territoire communautaire
- G : Faible acceptabilité locale, opposition active et représentative de la population
- H : Paysage à préserver, développement important d'autres productions d'énergies renouvelables
- I : Village pris en étau entre au moins deux parcs, mitage du territoire



Export généré le 21/03/2022 des observations publiées et non publiées en provenance du registre électronique, par email entre le 14/02/2022 et le 17/03/2022

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@145 - VALLET BEATRICE - Saint-Vincent-la-Châtre

Date de dépôt : Le 13/03/2022 à 20:19:59

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : PROJET DE PARC EOLIEN LA CERISAIE

Contribution :

JE SUIS DEFAVORABLE AU PROJET DE PARC DE LA CERISAIE CAR LE PAYS MELLOIS A LARGEMENT CONTRIBUE PAR SA PARTICIPATION AUX ENERGIES EOLIENNES. LE TERRITOIRE EST EN SATURATION VISUEUL.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@146 - VALLET stephane - Saint-Vincent-la-Châtre

Date de dépôt : Le 13/03/2022 à 20:23:28

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : PROJET DE PARC EOLIEN LA CERISAIE

Contribution :

JE SUIS DEFAVORABLE AU PROJET EOLIEN LA CERISAIE CAR LE PAYS MELLOIS A LARGEMENT CONTRIBUE A L'ENERGIE EOLIENNE.

NOUS SOMMES A SATURATION AU NIVEAU POLLUTION VISUEL

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@147 - Mazoyer Pierre-Louis - Celles-sur-Belle

Date de dépôt : Le 13/03/2022 à 21:22:18

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :NON au projet éolien

Contribution :

Habitant Montigné je suis particulièrement concerné et opposé au projet d'extension du parc.

Ce projet est CONTRAIRE et ne répond à AUCUN CRITÈRE D'ACCEPTABILITÉ du GUIDE DES BONNES PRATIQUES adopté le 21 octobre 2021 par la communauté de communes Mellois en Poitou

INÉGALITÉ TERRITORIALE : Les Deux Sèvres sont le département qui produit le plus d'énergie éolienne en Nouvelle Aquitaine particulièrement concentrée sur le Pays Mellois alors que 5 départements de Nouvelle Aquitaine ne produisent pas d'énergie éolienne. A l'ouest de chez moi je peux admirer plus d'une vingtaine d'éoliennes.

TRANSPARENCE DU PROJET : Aucune concertation ni information préalable des habitants jusqu'à la découverte de l'enquête d'utilité publique.

IMPACT PAYSAGER : Proximité des églises médiévales de Verrines et Montigné. Non respect de la distance de 1km des habitations.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@148 - Jacques - La Rochelle

Date de dépôt : Le 14/03/2022 à 13:44:15

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Projet Eolien La Cerisaie

Contribution :

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

La Communauté de Communes du Mellois prévoyait un maximum de 100 éoliennes sur son territoire à l'échéance de 2020. Vite atteint, ce nombre passe à 160, compte tenu des projets en cours. Les riverains, par méconnaissance, les ont acceptées puis se sont inquiétés suite aux nuisances constatées: la proximité des habitations, le bruit, la saturation des paysages, le clignotement permanent de nuit, les interférences électromagnétiques sur la TNT, les perturbations sur la faune, les effets néfastes sur la santé par le rayonnement des infrasons.... Ces constats ont eu un effet immédiat : l'immobilier dévalorisé/invendable. Les surfaces artificialisées sont perdues à jamais pour l'agriculture; les blocs de bétons restent dans le sol, les pales sont découpées, stockées sur place ou enterrées. Que sera notre territoire après 4 générations d'éoliennes? Le tourisme n'y survivra pas. J'ai 79 ans et j'ai honte de laisser ce spectacle à nos arrières petits- enfants.

Le projet d'extension du Parc La Cerisaie avec 8 éoliennes de 180m , 4 fois plus puissantes que celles en place ne peut qu'accroître les nuisances par la fréquence des infrasons plus basse et leur puissance plus élevée (effet accru sur la santé, des personnes, des animaux,domestiques, faune, et cheptels.

Sur ces machines puissantes, le passage des pales en face du pylône génère des vibrations transmises jusqu'au sol. La stabilité de l'ensemble est alors mis en cause compte tenu de la durée d'exploitation de 20 ans. Le risque ne doit pas être négligé.

Mon avis:: je donne un avis défavorable à ce Projet

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

E149 - Lo Bonamy

Date de dépôt : Le 14/03/2022 à 16:25:52

Lieu de dépôt : Par email

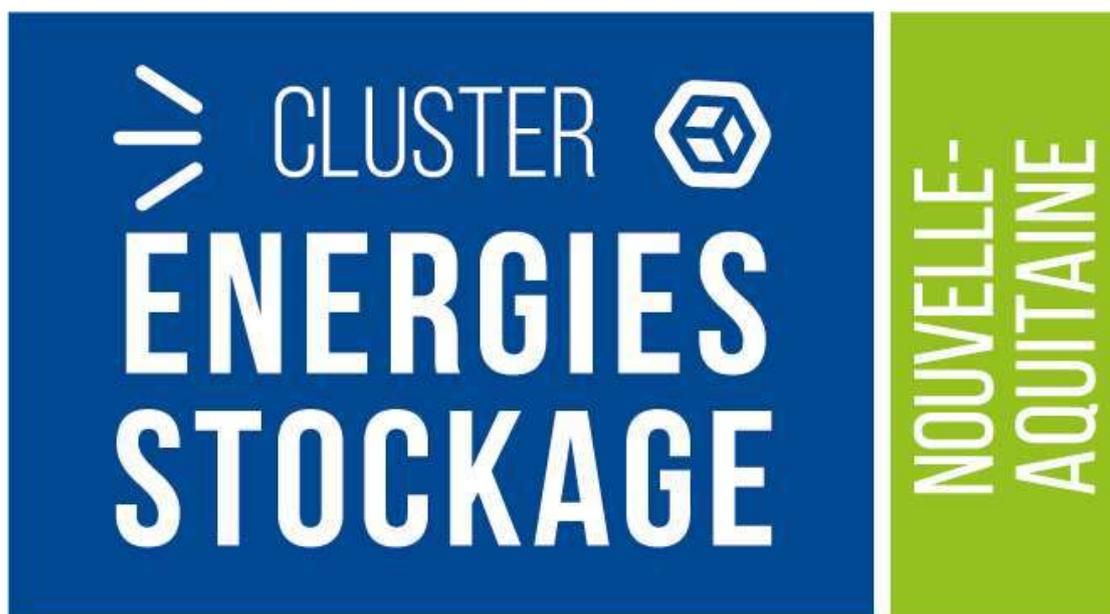
Objet : contribution enquête publique

Contribution :

Bonjour, Je vous écrit pour vous informer que je suis en charge de structurer la filière d'entreprises de l'éolien en Nouvelle Aquitaine. Nous avons référencé 120 entreprises immatriculées en nouvelle Aquitaine. Elles travaillent sur toute la chaine de valeur des projets éolien (étude environnementales, fabrication des composants, construction des parcs (génie civil), mise en service, exploitation, maintenance et recyclage des composants en fin de vie etc). Le projet de Parc Eolien de La cerisaie est déterminant pour les entreprises. Il permettra de créer de l'activité, des investissements et de l'emploi sur le territoire de nouvelle Aquitaine. Les entreprises qui sont positionnées sur ce marché de l'éolien sont en attente d'opportunités. Je vous prie de prendre en compte l'avis de ces 120 entreprises du territoire. Je vous communiquerai si besoin un fichier de ces entreprises. De plus au vu de l'évolution du contexte européen (inflation des prix de l'énergie fossile, problème de souveraineté d'approvisionnement énergétique) il devient de plus en plus urgent de développer des projets éolien (respectueux de l'environnement et des activités environnantes). Je vous renvoi au rapport RTE qui indique que pour atteindre la neutralité carbone en 2050 il faudra à minima 2,5 fois plus d'éolien terrestre (43 GW) et ce projet contribuera a cet effort national. Cordialement. Léo Bonamy
Chef de projet énergie, économie de la mer Mob. : (+33)6.78.77.96.22
Mail : l.bonamy@adi-na.fr Adresse :15 rue alfred Kastler 17000 La Rochelle
www.adi-na.fr

Pièce(s) jointes(s) :





Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@150 - Chaboureau Eric et Isabelle - Périgné

Date de dépôt : Le 14/03/2022 à 16:30:26

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Parc éolien e la Cerisée

Contribution :

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Propriétaires d'une maison depuis 2018 à Etrochon, 1 chemin des Jardins, 79170 , Périgné, nous souhaitons donner notre avis dans le cadre de l'enquête publique lancée sur le projet de parc éolien de La Cerisée.

Située à l'ouest du bourg d'Etrochon, notre propriété est actuellement entourée de 4 éoliennes situées à l'Ouest de la maison. 3 éoliennes sont implantées à quelques 1000 m de la maison et 1 éolienne à 1300 m. De surcroît, la vue Sud de la maison est "prise" par un parc éolien, certes plus lointain mais constituée de près de 20 éoliennes.

L'exploitation des éoliennes actuelles n'est pas sans conséquence dommageable pour nous. Leur éclairage de nuit nous donne l'impression d'habiter au milieu d'une piste d'aéroport. De surcroît, en fonction de la direction du vent, les éoliennes font beaucoup de bruit et sont donc à l'origine de nuisance sonores. Surtout, la proximité de ces ouvrages crée un effet de saturation en donnant l'impression que notre lieu de vie est encerclé par les éoliennes. Cette impression est encore accentuée par la présence d'un parc éolien située sur la route de Melle à Celle sur Belle.

Pour reprendre l'expression utilisée dans le guide national relatif à l'élaboration des études d'impact des projets de parc éolien, la vue des éoliennes s'impose de façon permanente et incontournable à nos yeux de riverain.

Le projet soumis à enquête publique ne pourrait qu'aggraver cette situation et ce d'autant plus que la hauteur de ces éoliennes serait plus grande que celle des implantations actuelles.

Nous émettons donc un avis très défavorable sur ce projet.

Cordialement.

Eric et Isabelle Chaboureau

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

E151 - Cline PRAUD-BOURDIN

Date de dépôt : Le 14/03/2022 à 16:48:52

Lieu de dépôt : Par email

Objet :AVIS PARC EOLIEN

Contribution :

Bonjour,

Je vous écris concernant le projet de parc éolien, sur ma commune de St Romans Lès Melle, En effet, il y a quelques années, nous avons vu apparaître des éoliennes dans notre plaine (en effet, 4 sur le parc éolien du Teillat, et 4 sur le parc éolien de Périgné)

A ce jour, il est prévu de mettre 8 autres éoliennes soit le double de ce qu'il y a déjà.

Il a quelques années, la commune de St Romans Lès Melle était belle, un beau paysage, un magnifique patrimoine historique (lavoir, Eglise, Temple etc, de magnifiques bâtisses), d'ailleurs nos bâtiments sont classés ;

Et aujourd'hui avec ces éoliennes, qui de plus, ne rapportent rien aux habitants et ne font en aucun cas diminuer nos factures d'électricité, qui d'ailleurs font que d'augmenter chaque année, il est temps que ça cesse.

En effet, notre patrimoine immobilier perd de sa valeur plus il y a d'éoliennes autour de notre commune.

Vous n'êtes pas sans savoir que le parc éolien du sud Deux-Sèvres fait que s'accroître d'année en année. A ce jour, nous pouvons compter à vue d'œil au carrefour de la Croix Brangier (juste à côté de chez moi) 32 éoliennes.

Vous comprendrez bien notre opinion qu'il n'est plus possible d'accueillir des éoliennes sur notre territoire.

Aussi, il y a eu un collectif concernant les projets éoliens sur le sud Deux-Sèvres. D'ailleurs, vous trouverez, ci-joint, la carte qui vient de la Communauté de Communes du Mellois en Poitou, qui indique les lieux ouverts à l'installation de nouveaux projets. Vous pouvez constater qu'une partie de St Romans Lès Melle est en rouge = zone fermée, et en aucun cas en zone ouverte. Alors comment cela se fait-il qu'il y ait un projet éolien sur notre commune ??????

De plus, les structures de ces éoliennes, sont que du béton, selon mes recherches, 250 tonnes par éolienne, cela pollue notre terre, de plus je pense qu'il serait préférable d'encherir notre terre afin de nourrir notre population.

Egalement, parlons des espèces d'oiseaux protégés, nous sommes une commune qui accueille beaucoup d'espèces, il serait bien de pouvoir les conserver, et de ne pas les brusquer dans leur habitat.

D'ailleurs, nous pourrions également du bruit et des nuisances visuelles.....

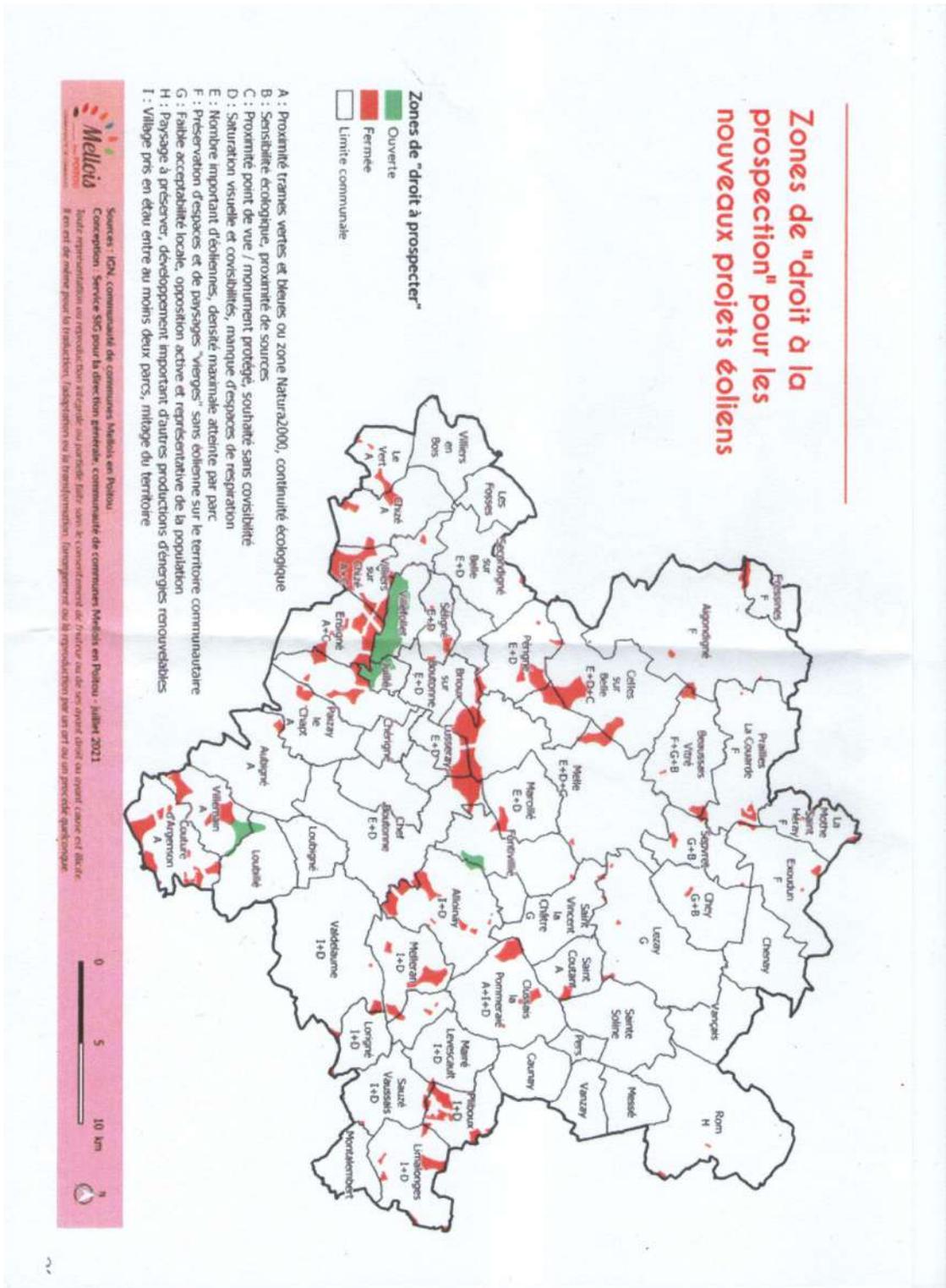
Qui pourras donc nous assurer un avenir plus beau,

Je vous remercie de votre compréhension concernant notre avenir, et celui que l'on va laisser à nos générations futures.

Cordialement,

Céline PRAUD-BOURDIN 5 rue Pompérain 79500 ST ROMANS LES MELLE

Pièce(s) jointes(s) :





Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@152 - MALINGE Aurélie - Melle

Date de dépôt : Le 14/03/2022 à 18:03:28

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Assez de l'éolien

Contribution :

Largement écolo et contre les centrales à charbon et les centrales nucléaires, il reste néanmoins insupportable de voir ces éoliennes se démultiplier.

La pollution visuelle de jour comme de nuit est insupportable, mais elle n'est rien à côté du désastre que représente ces parcs éoliens pour la biodiversité.

Je ne parle pas des désagréments pour les riverains : bruits, lumières alternées, qui sont de vraies nuisances.

Il est urgent de réfléchir à notre consommation d'énergie, plutôt que d'en produire toujours plus.

Aujourd'hui on construit de l'éolien à tour de bras, mais notre consommation augmente de manière exponentielle. Jusqu'où irons-nous !

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@156 - PASCAL

Date de dépôt : Le 14/03/2022 à 20:41:29

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Respecter la précédente enquête publique

Contribution :

Lors de l'implantation du parc éolien de Périgné, le commissaire enquêteur avait demandé le retrait des deux éoliennes les plus proches des maisons sises à Etrochon ET avait affirmé que les quatre éoliennes de Périgné devaient être les dernières sur le secteur qui arrivait à saturation. Il serait précieux de respecter cette conclusion de l'enquête publique d'alors.

Par ailleurs, pourquoi autant d'opacité sur l'implantation des éoliennes ? Cela doit être très rentable, pour que la société, d'origine allemande, démarché les habitants d'Etrochon chez eux pour qu'ils émettent un avis favorable ! Mais nous ne bénéficions d'aucune compensation aux préjudices subis : dévaluation du patrimoine bâti, bruit parfois important le matin et le soir en fonction du positionnement des pales des éoliennes par rapport à notre domicile; etc.

Le photovoltaïque sur les toits des maisons existantes bénéficiant d'une exposition correcte serait de loin plus profitable, d'autant que désormais il bénéficie aux propriétaires qui les installent.

Je suis choqué que des fonds publics bénéficient à une entreprise étrangère (allemande dans notre cas). Si au moins l'état avait créé une filière française.

L'opacité est constante avec l'éolien. Pour les 4 éoliennes de Périgné l'étude environnementale n'a jamais été faite. C'est celle faite pour le parc de Saint Martin les Melle qui a été "recyclée" en ajoutant partout "approximativement" "environ", etc. Ce n'est pas sérieux. La valeur d'un dossier ne se juge pas au poids, mais au sérieux et à la transparence des études faites. Les mesures de vent ont été faites une fois le permis de construire accordée !

Cette opacité est vraiment suspecte et inquiétante. Quand sera-t-il dans 15 ou 20 ans ? La commune de Périgné ne pourra jamais supporté la gestion d'un parc éolien à l'abandon. Je pense que la société tampon créée à Strasbourg au chiffre d'affaires de 60 000 euros aura disparu (sans doute suite à une liquidation judiciaire) laissant à la commune un cadeau bien empoisonné.

Personnellement je ne veux pas d'une écologie où les gains financiers priment par dessus tout et au détriment des résidents proches des parcs existants. En choisissant de venir prendre ma retraite à Etrochon je venais chercher une campagne paisible avec une belle qualité de vie. Aujourd'hui ce n'est plus le cas. DE plus être méprisé à ce point par ces investisseurs est écœurant.

Enfin la réglementation sur les distances par rapport aux éoliennes n'est plus satisfaisante. Elle date de l'époque où les éoliennes ne faisaient que 80 m de haut. D'ailleurs le sénateur Jean GERMAIN avait rédigé un amendement pour porter la distance de 500 m à 1 500 m compte tenu que désormais les éoliennes sont quasiment deux fois plus hautes. Son décès prématuré ne lui a pas permis de faire adopter cet amendement.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage :

Nombreuses affirmations et mises en cause qui dans mon PV demanderont une réponse argumentée.

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@157 - Pascal - Celles-sur-Belle

Date de dépôt : Le 14/03/2022 à 21:55:17

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :AVIS TRES DEFAVORABLE AU PROJET EOLIEN LA CERISAIE

Contribution :

Monsieur Le Commissaire enquêteur,

Comment peut on mettre en place au regard de la loi et en toute impartialité, une enquête publique sur un projet éolien situé en plein cœur de la zone rouge du plan de droit à la prospection des nouveaux projets éoliens, étude réalisée par la communauté des communes du Mellois en Poitou en juillet 2021????

Se référer également à l'enquête publique de 2014 et à l'avis du commissaire enquêteur évincé pour cette nouvelle enquête sur ce même périmètre dont la conclusion est que "le seuil de saturation visuel serait atteint après la dernière implantation" qui a été réalisée.

Que dire aussi que ces nouvelles éoliennes prévues se trouvent à proximité d'un aérodrome privé balisé et en service sis commune de CELLES SUR BELLE au lieu dit Negressauve se situant à moins de 5km à vol d'oiseau de ce nouveau projet...distance minimale légale à respecter pour l'implantation d'éoliennes d'un aérodrome...?????

QUID de la légitimité de nos élus qui nous ont affirmé il y a peu que des nouveaux projets ne pourraient pas être validés dans le Pays Mellois déjà très surchargé en éoliennes?????, discours tenu à la suite de l'étude réalisée par la Com com

Quid également de la légitimité du Conseil municipal de Périgné qui a émis un Avis défavorable à ce projet???

Bref vous l'aurez compris, la quasi population concernée est totalement opposée à ce nouveau projet ainsi que les élus.

Faudra t il en passer par les tribunaux pour combattre et faire entendre la voie de la MAJORITE de nos concitoyens!

Nous resterons très attentifs au devenir du projet.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@158 - Nocquet Sylvie - Melle

Date de dépôt : Le 15/03/2022 à 11:02:49

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis de refus Parc éolien la Cerisaie

Contribution :

Je suis habitante sur la commune de Mazières sur Béronne et je m'oppose à l'implantation de ce nouveau parc éolien.

Actuellement je vois pas moins de 10 éoliennes depuis mon jardin.

Notre région est saturée et cela abime notre paysage.

De plus je ne suis pas sure que ce projet soit aussi écologique que ça.

Je pense qu'il s'agit plus d'une histoire financière que de bien etre pour notre environnement.

Trop c'est trop ;STOP S'il vous plait

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@159 - David - Melle

Date de dépôt : Le 15/03/2022 à 11:08:36

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis de refus Parc éolien la Cerisaie

Contribution :

Bonjour

Il y a aujourd'hui bien trop d'éoliennes sur notre secteur des communes de Melle ,St Romans les Melle ,Périgné,Paizay le Tort etc..

Je suis contre ce projet et refuse de voir de nouvelles éoliennes s'implanter dans ce paysage.

Nous sommes saturés .

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@160 - Pauline - Melle

Date de dépôt : Le 15/03/2022 à 11:12:02

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis de refus Parc éolien la Cerisaie

Contribution :

Il y a déjà beaucoup d'éoliennes qui nous entoure et en voir encore plus serai désolent pour notre environnement.

Je suis contre ce projet.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@161 - NOCQUET MARYSE - Melle

Date de dépôt : Le 15/03/2022 à 11:14:11

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Avis de refus Parc éolien la Cerisaie

Contribution :

Je refuse ce projet et suis contre .

Trop c'est trop

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@162 - Calie - Périgné

Date de dépôt : Le 15/03/2022 à 11:34:13

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : éoliennes

Contribution :

Je suis pour les éoliennes.

Nous subissons de + en + de catastrophes naturelles (tempêtes, inondations, tornades....).

Nous avons la chance de pouvoir profiter d'une énergie propre et renouvelable.

Parlons du paysage, lorsqu'il a été question d'implanter des lignes à haute tension, personne n'en voulait, nuisance sonore, nuisance visuelle, risque pour la santé..... Et maintenant qu'elles sont là depuis un bon nombre d'années, plus personne n'en fait de cas (ou très peu) mais tout le monde apprécie d'avoir l'électricité chez eux....

Nombreux sont ceux qui crient au scandale contre tout et n'importe quoi et sans avoir aucun avis personnel pour certains!

Les secteurs d'implantation d'éoliennes ne sont pas choisis par hasard, des études sont faites pour analyser le bien fondé des sites.

Je pense qu'il est préférable de faire évoluer les sites déjà existant pour pouvoir conserver des sites "nus" qui sont encore très vastes pour pouvoir admirer les paysages.

Par temps de paix les risques que font courir les centrales nucléaires sont bien plus inquiétant, graves et destructeurs que les risques et les désagréments liés aux éoliennes, sans compter les cibles privilégiées que peuvent être les centrales en cas de conflits.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@163 - Patrick - Périgné

Date de dépôt : Le 15/03/2022 à 12:29:37

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : parc éolien la Cerisaie

Contribution :

Monsieur le commissaire enquêteur,

Nous pouvons constaté de nombreuses fois hélas que les" concentrations " génèrent la plupart du temps des problèmes / effets négatifs sur les populations ,les paysages ,les ressources et bien plus .

La concentration d éoliennes dans ce secteur est déjà visible et dénature les paysages pour longtemps...avec le risque que le Mellois devienne une maison trop accueillante rapidement !!!

NON à ce projet éolien de la Cerisaie !

Cordialement.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@164 - MOYNARD Guy - Celles-sur-Belle

Date de dépôt : Le 15/03/2022 à 12:49:03

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Enquête

Contribution :

Guy MOYNARD Maire délégué de MONTIGNE 1990 à 2011 agriculteur retraité

Je voudrai apporté mon témoignage concernant ce projet situé à quelques centaines de mètres de notre exploitation. Je ne suis pas contre l'éolien nous avons été l'un des premiers sites éoliens avec 4 machines nous avons rencontré plusieurs déboires pour leur implantation aérodrôme distances des habitations. Malgré u.ne distance d'environ 1 KM nous avons eu un déménagement et plusieurs plaintes .Réalisation de plantations dans le but de créer un écran.

Cela montre qu'il faut être très vigilant sur leur implantation.

Aujourd'hui ce projet se situe à 700 M de notre exploitation pour une machine de cette taille cela est irresponsable il faudrait au moins le double soit 1,5KM à 2KM des habitations sinon les recours juridiques vont se succéder pendant des années il est encore temps de réagir, ne gâchons pas un si beau village. ICI TROP C EST TROP

Il y en a partout ST ROMANS PERIGNE ST MARTIN LUSSERAY GOURNAY ECT...

Nous espérons Mr ou Mme le Commissaire enquêteur que cette enquête aboutira par un refus de ce projet démontrant le peu de professionnalisme de ces gens la.

En espérant que ces quelques lignes retiendront votre attention Recevez Madame Monsieur nos sincères salutations

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@165 - Boula Fred - Reims

Date de dépôt : Le 15/03/2022 à 13:08:20

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Validation du projet

Contribution :

Je trouve qu'il est bien situé et n'aura aucun impact environnemental.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Etat : à traiter

Orientation : -

Question au maître d'ouvrage : -

Réponse du maître d'ouvrage : -

Envoi CE : Non

@166 - PELTIER Jérôme

Date de dépôt : Le 15/03/2022 à 13:30:05

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : CONTRE LE PROJET EOLIEN LA CERISAIE

Contribution :

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Ce nouveau projet de 8 éoliennes supplémentaires, adossé à celui du Fourris tout proche, portera à 51 mâts le nombre dans notre secteur.

Notre paysage s'en verra défiguré, les nuisances sonores et visuelles s'en verront renforcées ce qui conduira inévitablement à la baisse de l'attractivité de nos communes rurales et à la dégradation du cadre de vie de nos habitants.

La communauté de communes a travaillé pendant près d'un an à l'élaboration d'un guide de bonnes pratiques pour l'implantation d'éoliennes sur notre territoire. Ce guide a été adopté pratiquement à l'unanimité. L'implantation de ce parc supplémentaire ne le respecte pas, le lieu ayant été fermé à la prospection pour des raisons de densité principalement.

La MRAE émet plusieurs points de réserve sur ce parc, notamment sur la saturation paysagère, les chiroptères, l'avifaune...

Les conseils municipaux des communes concernées ont délibéré défavorablement (document joint) pour l'implantation de ce parc supplémentaire pour s'opposer à la densification. Je vous rappelle, que favorable aux énergies renouvelables, les premiers parcs n'ont pas fait l'objet d'opposition.

Les élus communautaires ont émis un avis défavorable également à ce nouveau projet.

Les concitoyens, concernés de près ou de loin, ont manifesté leur rejet de voir se multiplier les mats en signant la pétition contre ce projet (document joint).

De plus, lors de l'implantation du parc éolien de Périgné, le commissaire enquêteur avait affirmé que les 4 éoliennes de Périgné devaient être les dernières sur le secteur qui arrivait à saturation. Il serait nécessaire de prendre cette conclusion en considération.

Malgré cela, Volkswind continu, par mépris certainement des habitants et des élus locaux de nos territoires ruraux, pour l'appât du gain que représente ces investissements financés en partie par des aides prélevés sur les factures d'électricité des concitoyens, à vouloir « défigurer » notre patrimoine rural : notre cadre de vie.

J'émet de gros doutes également sur l'après: Les provisions prévues par ces sociétés privées pour le démantèlement à la suite de l'exploitation ne sont pas à la hauteur de la réalité. Sans compter l'impact écologique du démontage, de la dépose du massif de béton armé, de l'évacuation des déblais et des armatures et de la remise en état du site par apport de terre.

A quoi servent les élus locaux, les élus de terrains que nous sommes si notre avis n'est pas entendu !

Pourquoi les taxes sur nos factures d'électricité qui contribuent aux énergies renouvelables profitent aux investisseurs privés et non pas à la population ?

La colonisation a permis de prendre possession des richesses de certains territoires aux détriments de la population : ne vendez pas notre paysage et le cadre de vie de nos habitants sous le prétexte qu'il y a du vent sur le plateau Mellois.

Notre territoire a pris plus que sa part dans le développement de l'éolien, il ne faudrait pas sacrifier certains territoires, pour en préserver d'autres, afin de satisfaire les obligations que l'Union Européenne a fixée et que le gouvernement met en action.

Pour toutes ces raisons je suis donc défavorable au projet d'implantation de ce parc de la Cerisaie.

PELTIER Jérôme

Maire de de commune de Saint Romans lès Melle

Vice-Président de la communauté de communes Mellois en Poitou

Membre du groupe de travail pour l'élaboration du guide sur l'éolien.

Pièce(s) jointes(s) :

Document : delib.pdf, page 1 sur 2

COMMUNE DE SAINT ROMANS LES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Envoyé en préfecture le 03/03/2022
Reçu en préfecture le 03/03/2022
Affiché le 03/03/2022
ID : 079-217902956-20220215-D2022_00010-DE

L'an deux mille vingt-deux le quinze du mois de février, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à vingt heures trente minutes en session ordinaire, suite à la convocation qui leur a été adressée le 8 février au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jérôme PELTIER Maire.

Présents :

Mmes TREVISAN Elizabeth, YOU Colette
Mrs BRUNETEAU Patrick, DENOST Jean-Pierre, EBRARD Johan, MAYOT Bertrand, MOREAU Philippe, PELTIER Jérôme, TALON Pascal

Excusés : JAMONEAU Pierrette, (procuration à Mayot Bertrand), SAINT LOUIS AUGUSTIN Isabelle (procuration à Peltier Jérôme), VEZIEN Sonia (procuration à You Colette) PELLETIER Jean-Noël, FERRER Ludovic,

Absente : INESTA Joséphine,

Secrétaire de séance : TALON Pascal

D2022- 00010

Objet : Avis sur le projet éolien de la Cerisaie (Périgné-St Romans- Celles sur Belle)

Vu l'arrêté préfectoral du 20 janvier 2022 portant ouverture d'une enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société FERME EOLIENNE DE LA CERISAIE relative au projet d'exploitation d'un parc éolien comportant huit éoliennes et deux postes de livraison sur les communes de Celles-sur-Belle, Saint-Romans-lès-Melle et Périgné ;

Vu l'article R 181-38 du code de l'environnement et le courrier de la Préfecture reçu dans le cadre de cette même enquête publique se tenant en mairies de Celles-sur-Belle, Saint-Romans-lès-Melle et Périgné du lundi 14 février 2022 au jeudi 17 mars 2022 inclus, invitant le conseil municipal à donner son avis sur cette demande d'autorisation avant le 1er avril 2022 ;

Vu le travail communautaire réalisé en 2021 et formalisé dans le guide des bonnes pratiques des projets éoliens Mellois en Poitou ;

Considérant que le projet déposé par Volkswind propose 8 mâts de 4,2 MW chacun, pour une production estimée équivalente à la consommation électrique annuelle de 18 000 foyers ;

Considérant que la hauteur maximale des éoliennes en bout de pale s'élève à 180 mètres ;

Considérant la distance de 700 mètres des éoliennes aux habitations les plus proches ;

Considérant les covisibilités du parc projeté avec le point de vue d'intérêt paysager pour le territoire communautaire de la vallée de la Belle à Verrines, et avec les abords du château des Ouches constituant un élément identitaire du paysage communautaire ;

Considérant la densité importante des parcs éoliens en exploitation à proximité, notamment les parcs éoliens du Teillat et de Périgné à proximité immédiate, et les parcs de Saint-Martin-lès-Melle, la Tourette 1, la Tourette 2, de Lusseray - Paizay le Tort à proximité visuelle ;

Considérant que cette pollution visuelle accentue la dégradation de nos paysages et impacte l'attrait touristique du territoire et la valeur des biens immobiliers.

Document : delib.pdf, page 2 sur 2

Considérant la gêne occasionnée (bruit, ombre portée, lumière nocive) ;

Envoyé en préfecture le 03/03/2022
Reçu en préfecture le 03/03/2022
Affiché le 03/03/2022
ID : 079-217902956-20220215-D2022_00010-DE

Considérant que le parc éolien des Châteliers autorisé mais non conforme en raison de sa proximité visuelle ;

Considérant que l'évaluation environnementale, d'après la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAE) n'est pas satisfaisante ; de même il est reconnu la nuisance de ces engins sur l'avifaune et les chiroptères.

Considérant le manque d'espaces de respiration pour les bourgs de Périgné, et Saint-Romans-lès-Melle et pour les hameaux de Vilaine, Riplet, La Grésolle, Mairé, Bessac, La Pierre, Montigné, Etrochon, et la saturation visuelle déjà ressentie par les habitants ;

Considérant que le préfet Emmanuel Aubry a notifié son refus au projet éolien sur les communes de Saint-Vincent-la-Châtre et Lezay donnant comme motif l'effet cumulé (présence de 66 éoliennes en fonctionnement ou autorisées dans un rayon de 23 kilomètres et de deux parcs en fonctionnement distants de quatre et sept kilomètres).

Considérant la pétition portée par les communes de Périgné, Saint-Romans-lès-Melle et Celles-sur-Belle (Montigné) et transmise en Préfecture en avril 2021, et le courrier de déclaration commune contre le projet des mêmes collectivités adressé au Préfet démontrant la faible acceptabilité locale du projet ;

Considérant la faible concertation menée auprès des habitants et des mairies concernées lors du développement du projet ;

Les conditions ne semblent pas réunies pour que ce projet s'intègre à un développement cohérent de l'éolien sur le territoire communautaire.

Le conseil municipal de Saint-Romans-lès-Melle, après vote (1 abstention-11 Contre)

- EMET UN AVIS DEFAVORABLE concernant le projet éolien de la Cerisaie.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Le Maire,

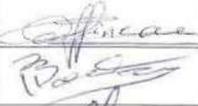
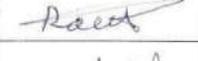
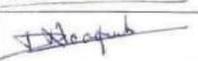


Jérôme PELTIER

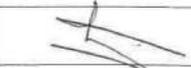
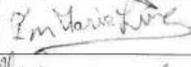
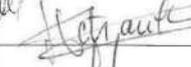
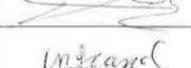
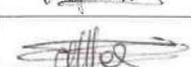
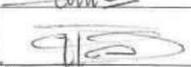
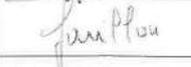
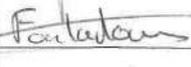
Document : petitions.pdf, page 1 sur 17

PÉTITION CONTRE LE PROJET ÉOLIEN DE LA CERISAIE PÉRIGNÉ – SAINT-ROMANS-LÈS-MELLE – MONTIGNÉ			
NOM	PRÉNOM	COMMUNE	SIGNATURE
Sauvat	Suzanne	St Denis	M ^{me} Sauvat
Prionce	Rochelin	St Roman les Melle	Prionce
MAÏOT	Karine	St Roman les Melle	MAÏOT
YOU	Niels	St Roman les Melle	YOU
You	Colette	St Roman les Melle	You
Loblanc	Frank	Mazieres/Berome	Loblanc
Lellanc	Franky	Mazieres/Berome	Lellanc
Zenard	Francoise	St Roman	Zenard
PROUST	Fabrice	CHEY	PROUST
FAUCHER	Fanny	St Roman les Melle	FAUCHER
PROUST	Dominique	Elles/Belle	PROUST
BOUTINARD	catherine	St Roman les Melle	BOUTINARD
BOURIST	Claudine	St Martin les Melle	BOURIST
DEMEZOU	Danielle	Montignie	DEMEZOU
CAUTHIER	Sophie	St Roman	CAUTHIER
FRANCOIS	Sébastien	Mazieres	FRANCOIS
BOUQUENON	M. Laure	Elles/Belle	BOUQUENON
Micou	Capucine	Piffes	Micou
Lochon	France	Mazieres sur Berome	Lochon

Document : petitions.pdf, page 2 sur 17

PÉTITION CONTRE LE PROJET ÉOLIEN DE LA CERISAIE PÉRIGNÉ – SAINT-ROMANS-LÈS-MELLE – MONTIGNÉ			
NOM	PRÉNOM	COMMUNE	SIGNATURE
NOCQUET	Sylvie	Najères / Béconne 33500 NELLE	
Coffineau Baudouin Pierre	M. Thérèse	St Romans Les Vals	
Baleau	Catherine	Montigné	
Roustrauc	Monique	Maglières/B	
PETRAULT W.	Nicolas	St Romans	
Amann MARTIN	Maddeline Cécile	St Romans	 
Nocquet	David	Najères / Béconne	
FRAPPIER	Amicelle	St ROMANS	
Nocquet	Clément	Najères / Béconne	
MIEN	Bernogère	Angoulême	
Wacziarg	Nathalie	Villafagnan	
Gardou	Charlotte	Tilloy	
Fouledoux	Clémence	Leprieux	
Nau	Juristiane	Moissonnay	
RECHET	Yolande	CHARDAY	
INESTA	J. Philippe	St Romans	
JENDRAUX	Marthe	St Romans	

Document : petitions.pdf, page 3 sur 17

PÉTITION CONTRE LE PROJET ÉOLIEN DE LA CERISAIE PÉRIGNÉ – SAINT-ROMANS-LÈS-MELLE – MONTIGNÉ			
NOM	PRÉNOM	COMMUNE	SIGNATURE
PIN	FABRICE	ST ROMANS LES VELLE	
PIN	Marie-Jane	ST ROMANS LES VELLE	
TETRAULT	Justic	St Romans les Velle	
GIRARD	Branco	Magyère/Berance	
GIRARD	Nathalie	Magyère/Berance	
GIRARD	Alice	Magyère/Berance	
GIRARD	Antoine	Magyère/Berance	
GIRARD	Adèle	Magyère/Berance	
Offineau MEZARD	Remy Xavier	St Roman les Velle	
GATINEAU	MYRIAM	ST ROMANS LES VELLE	
GIRARDON	Jacques	Périgné	
INGRARD	SYLVIA	ST ROMANS LES VELLE	
VIOLLET	Marjolaine	St Roman les Velle	
VIOLLET	Patrick	St Roman les Velle	
JARILLON	Yannick	ST ROMANS	
Foulard	J. Francois	ST ROMANS	
LUSAN	Claude Martine	ST ROMANS	
LAMY	Mayou	ST ROMANS	